

# AFRIQUE SUBSAHARIENNE

rapport régional

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Conception graphique : Maro Haas, Les Lilas  
Graphiques : Visit-Graph, Boulogne-Billancourt  
Impression : Société Édition Provence, Nîmes  
Crédits photographiques : UNESCO/D. Roger

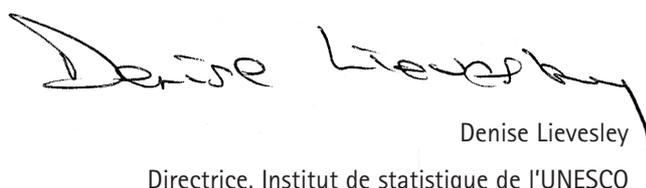
© ISU 2001

L'un des principaux moyens qui permettent d'atteindre les objectifs du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle consiste à dispenser l'éducation pour tous en garantissant un système éducatif équitable, efficace et effectif. Les statistiques et les indicateurs statistiques, servant à contrôler les évolutions et à favoriser l'évaluation critique des politiques, jouent un rôle crucial dans ce processus en fournissant une information précieuse pour formuler des politiques pertinentes. À ce sujet, les gouvernements prêtent une grande attention aux analyses comparatives des politiques. La coopération au niveau international permet d'aider les pays à identifier des moyens pour élargir l'accès à l'éducation, améliorer la qualité de l'offre d'éducation et porter une attention accrue aux résultats de l'apprentissage. Un cadre comparatif peut également aider les pays à mieux gérer leurs propres processus d'apprentissage. Dans un certain nombre de pays, ces impératifs ont conduit à renouveler les efforts visant à renforcer la collecte et la présentation de statistiques et d'indicateurs de l'éducation.

L'un des principaux rôles de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) consiste à assister les États membres dans la collecte, l'analyse et la diffusion d'indicateurs comparables au niveau international afin d'enrichir les débats sur les politiques à suivre. À la suite de sa création, en 1999, l'ISU a mené des consultations d'une portée considérable avec des utilisateurs et des producteurs nationaux et internationaux de statistiques dans le domaine de l'éducation afin d'identifier les besoins en informations et de développer une stratégie permettant de les satisfaire.

Une partie de cette stratégie a consisté à mettre en place une nouvelle conception de l'outil de collecte des données, appelé Enquête 2000, dont l'objectif est de construire un ensemble d'indicateurs de l'éducation comparables entre les pays. Une série de douze ateliers régionaux organisés et dirigés par l'ISU ont permis de consulter des spécialistes de l'éducation, aussi bien des statisticiens que des décideurs politiques au sein des États membres, et de constituer une meilleure base de participation à cet effort global. Les ateliers étaient également destinés à sensibiliser aux méthodologies et aux outils de la collecte des données, telle la Classification internationale type de l'éducation (CITE), visant à fournir un cadre commun pour l'harmonisation des données nationales de l'éducation. Les ateliers ont été l'occasion d'organiser des débats régionaux sur des problèmes liés à la collecte et à la gestion des données, et d'explorer des solutions possibles.

Ce rapport constitue l'un des premiers résultats de ce grand effort. Les indicateurs présentés se basent sur des données fournies par les pays. En outre, les thèmes choisis sont le reflet de quelques-unes des priorités identifiées par les participants nationaux parmi les problèmes politiques soulevés par ces derniers. L'Institut de statistique de l'UNESCO voudrait profiter de cette occasion pour remercier les participants nationaux et leurs collègues pour la conduite de cette enquête, ainsi que le personnel des Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale pour l'apport de données supplémentaires essentielles.



Denise Lievesley  
Directrice, Institut de statistique de l'UNESCO

<b>Introduction</b>	<b>6</b>	<b>2 Accès et participation par niveau d'enseignement</b>	<b>66</b>
<b>Guide du lecteur</b>	<b>8</b>	2.1- L'éducation préprimaire	66
<b>1 Contexte régional</b>	<b>10</b>	2.2- L'enseignement primaire (CITE 1)	68
Situation économique, sociale et démographique	10	2.3- L'enseignement secondaire (CITE 2 et 3)	76
Interprétation des profils par pays	15	2.4- L'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	82
		2.5- L'enseignement supérieur (CITE 5A, 5B et 6)	84
		<b>3 Personnel enseignant</b>	<b>91</b>
		<b>4 Financement et dépenses de l'éducation</b>	<b>96</b>
		<b>Annexes</b>	<b>101</b>
		<b>Annexe 1</b>	102
		• Tableaux A1, A2, A3, A4	
		<b>Annexe 2</b>	111
		• Définitions des indicateurs	
		<b>Annexe 3</b>	113
		• Glossaire	
		<b>Annexe 4</b>	116
		• CITE 97	
		<b>Remerciements</b>	<b>119</b>

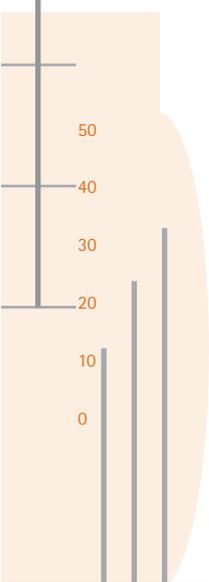
# SOMMAIRE

# Introduction

L'Institut de statistique de l'UNESCO a mis en œuvre l'*Enquête 2000* qui constitue la première étape d'un processus à long terme d'amélioration de la qualité des données et de standardisation de leur collecte dans le domaine de l'éducation. Dans le cadre de cette enquête, trois groupes ont été constitués en Afrique subsaharienne, deux rassemblant les pays francophones, hispanophones et lusophones, et un regroupant les pays ayant l'anglais pour langue officielle.

Pour les besoins de ce rapport, la région intitulée l'Afrique subsaharienne est composée de 49 pays et territoires divisés en deux sous-groupes. Le groupe *Afrique centrale et de l'Ouest* est composé de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Cap-Vert, des Comores, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Gabon, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Guinée Equatoriale, de Madagascar, du Mali, de Mauritanie, du Niger, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de Sao Tomé-et-Principe, du Sénégal, du Soudan, du Tchad et du Togo. Le groupe *Afrique australe et de l'Est* est composé de l'Afrique du Sud, du Botswana, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, du Libéria, de Malawi, du Maurice, de la Mozambique, de la Namibie, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, de Sainte-Hélène, des Seychelles, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe.

Des experts en statistiques de l'éducation de ces pays ont participé à deux ateliers régionaux organisés en juin 2000 à Nairobi et en avril 2001 à Harare, pour les pays anglophones, et à Dakar, (juillet 2000 et avril 2001), Paris (octobre 2000) et Libreville (avril 2001) pour les pays francophones, lusophones et hispanophones. Ces ateliers furent une occasion d'améliorer la classification internationale des différents programmes éducatifs nationaux et de passer en revue les



Statistiques de l'éducation 2001

# INTRODUCTION

nouveaux questionnaires statistiques afin d'en garantir une interprétation correcte. Les ateliers ont permis de débattre de la nécessité de disposer d'informations politiquement pertinentes, qui pourrait requérir la collecte d'autres données ou le calcul de nouveaux indicateurs. Les représentants nationaux ont également présenté des rapports sur les questions éducatives jugées hautement prioritaires dans leur pays.

De nombreuses questions soulevées au cours des présentations et discussions menées dans les ateliers sont traitées dans ce premier rapport régional de l'ISU consacré à l'Afrique subsaharienne. Il présente les informations statistiques issues de la première enquête réalisée par l'ISU et fournies par les pays ayant participé aux ateliers, ainsi que par ceux tels que le Zimbabwe qui participe à un projet conjoint mis en œuvre par l'UNESCO et l'OCDE et portant sur les indicateurs de l'éducation dans le monde (WEI).

Ce rapport est composé de quatre parties :

- ◆ La partie 1 présente les principaux aspects démographiques, économiques et sociaux de la région, y compris des informations sur une sélection d'indicateurs socio-économiques. Cette partie s'achève par des profils par pays qui présentent des données et indicateurs clés pour chaque pays.
- ◆ La partie 2 analyse l'accès et la participation des élèves et des étudiants à chaque niveau d'enseignement, du préprimaire aux programmes de l'enseignement supérieur.
- ◆ Les parties 3 et 4 présentent respectivement une série d'indicateurs sur le personnel enseignant et sur le financement et les dépenses de l'éducation.

En annexe sont présentés des tableaux statistiques synthétiques qui contiennent des données et indicateurs utilisés dans la publication. On y trouve également les définitions des indicateurs, un glossaire des termes utilisés et une description plus détaillée de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 97).

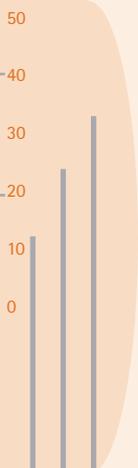
Bien que la portée et le contenu de ce rapport soient limités, il est publié en sachant que l'ISU et les pays participant à son projet régional en Afrique subsaharienne continueront à progresser dans le développement des indicateurs et des analyses associées. L'ISU espère que ces efforts aideront les gouvernements de la région à améliorer leurs systèmes nationaux et à poursuivre des programmes éducatifs qui permettront aux étudiants de tous âges de réaliser tout leur potentiel.

# Guide du lecteur

Les données sur les élèves, les enseignants et les dépenses de l'éducation qui sont présentées dans ce rapport sont pour la plupart issues des chiffres communiqués officiellement par les États en réponse aux questionnaires sur les statistiques de l'éducation soumis par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) pour les années scolaires et fiscales débutant en 1998, sauf mention contraire. Elles sont complétées par les statistiques démographiques et économiques recueillies auprès d'autres organisations internationales, dont, les Divisions de la statistique et de la population des Nations Unies et la Banque mondiale. S'agissant des données de population, celle utilisée pour calculer les indicateurs d'accès et de participation analysés dans cette publication est tirée des estimations réalisées par la Division de la population des Nations Unies dans le cadre de la révision de 1998. Ces indicateurs pourront sembler sous-estimés ou sur estimés par rapport à ceux publiés par les pays en raison des différences entre les données démographiques nationales et celles des Nations Unies.

L'ensemble des données d'éducation présentées dans ce rapport proviennent des enquêtes annuelles de l'ISU, dont la plus récente est l'*Enquête 2000*. Toutefois, pour certains pays tels que le Zimbabwe, les données relatives à l'éducation ont été rassemblées grâce à des enquêtes menées dans le cadre du projet d'Indicateurs de l'éducation dans le monde (WEI) financé par la Banque mondiale et conduit conjointement par l'ISU et l'OCDE.

Alors que les deux enquêtes (WEI et *Enquête 2000*) visent en gros à recueillir le même jeu de statistiques fondamentales sur l'éducation, elles n'en présentent pas moins quelques différences en matière de couverture. Par exemple, les questionnaires de WEI ne collectent pas d'informations sur les nouveaux entrants de l'enseignement primaire qui ont une expérience des programmes d'éveil de la petite enfance, sur les élèves du secondaire technique et professionnel par domaine d'études, ni sur les enseignants qui sont formés certifiés pour enseigner selon des normes nationales. En outre, les questionnaires de l'enquête WEI ne fournissent pas de données sur les élèves inscrits dans l'enseignement



Statistiques de  
l'éducation 2001

supérieur par domaine d'études. En revanche, cette enquête collecte davantage d'informations détaillées que l'*Enquête 2000* sur les conditions de travail des enseignants.

Les deux enquêtes utilisent des concepts et définitions issues de la Classification internationale type de l'éducation révisée en 1997 (CITE 97).

La CITE 97 est un cadre de compilation et de présentation de statistiques et d'indicateurs sur l'éducation comparables au niveau international. C'est un instrument polyvalent conçu pour analyser les politiques éducatives et pour éclairer les prises de décisions en matière d'éducation, quels que soient la structure du système éducatif et le niveau de développement économique du pays considéré. Il peut servir à élaborer des statistiques sur différents aspects de l'éducation, tels que les effectifs scolaires, les ressources humaines et financières investies dans l'éducation ou le niveau d'instruction atteint par une population donnée. Les notions et définitions de la CITE 97 ont été conçues pour être universellement valables quelles que soient les conditions particulières propres aux différents systèmes éducatifs des pays.

Les statistiques présentées dans le présent rapport portent sur l'enseignement public et privé selon les niveaux d'enseignement définis dans la CITE 97.

En principe, l'éducation en matière de besoins spéciaux dispensée soit dans des établissements scolaires du régime général ou dans des centres spécialisés, est également prise en compte. Les données relatives aux enseignants comprennent le personnel enseignant ayant des responsabilités pédagogiques à temps plein ou à temps partiel. Les membres du personnel travaillant dans les établissements scolaires mais n'ayant pas de fonction enseignante, comme les bibliothécaires, les conseillers d'orientation scolaire ou professionnelle, le personnel administratif ou encore les chefs d'établissement qui n'enseignent pas, ne sont généralement pas pris en compte dans ces chiffres.

Dans les tableaux et graphiques présentés dans ce rapport (à moins qu'ils ne soient ordonnés selon la valeur des données et des indicateurs), les pays sont classés par ordre alphabétique de leur nom en français.

Lorsque les chiffres et les pourcentages ont été arrondis, les totaux et sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments qui les composent.

Veuillez noter que les données observées et estimées ont été utilisées dans cette publication. Dans l'objectif d'améliorer nos futures publications, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir vos commentaires ou suggestions à notre adresse e-mail : [uis@unesco.org](mailto:uis@unesco.org).

### Symboles utilisés dans cette publication :

-	Chiffre nul
0 ou 0,0	Chiffre supérieur à 0 mais inférieur à la moitié de l'unité employée
...	Données non disponibles
.	Catégorie sans objet
*	Estimations nationales
**	Estimations de l'ISU
./.	Données comprises dans une autre rubrique

# Contexte régional:

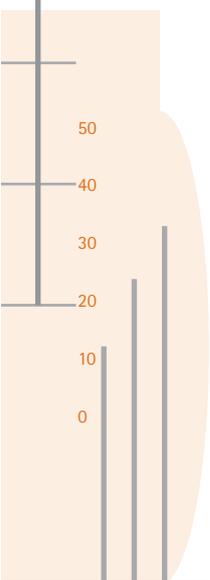
## Situation économique, sociale et démographique

Outre les quarante trois pays d'Afrique subsaharienne continentale et le Soudan, cette étude porte sur les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles dans l'océan Indien, et Sainte-Hélène dans l'océan Atlantique. Parmi les pays continentaux traités, seuls l'Éthiopie et le Libéria sont des États indépendants depuis plus de cinquante ans. Tous les autres ont acquis leur souveraineté au cours de la période relativement courte qui a suivi la proclamation de l'indépendance du Ghana en 1957. La Réunion et Sainte-Hélène sont des départements d'outre-mer restés sous la souveraineté de la France et du Royaume-Uni respectivement.

Bien que leurs dimensions, leurs structures économiques, leurs niveaux de développement et leurs systèmes éducatifs soient très différents, les pays de cette région ont en commun de nombreux défis à relever, dont deux particulièrement tenaces : un faible niveau de développement économique et un taux élevé de croissance démographique. L'épidémie de VIH/sida a frappé la région très durement : plus de 70 % des personnes atteintes du VIH/sida dans le monde vivent en Afrique subsaharienne. Chez les « orphelins du sida » – les enfants dont un parent ou les deux sont morts du VIH/sida – ce chiffre dépasse 90 %. Nombre de pays sont également, à des degrés divers, confrontés à des difficultés liées aux conséquences de la guerre civile, des catastrophes naturelles, du poids de la dette publique et de la pauvreté.

### *Croissance économique, dette publique et budget de l'éducation*

Les pays étudiés ici doivent faire face à de graves problèmes économiques, de plus en plus urgents. Selon le FMI, le revenu moyen par habitant y a baissé à un rythme moyen de 1 % par an, au cours



Statistiques de l'éducation 2001

Tableau A - Indicateurs économiques, sociaux et démographiques sélectionnés, 1998

	Population totale 1998	Taux de croissance de la population (%) 1998	Indice synthétique de fécondité 1998	% d'adultes vivant avec le VIH/sida 1999	Population urbaine (% du total)		PIB par habitant en dollars des États-Unis	Taux estimé d'analphabétisme 15 ans et plus (1998)	
					1990	1998		M	F
					Afrique du Sud	41 402 392		1,8	2,8
Angola	12 001 430	2,9	6,7	2,8	28	33	537	...	...
Bénin	5 948 260	2,8	5,7	2,5	35	41	388	46	77
Botswana	1 561 720	1,9	4,2	35,8	42	49	3 123	27	22
Burkina Faso	10 730 330	2,4	6,7	6,4	14	17	240	68	87
Burundi	6 548 190	2,0	6,2	11,3	6	8	134	45	63
Cameroun	14 303 010	2,7	5,0	7,7	40	47	608	20	33
Cap-Vert	415 880	2,9	3,9	...	44	59	1 297	16	35
Comores	530 820	2,5	4,5	0,1	28	32	372	35	48
Congo	2 782 620	2,7	6,0	6,4	53	61	701	14	29
Côte d'Ivoire	14 492 080	2,0	5,0	10,8	40	45	775	48	64
Djibouti	635 740	1,9	5,2	11,8	80	83	816	26	49
Érythrée	3 879 000	2,8	5,7	2,9	16	18	175	34	62
Éthiopie	61 266 000	2,5	6,4	10,6	13	17	107	58	70
Gabon	1 180 350	2,4	5,1	4,2	68	79	3 913	...	...
Gambie	1 215 940	2,9	5,6	2,0	26	31	343	58	73
Ghana	18 459 550	2,6	4,8	3,6	34	37	405	22	40
Guinée	7 082 450	2,3	5,4	1,5	26	31	506	...	...
Guinée-Bissau	1 161 330	2,1	5,6	2,5	20	23	177	43	83
Guinée équatoriale	431 400	2,6	5,4	0,5	36	46	1 057	9	29
Kenya	29 294 910	2,4	4,6	14,0	24	31	391	12	27
Lesotho	2 057 770	2,2	4,6	23,6	20	26	427	29	7
Libéria	2 961 520	2,7	6,2	2,8	42	44	...	33	66
Madagascar	14 592 380	3,1	5,7	0,2	24	28	256	28	42
Malawi	10 533 530	2,5	6,4	16,0	13	22	165	27	56
Mali	10 596 000	2,9	6,5	2,0	24	29	245	54	69
Maurice	1 159 730	1,0	2,0	0,1	41	41	3 512	13	20
Mauritanie	2 529 010	2,7	5,4	0,5	44	55	396	48	69
Mozambique	16 947 000	1,9	5,2	13,2	27	38	231	42	73
Namibie	1 662 230	2,4	4,8	19,5	27	30	1 831	18	20
Niger	10 143 380	3,4	7,3	1,4	16	20	205	78	93
Nigéria	120 817 264	2,6	5,3	5,1	35	42	267	30	48
Ouganda	20 897 300	2,8	6,5	8,3	11	14	324	24	46
République centrafricaine	3 480 160	1,8	4,8	13,8	38	40	301	43	68
Rép. démocratique du Congo	48 216 020	3,2	6,3	5,1	28	30	116	29	53
République-Unie de Tanzanie	32 128 480	2,6	5,4	8,1	21	31	267	17	36
Rwanda	8 105 000	2,6	6,1	11,2	5	6	250	29	43
Sainte-Hélène	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sao Tomé-et-Principe	141 700	2,3	4,6	...	39	45	288	...	...
Sénégal	9 038 820	2,7	5,5	1,8	40	46	516	55	74
Seychelles	78 680	1,3	2,1	...	54	62	6 803	...	...
Sierra Leone	4 854 740	2,2	6,0	3,0	30	35	138	...	...
Somalie	9 076 220	3,4	7,2	...	24	27	...	...	...
Soudan	28 300 000	2,2	4,5	1,0	27	34	354	32	57
Swaziland	988 580	3,1	4,6	25,3	24	26	1 235	21	23
Tchad	7 282 870	2,7	6,4	2,7	21	23	231	52	69
Togo	4 457 810	2,6	5,1	6,0	29	32	317	28	62
Zambie	9 665 710	2,3	5,5	20,0	39	39	335	16	31
Zimbabwe	11 689 010	1,9	3,7	25,1	28	34	579	8	17

Source : Toutes les données sont de la Banque mondiale, sauf celles sur le VIH/sida qui proviennent du « Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida », juin 2000 de l'ONU/sida.

des vingt-cinq dernières années. Cette chute s'explique, d'une part, par une forte croissance démographique et, d'autre part, par le fait que la plupart de ces économies reposent sur l'exportation de produits de base, activité productive exigeant un minimum de qualifications

et à la merci des caprices de la météorologie et des fluctuations des marchés des produits de base internationaux.

La dette extérieure freine le développement économique et la lutte contre la pauvreté. Sur les trente trois pays de la région classés comme lourdement endettés, trente et un remplissent les conditions pour prétendre à l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative de la Banque mondiale et du FMI sur les pays pauvres très endettés, d'abord appliquée en 1996 puis améliorée en 1999. Au titre de cette Initiative, les pays participants s'engagent à mettre en place de manière pérenne des programmes intégrés de lutte contre la pauvreté et de réforme économique, en contrepartie de quoi ils bénéficient de l'aide financière et technique nécessaire pour réduire sérieusement le volume total de l'encours de leur dette, habituellement des deux tiers environ.

Si certains pays ont vu récemment augmenter leur taux de croissance par habitant, il ne leur en reste pas moins encore beaucoup à faire pour que cette augmentation se traduise par un recul perceptible de la pauvreté. Un accroissement continu et sensible du taux de croissance du PIB semblerait être une condition importante pour améliorer l'accès à l'éducation.

#### *Croissance de la population, migration et VIH/sida*

Même si les projections prévoient un ralentissement pour les décennies à venir, la croissance démographique reste généralement élevée dans toute l'Afrique subsaharienne. À l'heure actuelle, une personne sur trois est en âge d'être scolarisée dans le primaire ou le secondaire, contre une sur cinq en Amérique latine et en Asie, et une sur six dans les pays de l'OCDE. Les rythmes aujourd'hui élevés de la croissance démographique pèsent lourdement sur les ressources disponibles pour l'éducation, et il est même de plus en plus difficile de maintenir les taux de scolarisation actuels.

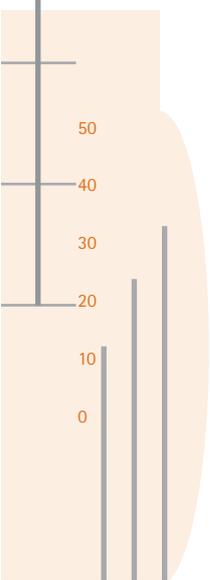
Dans seulement huit des pays étudiés, la moitié de la population ou plus vit dans une ville ou une agglomération. Si elle reste encore modeste par rapport à celle d'autres régions, la population urbaine en Afrique subsaharienne n'en est pas moins, selon le FNUAP, en train de croître au rythme moyen de à peine moins de 5 % par an, soit le double de la croissance démographique (2,5 %). Cela s'explique à la fois par son accroissement naturel et par l'exode rural. Cette concentration

démographique de plus en plus forte dans les zones urbaines facilite l'enseignement et permet de réduire les coûts unitaires par le jeu des économies d'échelle, mais, précisément du fait du rythme de la croissance démographique dans les centres urbains, les municipalités ont beaucoup de mal à suivre l'évolution de la demande potentielle.

Dans les pays relativement épargnés par l'épidémie de VIH/sida, les progrès dans l'alimentation et la santé, ainsi que, à terme, la baisse du taux de fécondité, vont certainement réduire les cohortes d'âge et diminuer progressivement le nombre d'enfants à charge, ce qui permettra d'accroître les ressources disponibles pour chaque enfant. À l'inverse, les structures démographiques des pays durement frappés par l'épidémie de VIH/sida ont subi d'importants bouleversements. Le taux de prévalence de la maladie est particulièrement élevé dans les pays d'Afrique australe. L'épidémie devenue plus qu'un simple problème de santé publique, freine de plus en plus le développement économique et social. La situation du secteur éducatif est particulièrement critique : d'un côté, les dépenses publiques de santé entrent pour une part croissante dans le budget des pays au détriment d'autres dépenses sociales, et, de l'autre, les maladies liées au VIH déciment rapidement le personnel administratif et enseignant, ce qui a pour effet de gonfler les effectifs scolaires par classe. Les classes accueillent en outre une proportion croissante d'enfants traumatisés par le décès de l'un de leurs parents, voire des deux.

#### *Les troubles civils et les guerres*

Ces pays d'Afrique subsaharienne, qui enregistrent les niveaux les plus bas de développement humain, ont tous traversé récemment des périodes de conflits et de guerres civiles. Au cours des années 90, leur intensification a déchiré un tiers des pays de la région. Celle-ci compte aujourd'hui 5,1 millions de réfugiés selon les estimations, soit un quart de l'ensemble des réfugiés dans le monde. Ce chiffre comprend 3,5 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, 1,1 million de personnes déplacées au sein d'un même pays et 0,5 million d'anciens réfugiés qui n'ont regagné que récemment leur pays d'origine. Ces mouvements de population de grande ampleur font qu'il est extrêmement difficile de dispenser des services publics tels que la santé et l'éducation.



Statistiques de l'éducation 2001

### *La réforme de l'éducation*

Les indicateurs présentés dans ce rapport rendent compte de la diversité des problèmes auxquels sont confrontés les pays de la région dans le domaine de la réforme de l'éducation, et ils sont aussi variés que les pays eux-mêmes. Il existe néanmoins un éventail de priorités fondamentales : trouver la volonté politique nécessaire pour affirmer que l'éducation s'inscrit dans un contexte social et politique plus général et qu'elle a une importante fonction, s'agissant de réaliser les objectifs de développement des États ; améliorer les capacités des établissements et du personnel enseignant ; élargir l'accès et accroître l'équité et, enfin, améliorer la qualité et l'utilité de l'éducation dispensée.

La définition de cette volonté politique passe par le renforcement du partenariat entre les États et les autres parties prenantes au processus éducatif, y compris à la prise de décisions, à la gestion et à l'enseignement, qui donnera lieu à un cadre politique favorable sur les plans régional, national et local.

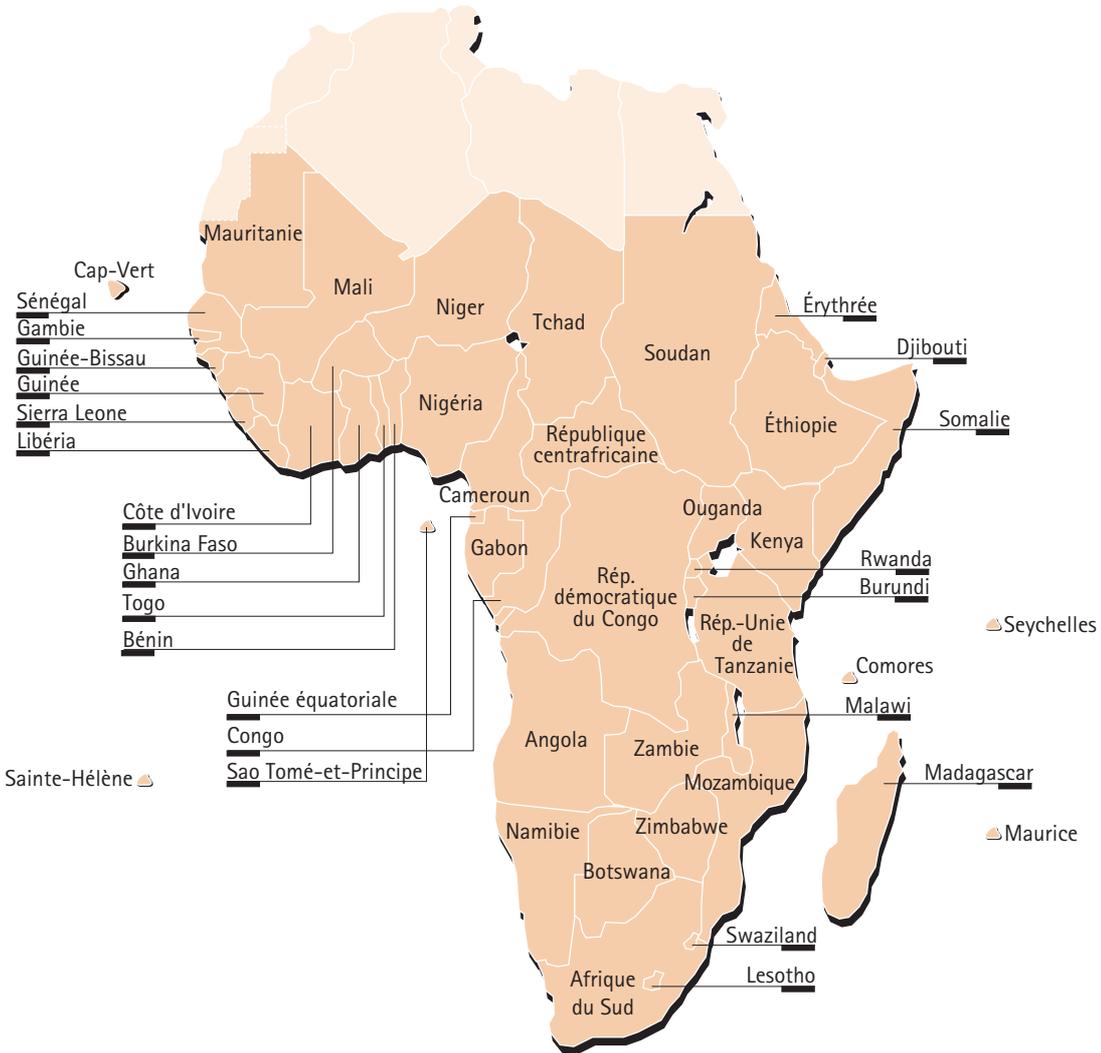
En créant d'une dynamique permanente de renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles, on obtiendra une plus grande efficacité, un meilleur fonctionnement et une plus grande égalité entre les sexes. Il faudra axer ce renforcement des capacités non seulement sur le perfectionnement professionnel des enseignants,

mais également sur celui des administrateurs et des chercheurs qui participent à la formulation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques en la matière.

En avançant dans ces deux directions du programme de réforme, on contribuera à élargir l'accès et à accroître l'équité, notamment en développant la base nécessaire pour assurer la restructuration et la réaffectation des crédits actuellement inscrits dans les budgets nationaux, indispensables pour renforcer l'éducation de base.

En outre, l'amélioration de la qualité et de l'utilité de l'enseignement est également fondamentale. À l'heure actuelle, seule une petite proportion d'enfants parvient à acquérir les compétences minimales requises. Pour résoudre ce problème, il faudra, entre autres, évaluer et réviser les programmes d'enseignement et les méthodes pédagogiques, et accélérer la conception, la fabrication et la diffusion de matériels éducatifs, abordables et mieux adaptés aux conditions locales.

Ensemble, ces axes de la réforme politique contribueront à remplir la mission du système éducatif, qui est de favoriser le développement de la réflexion critique et de la créativité chez les individus pour que chacun puisse réaliser pleinement son potentiel.



Statistiques de l'éducation 2001

# Interprétation des profils par pays

## Sources des données

**Superficie** : Base de données du site Internet des Nations Unies.

**Données démographiques** : Division de la population des Nations Unies, révision de 1998.

**PNB et PIB** : Banque mondiale, révision de 2001.

**Alphabétisme** : Institut de statistique de l'UNESCO, estimations et projections tirées de données compilées à partir de recensements de population nationaux et révisées en 2000.

**Données sur l'éducation** : Enquêtes annuelles sur l'éducation de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et le programme sur les indicateurs de l'éducation dans le monde (IEM).

## Notes explicatives

Toutes les statistiques sont de l'année de référence, sauf mention contraire.

## Informations d'ordre général

Le terme *superficie* désigne l'étendue territoriale de chaque pays considéré, c'est-à-dire le nombre total de kilomètres carrés, exprimés en milliers.

La *population totale* et le *taux de croissance naturelle annuel moyen* renvoient respectivement au nombre total d'habitants de chaque pays de l'année de référence, exprimé en milliers, et à la croissance naturelle annuelle moyenne de la population pour la période 1995-2000, exprimée en pourcentage.

*L'espérance de vie à la naissance* est le nombre théorique d'années qu'un nouveau-né va vivre si les taux de mortalité par âge observés au moment de la naissance restent constants. Cela représente pour une année donnée la somme des taux de mortalité pour tous les âges. L'espérance de vie à la naissance présentée dans ce rapport se réfère à la période 1995-2000.

*Le nombre moyen d'enfants par femme* est le nombre théorique de naissances pour une femme durant sa période de fécondité, en considérant les taux de fécondité aux différents âges comme constants. Il se calcule en additionnant les taux de fécondité spécifiques à chaque groupe d'âge pour toutes les femmes durant leur période de fécondité (15-49 ans).

Le *taux de mortalité infantile* est le nombre annuel moyen de décès d'enfants âgés de moins d'1 an pour 1 000 naissances vivantes au cours de la période 1995-2000.

Le *taux estimé d'alphabétisme* est défini comme le rapport entre le nombre d'adultes sachant lire et écrire et l'ensemble de la population adulte âgée de 15 ans ou plus, exprimé en pourcentage. Une personne est considérée comme alphabète si elle sait lire et écrire, en comprenant, un texte simple sur sa vie quotidienne.

La *monnaie nationale* est la monnaie en circulation dans le pays considéré au cours de l'année de référence.

Le *PNB par habitant* est le produit national brut d'un pays donné exprimé en dollars des États-Unis courants divisé par le nombre total de ses habitants.

Les *dépenses publiques de l'éducation en pourcentage du PIB* sont le rapport entre l'ensemble des dépenses publiques consacrées à l'éducation par les différents niveaux d'administration de l'État, c'est-à-dire par les pouvoirs centraux, locaux, et régionaux, et le PIB. Ce chiffre est exprimé en pourcentage du produit intérieur brut.

Les *dépenses publiques de l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales* sont le rapport entre l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation par les différents niveaux d'administration de l'État, c'est-à-dire par les pouvoirs centraux, locaux et régionaux, et l'ensemble des dépenses publiques de tous les secteurs confondus (dont la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.), exprimé en pourcentage.

## Graphiques et tableaux

### *Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel*

Ce graphique montre le nombre d'élèves de tous âges et du groupe d'âge officiel scolarisé dans le niveau 1 de la CITE, comparé à la population du groupe d'âge correspondant.

### *Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement*

Le graphique à barres montre les taux bruts de scolarisation par sexe et par niveau d'enseignement de la CITE (voir Annexe 2 sur les définitions des indicateurs). Les taux des garçons et filles confondus sont indiqués par la ligne du graphique. Le tableau présente, pour chaque niveau de la CITE, les données brutes sur les effectifs d'élèves, d'enseignants et d'établissements, le pourcentage d'élèves et d'enseignants de sexe féminin, la répartition par niveau d'enseignement des dépenses totales publiques de l'éducation et la rémunération des enseignants en pourcentage des dépenses ordinaires.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Ce schéma présente des informations sur le système éducatif le plus courant dans chaque pays. Les différents programmes d'éducation nationaux sont classés par niveau d'éducation (0, 1, 2, etc.), suivant le modèle de la CITE 97 et selon la finalité du programme considéré (A, B ou C). Voir les Annexes 3 et 4 pour les définitions de certains termes et pour une explication plus détaillée de la CITE 97.

Les niveaux de la CITE sont présentés de manière succincte ci-dessous pour aider à interpréter les données (en retenant, lorsque cela était possible, les désignations nationales des programmes dans la langue officielle du pays) :

CITE 0	éducation préprimaire
CITE 1	enseignement primaire (ou premier cycle de l'éducation de base)
CITE 2	premier cycle de l'enseignement secondaire (ou deuxième cycle de l'éducation de base)
CITE 3	deuxième cycle de l'enseignement secondaire
CITE 4	enseignement postsecondaire non supérieur
CITE 5	premier cycle de l'enseignement supérieur
CITE 6	deuxième cycle de l'enseignement supérieur (conduisant à un titre de chercheur hautement qualifié)

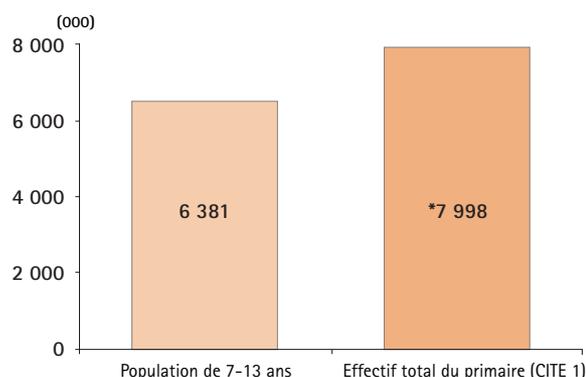
Une échelle des âges a été intégrée dans la partie supérieure du diagramme pour indiquer les âges théoriques de chaque programme et, dans la zone grisée, la fourchette d'âges de la scolarisation obligatoire dans chaque pays.

1998

# Afrique du Sud

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-13 ans)<sup>1</sup>



1. La population ainsi que les taux ne sont pas présentés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 221
Population totale (000) :	39 357
- taux de croissance annuel moyen (%) :	1,5
Espérance de vie à la naissance (années) :	55
Nombre moyen d'enfants par femme :	3,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	59
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	85
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	84
Monnaie nationale :	Rand
PNB par habitant (\$EU) :	3 320
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	6,0
- des dépenses totales du gouvernement :	22,2

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	*248 469	*7 997 945	*4 244 415	*142 199	633 918
	% F	*50	*49	*53	*44	54
Enseignants	MF	. <sup>1</sup>	*223 001 <sup>1</sup>	*143 804	...	19 751
	% F	. <sup>1</sup>	*78 <sup>1</sup>	*50	...	40
Établissements		. <sup>1</sup>	*21 367 <sup>1</sup>	...	...	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		0,0	45,0	33,7	-	15,2
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		8,7	91,8	85,1	-	8,1

1. Les données du niveau 0 sont incluses dans le niveau 1.  
2. Dépenses non réparties : 6,1 %

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

0	1	1	1	1	1	1	1	1	2A	2A	3A	3A	3A	5A	5A	5A	5A	5A	6	6
											3B	3B	3B		5B	5B				
											3C	3C			4B	4B				

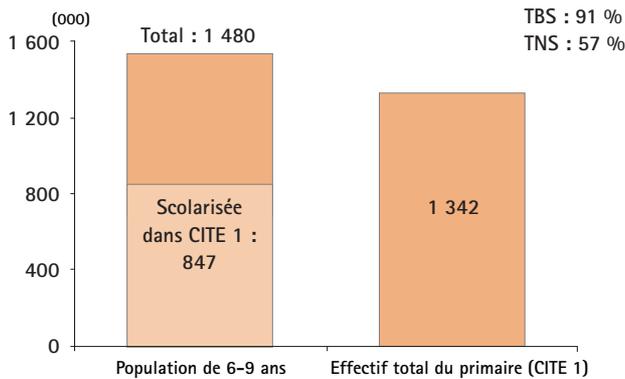
0	Pre-primary education
1	Primary education
2A	Lower/junior secondary
3A	Upper/senior secondary
3B	Technical schools
3C	Technical colleges
4B	Post-secondary (Technical Colleges)

5A	Higher Education: National Diploma, Bachelor's Degree, National Higher Certificate, Higher/Further Diploma, Postgraduate, Honours Degree, Master's Diploma, Master's Degree
5B	Higher Education: National Certificate, National Higher Certificate Undergraduate Certificate and Diploma
6	Laureatus in Technology, Doctorate

1998

# Angola

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-9 ans)



## Informations générales

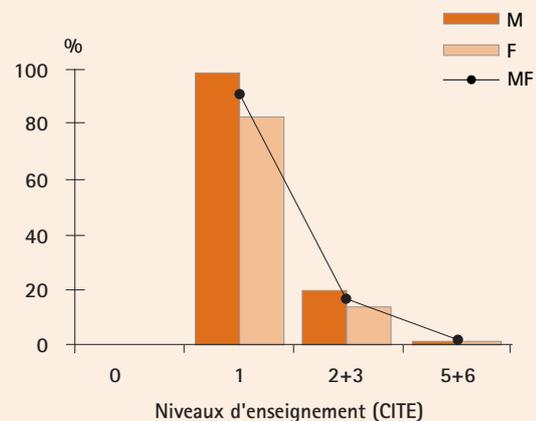
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 247
Population totale (000) :	12 092
- taux de croissance annuel moyen (%) :	3,0
Espérance de vie à la naissance (années) :	46
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	125
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Kwansa
PNB par habitant (\$EU) :	320
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	2,6
- des dépenses totales du gouvernement :	6,4

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	1 342 116	267 399 <sup>1</sup>	.	8 337
	%F	...	46	...	.	41
Enseignants	MF	...	...	...	.	776
	%F	...	...	...	.	...
Établissements		...	...	...	.	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	.	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

1. Enseignement général du niveau 2 seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Écoles d'initiation
- 1** Écoles du 1er niveau
- 2A** Écoles du 2ème et du 3ème niveau
- 2B** Écoles de formation professionnelle  
Cours de base de formation des enseignants
- 2C** Centres de formation professionnelle
- 3A** Écoles pré-universitaires

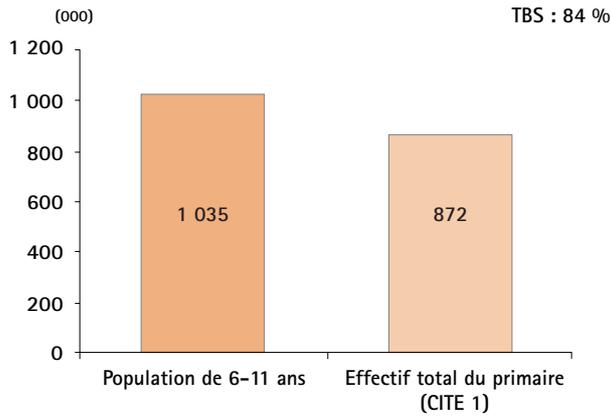
- 3B** Instituts moyens techniques  
Instituts moyens pédagogiques
- 3C** Centres de formation professionnelle
- 5A** Faculté de sciences, sciences agraires, droit, économie et ingénierie : Licence  
Institut supérieur des sciences de l'éducation  
Faculté de médecine (6 ans)

1998

# Bénin

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	113
Population totale (000) :	5 781
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,8
Espérance de vie à la naissance (années) :	53
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	88
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	54
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	23
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	380
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	2,5
- des dépenses totales du gouvernement :	...

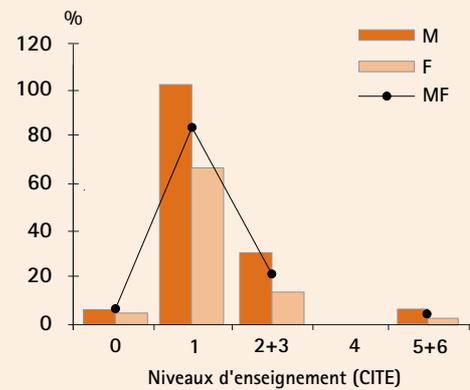
Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	17 891	872 217	213 474	...	16 284
	% F	48	39	31	...	21
Enseignants	MF	638	16 335	**10 691	...	...
	% F	61	23	**13	...	...
Établissements		336	3 773	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		1,4	55,2	17,7	. <sup>2</sup>	13,0 <sup>2</sup>
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		92,1	76,9	67,7	. <sup>2</sup>	44,6 <sup>2</sup>

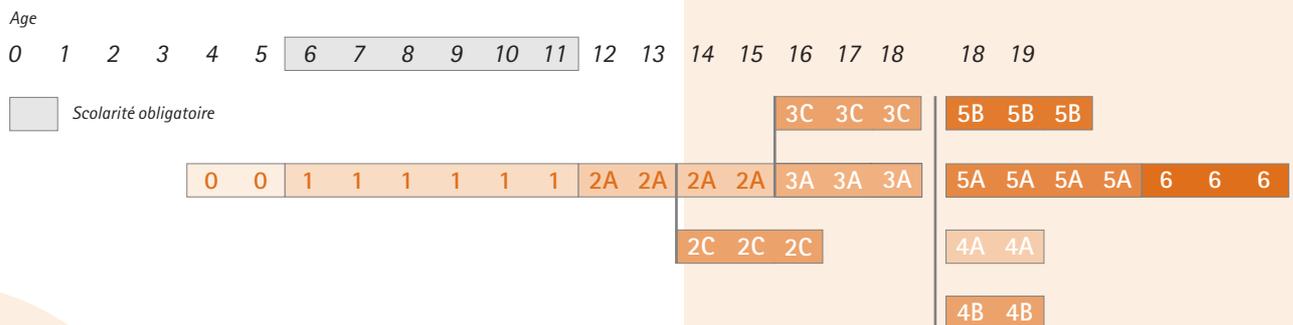
1. Dépenses non réparties : 12,7 %

2. Les données du niveau 4 sont incluses dans les niveaux 5 et 6.

Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



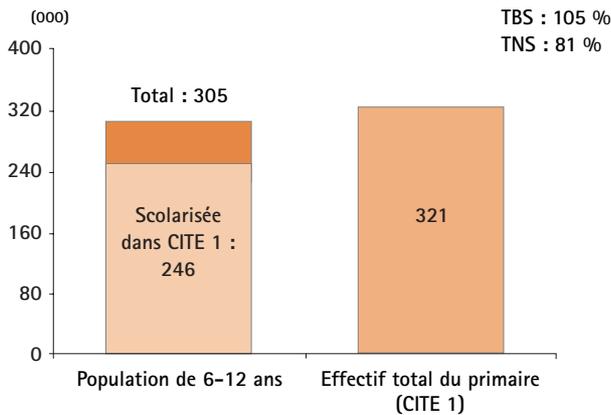
0	Enseignement maternel
1	Enseignement primaire : CEP
2A	1er cycle de l'enseignement secondaire général : BEPC
2C	2ème cycle de l'enseignement technique et professionnel : CAP
3A	2ème cycle de l'enseignement secondaire général : Bac
3C	2ème cycle de l'enseignement technique et professionnel : Bac techn.

4A	Capacité en droit
4B	Formation professionnelle
5A	1er cycle de l'enseignement supérieur : DUEG, DUEL, DUES, Licence, Maîtrise
5B	Formation professionnelle supérieure : CAPEM, DIAG, DIA, DES, DUT, BTS
6	2ème cycle de l'enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1998

# Botswana

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)



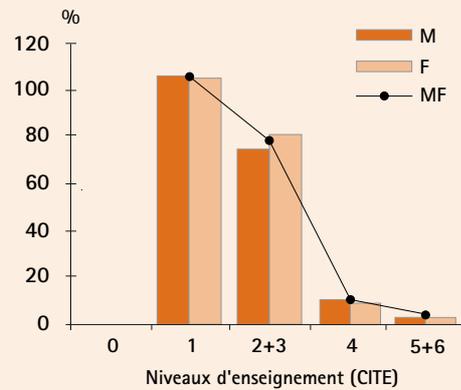
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	582
Population totale (000) :	1 570
- taux de croissance annuel moyen (%) :	1,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	59
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	73
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	78
Monnaie nationale :	Pula
PNB par habitant (\$EU) :	3 070
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

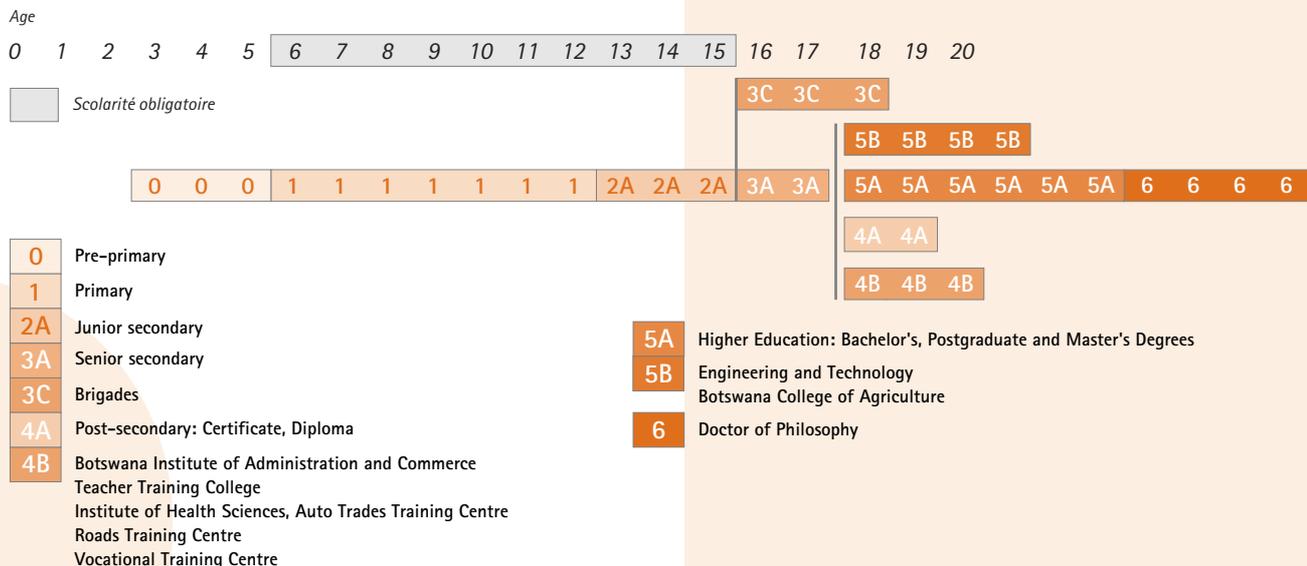
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	321 271	147 525	9 685	5 532
	% F	...	50	52	43	44
Enseignants	MF	...	11 654	**8 610	...	...
	% F	...	82	**46	...	...
Établissements		...	721	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	...	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

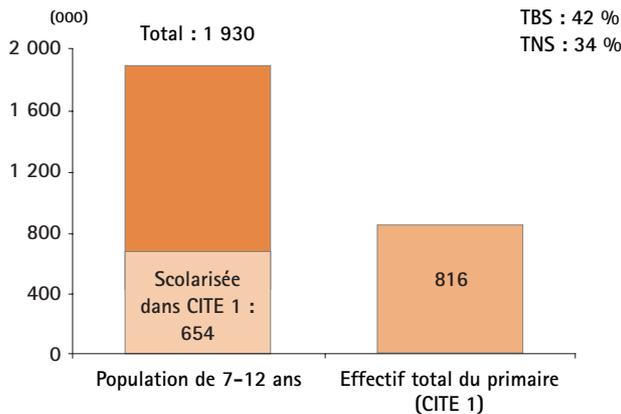


1998

# Burkina Faso

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)

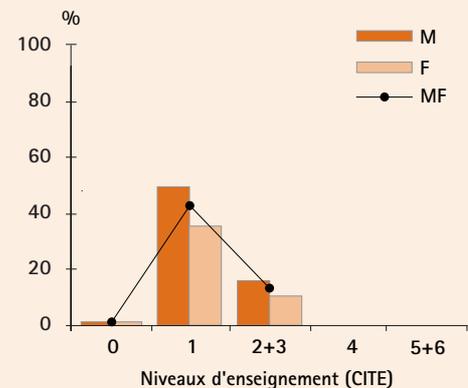


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	274
Population totale (000) :	11 305
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	44
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	99
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	32
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	13
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	240
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	19 850	816 393	173 205	...	...
	% F	50	40	38	...	...
Enseignants	MF	**485	16 660	6 215	...	...
	% F	**87	25	...	...	...
Établissements		154	4 519	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

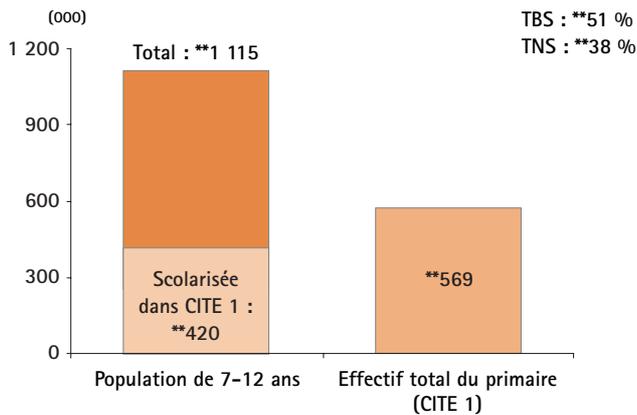


<b>0</b>	Éducation préscolaire	<b>3B</b>	2ème cycle de l'enseignement secondaire technique : Bac techn.
<b>1</b>	Enseignement primaire : CEP	<b>3C</b>	2ème cycle de l'enseignement secondaire professionnel : BEP, Bac Pro, Diplôme d'État
<b>2A</b>	1er cycle de l'enseignement secondaire général : BEPC	<b>4B</b>	Formation continue ou professionnelle : Diplôme d'État
<b>2B</b>	1er cycle de l'enseignement secondaire technique : CAP	<b>5A</b>	1er cycle de l'enseignement supérieur : DEUG, Licence, Maîtrise, DESS, CAPES, Ingénieur
<b>2C</b>	1er cycle de l'enseignement secondaire professionnel : CAP	<b>5B</b>	Formation professionnelle et technique supérieure : BTS, DUT, Ingénieur de travaux
<b>3A</b>	2ème cycle de l'enseignement secondaire général : Bac	<b>6</b>	2ème cycle de l'enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1998

# Burundi

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)



## Informations générales

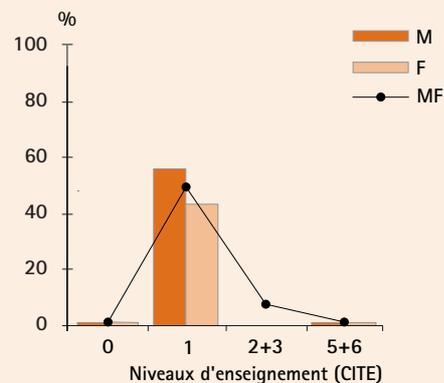
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	28
Population totale (000) :	6 457
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	42
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	119
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	55
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	38
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	140
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,9
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

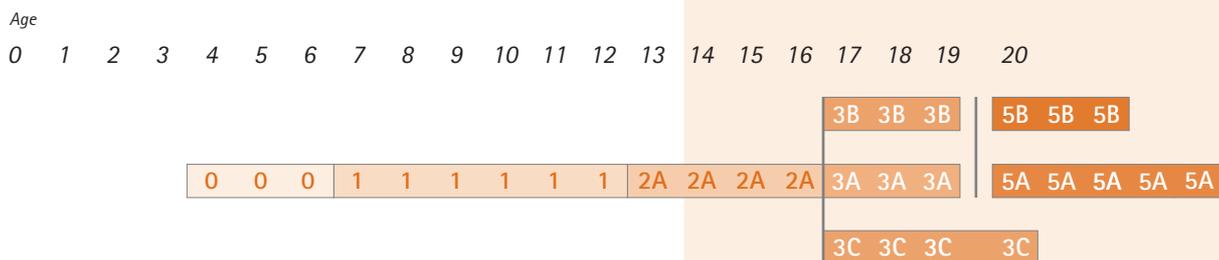
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	4 938	557 344 <sup>1</sup>	61 482 <sup>1</sup>	.	5 037
	% F	50	45 <sup>1</sup>	...	.	30
Enseignants	MF	...	12 107 <sup>1</sup>	**3 546 <sup>1</sup>	.	379
	% F	...	54 <sup>1</sup>	...	.	...
Établissements		...	1 512 <sup>1</sup>	400	.	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

1. Enseignement public seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Éducation préprimaire
- 1** Enseignement primaire
- 2A** Premier cycle du secondaire
- 3A** Deuxième cycle du secondaire
- 3B** Enseignement technique : diplôme A3

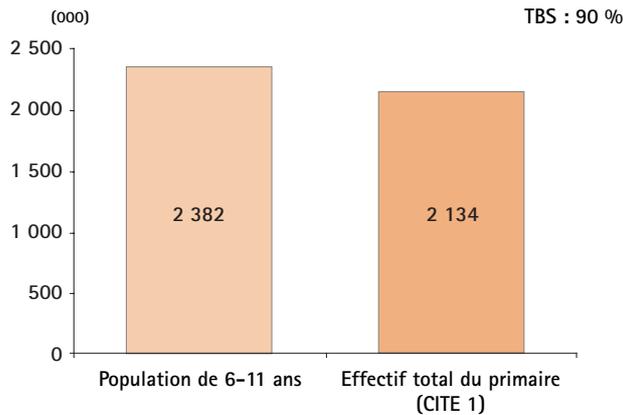
- 3C** Enseignement technique : diplôme A2
- 5A** Enseignement supérieur universitaire : Licence, Ingénierat, médecine
- 5B** Enseignement technique supérieur : diplôme A1

1998

# Cameroun

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



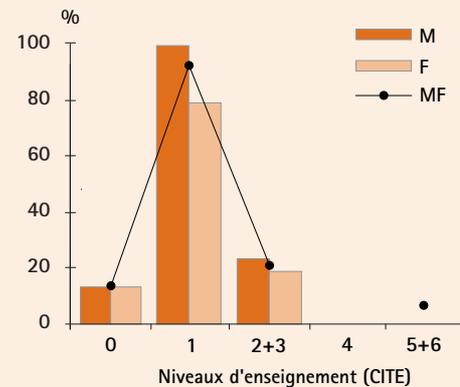
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	475
Population totale (000) :	14 305
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	55
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	74
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	80
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	67
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	610
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	2,6
- des dépenses totales du gouvernement :	10,9

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

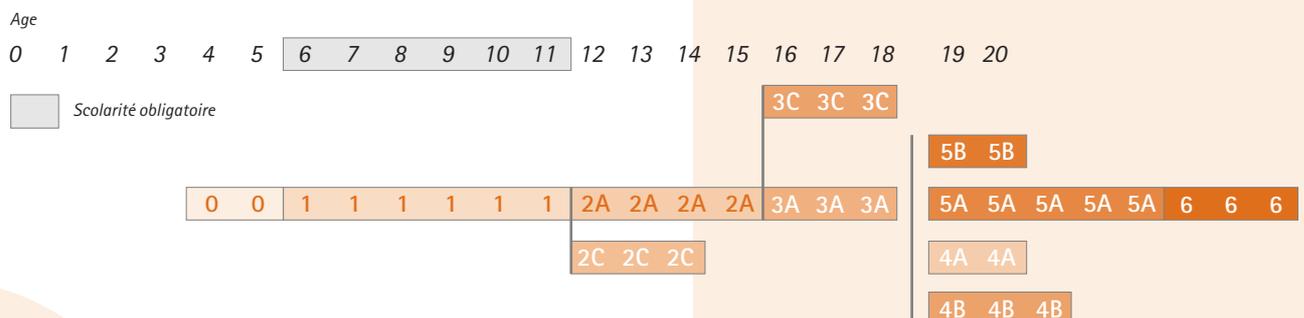
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	103 906	2 133 707	463 561	...	66 902
	% F	48	45	44	...	...
Enseignants	MF	4 438	41 142	19 515	...	2 645
	% F	97	36	28	...	...
Établissements		1 371	9 459	947	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		8,1 <sup>1</sup>	56,1 <sup>1</sup>	35,8 <sup>1</sup>	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Dépenses publiques ordinaires seulement. Non compris les dépenses des niveaux 4, 5 et 6.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



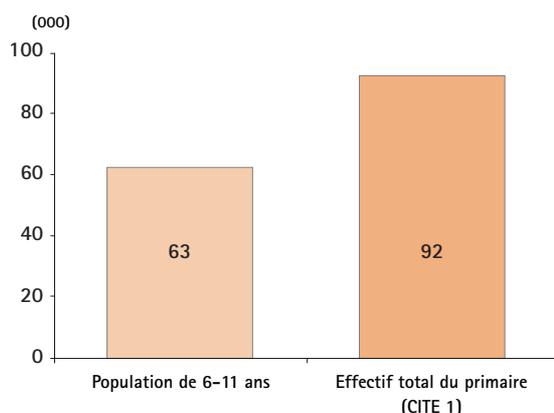
- 0** Éducation préprimaire
- 1** Enseignement primaire : CEPE
- 2A** 1er cycle de l'enseignement secondaire général : BEPC
- 2C** 1er cycle de l'enseignement secondaire technique : Section artisanale rurale (SAR) et ménagère (SM)
- 3A** 2ème cycle de l'enseignement secondaire général : Bac
- 3C** École normale d'instituteurs de l'enseignement général (ENIEG) : CAPIEMP  
École normale d'instituteurs de l'enseignement technique (ENIET) : CAPIET

- 4A** Capacité en droit
- 4B** École normale d'instituteurs de l'enseignement général (ENIEG) : DIPEN  
École normale d'instituteurs de l'enseignement technique (ENIET) : DIPET
- 5A** 1er cycle de l'enseignement supérieur : DEUG, Licence, Maîtrise, DESS  
École d'ingénieurs  
École de médecine (6 ans)
- 5B** Formation professionnelle et technique supérieure
- 6** 2ème cycle de l'enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1998

# Cap-Vert

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)<sup>1</sup>



1. La population ainsi que les taux ne sont pas présentés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> :	4 033
Population totale (000) :	408
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	69
Nombre moyen d'enfants par femme :	3,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	56
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	83
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	64
Monnaie nationale :	Escudo
PNB par habitant (\$EU) :	1 290
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,4
- des dépenses totales du gouvernement :	...

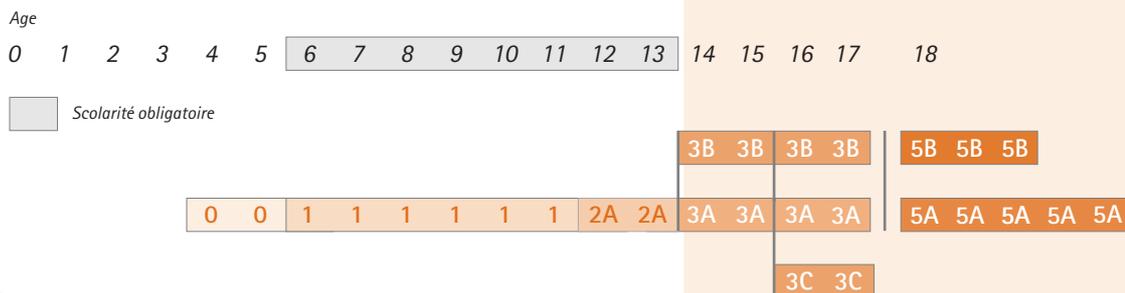
## Élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	91 636	40 314 <sup>1</sup>	.	...
	% F	...	49	...	.	...
Enseignants	MF	...	3 190	**1 665	.	...
	% F	...	62	...	.	...
Établissements		...	...	...	.	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	.	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

1. Non compris les écoles d'infirmières et les écoles d'instituteurs.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Pré-éscolar
- 1** Ensino primário
- 2A** Tronco comun (1 ciclo)
- 3A** Ensino secundario geral (2 e 3 ciclo)
- 3B** Ensino secundário técnico (2 e 3 ciclo) – orientação geral  
Ensino secundário técnico (2 e 3 ciclo) – orientação técnica

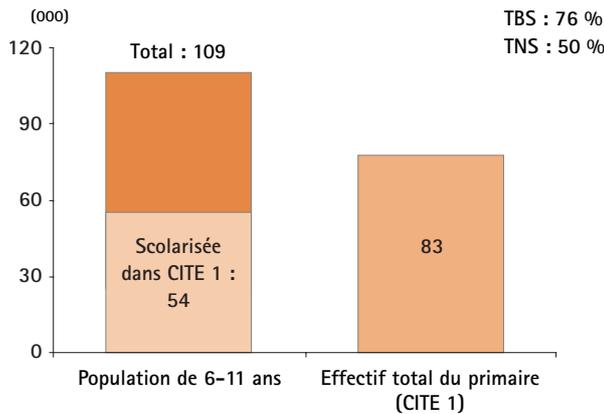
- 3C** Instituto Pedagógico : Formação de professores de primário  
Escolas de enfermagem
- 5A** Ensino superior (ISECMAR e ISE) : Licenciatura
- 5B** Ensino superior (ISECMAR e ISE) : Bacharelato

1998

# Comores

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



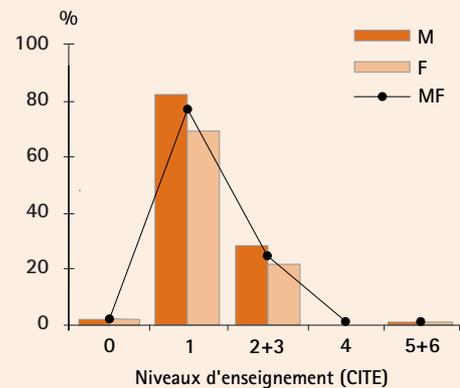
Superficie en Km <sup>2</sup> :	2 235
Population totale (000) :	658
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	59
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	76
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	66
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	51
Monnaie nationale :	...
PNB par habitant (\$EU) :	370
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,1
- des dépenses totales du gouvernement :	23,1

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	1 312	82 789	28 718	73	649
	% F	51	45	44	38	43
Enseignants	MF	...	2 381	...	15	67
	% F	...	26	...	13	10
Établissements		...	348	151	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		...	41,6	41,2	3,7	3,3
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	93,6	100,0	93,8	68,5

1. Dépenses non réparties : 10,1 %

Taux bruts de scolarisation

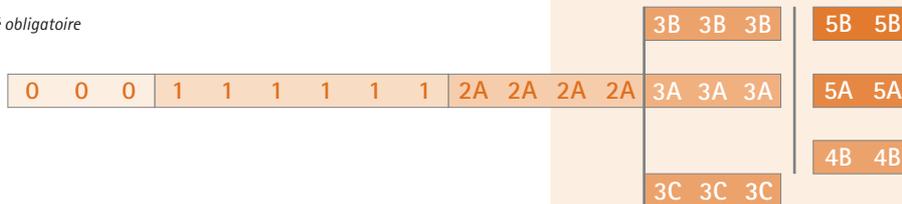


Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

■ Scolarité obligatoire



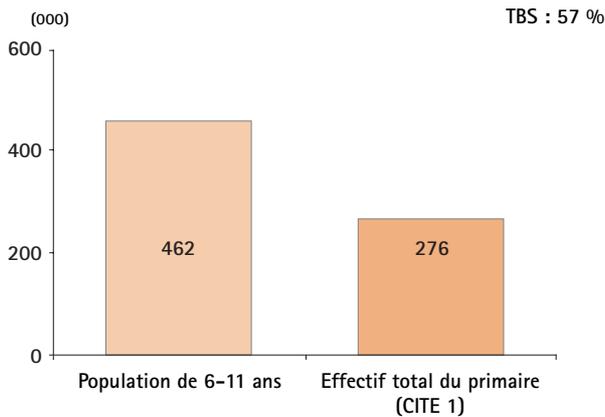
- 0** Enseignement préscolaire
- 1** Enseignement primaire : CEPE
- 2A** Enseignement secondaire (1er cycle) : BEPC
- 3A** Enseignement secondaire (2ème cycle) : Bac
- 3B** Enseignement secondaire techn. d'administration et de gestion : Bac

- 3C** Enseignement secondaire techn. et professionnel : BEP
- 4B** Enseignement supérieur de formation des instituteurs : DIFOSI
- 5A** Enseignement supérieur : DEUG
- 5B** Enseignement supérieur : DEUG

1998

# Congo

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



## Informations générales

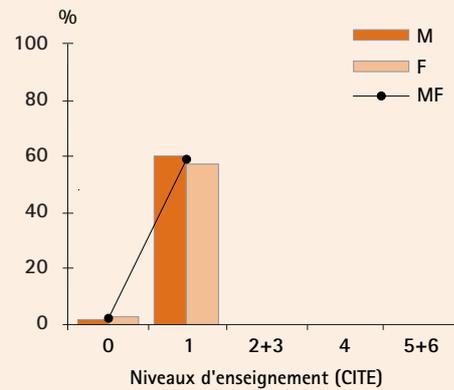
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	342
Population totale (000) :	2 785
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,8
Espérance de vie à la naissance (années) :	51
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	90
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	85
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	71
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	580
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	4,7
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

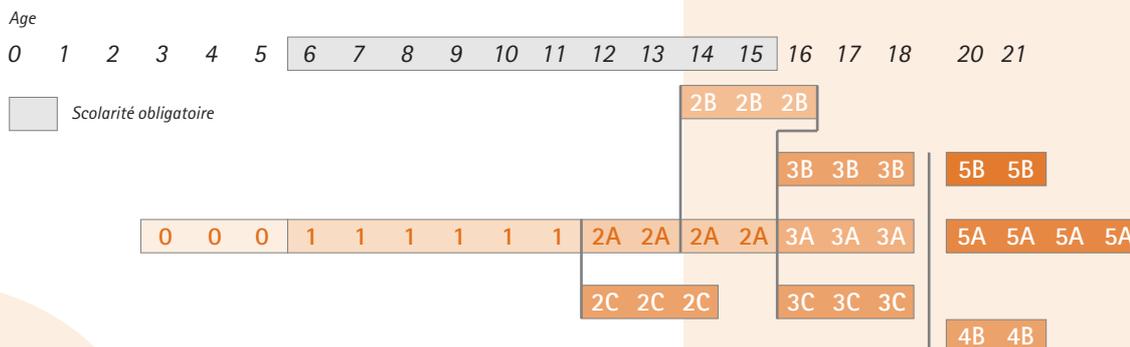
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	6 033	276 451	114 450 <sup>1</sup>	...	...
	% F	61	49	38 <sup>1</sup>	...	...
Enseignants	MF	606	4 515	5094 <sup>1</sup>	...	...
	% F	100	42	10 <sup>1</sup>	...	...
Établissements		95	1 168	294 <sup>1</sup>	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



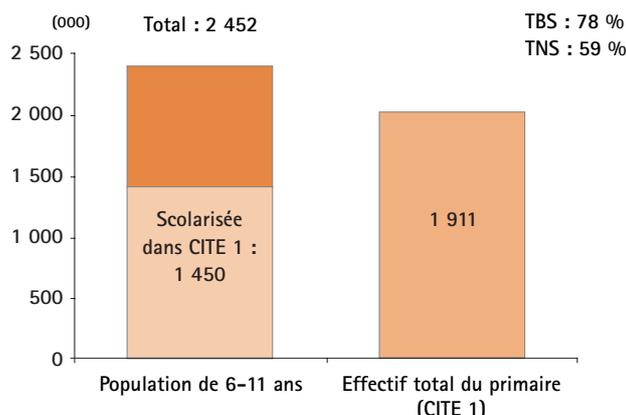
- 0** Éducation préscolaire
- 1** Enseignement primaire : CEPE
- 2A** Enseignement secondaire général (1er cycle) : BEPC
- 2B** Enseignement secondaire technique (1er cycle) : BET
- 2C** Enseignement professionnel
- 3A** Enseignement secondaire général (2ème cycle) : Bac général
- 3B** Enseignement secondaire technique (2ème cycle) : Bac techn.
- 3C** Enseignement secondaire professionnel (2ème cycle)
- 4B** Cycle moyen supérieur
- 5A** Enseignement supérieur : DEUG, Licence, Maîtrise, CAPEL
- 5B** Formation professionnelle supérieure : BTS

1998

# Côte d'Ivoire

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

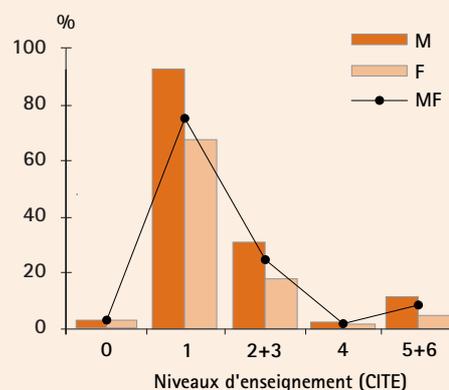


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	322
Population totale (000) :	14 292
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,1
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	87
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	53
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	36
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	680
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,3
- des dépenses totales du gouvernement :	15,9

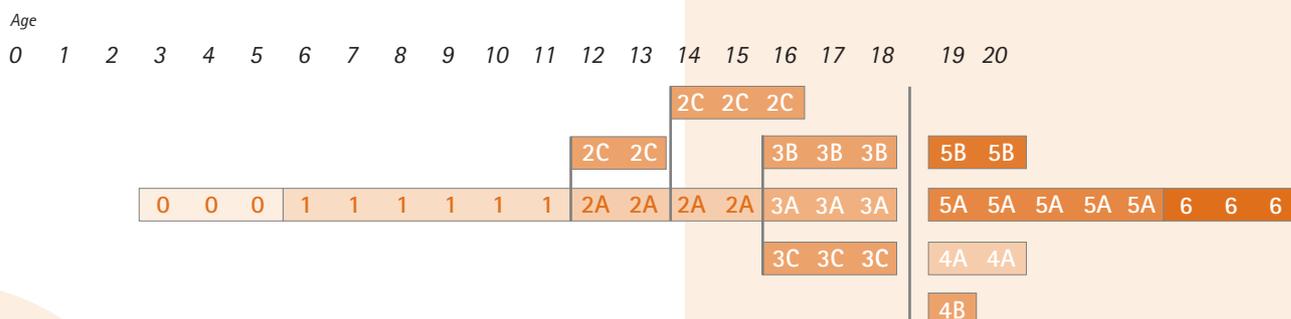
Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	35 553	1 910 820	**586 431	5 570	96 681
	% F	49	43	**35	45	26
Enseignants	MF	1 580	44 731	20 124	...	...
	% F	96	20	...	...	...
Établissements		276	8 082	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		0,1	43,2	33,3	-	23,5
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	90,9	82,9	-	24,4

Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



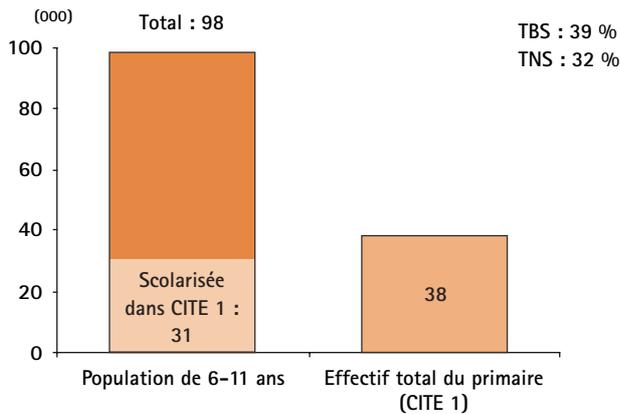
- 0** Éducation préscolaire
- 1** Enseignement primaire : CEPE
- 2A** Enseignement secondaire général (1er cycle) : BEPC
- 2C** Enseignement secondaire technique et professionnel (1er cycle) : CQP, CAP
- 3A** Enseignement secondaire général (2ème cycle) : Bac
- 3B** Enseignement secondaire technique (2ème cycle) : Bac techn.
- 3C** Enseignement secondaire professionnel (2ème cycle) : BEP, BT

- 4A** Enseignement pré-universitaire : Capacité
- 4B** Enseignement post-secondaire non supérieur : DAT
- 5A** Enseignement universitaire général (1er cycle) : DEUG, PCEM1, Licence, Maîtrise École d'ingénieurs
- 5B** Enseignement supérieur technique et professionnel : DUT, Diplôme de cadre moyen
- 6** Enseignement supérieur (2ème cycle) : Doctorat

1998

# Djibouti

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



## Informations générales

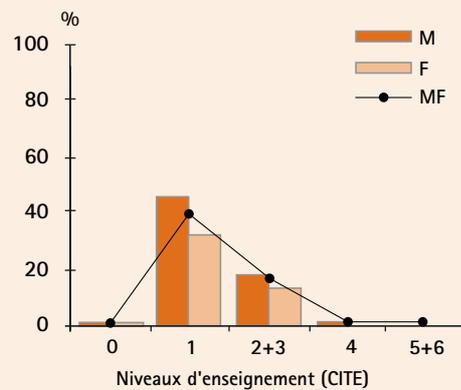
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	23
Population totale (000) :	623
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	50
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	106
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	74
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	51
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	3,4
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	171	38 194	15 511	73 <sup>1</sup>	175
	% F	60	41	42	29 <sup>1</sup>	51
Enseignants	MF	6	966	680	16 <sup>1</sup>	20
	% F	100	28	22	38 <sup>1</sup>	30
Établissements		2	80	30	1 <sup>1</sup>	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.

## Taux bruts de scolarisation

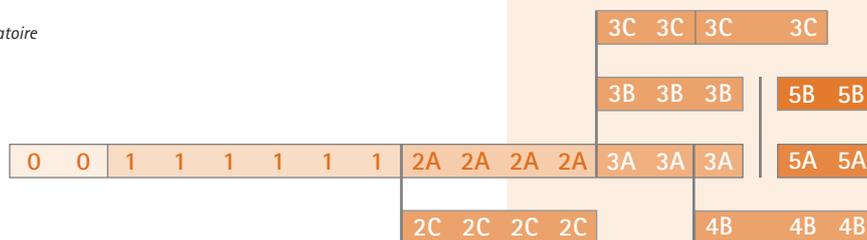


## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Scolarité obligatoire



0	Enseignement préscolaire
1	Enseignement primaire : CEFP
2A	Enseignement moyen général : BEPC
2C	Enseignement moyen professionnel : CAP
3A	Enseignement secondaire général : Bac
3B	Enseignement secondaire technique : Bac techn.

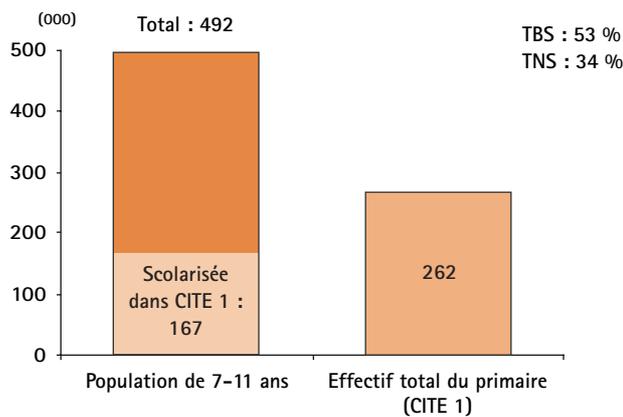
3C	Enseignement secondaire professionnel : BEPE (2 ans)-->Bac pro
4B	École normale (2 ans) Formation paramédicale (3 ans)
5A	DEUG
5B	BTS

# Érythrée

1998

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-11 ans)



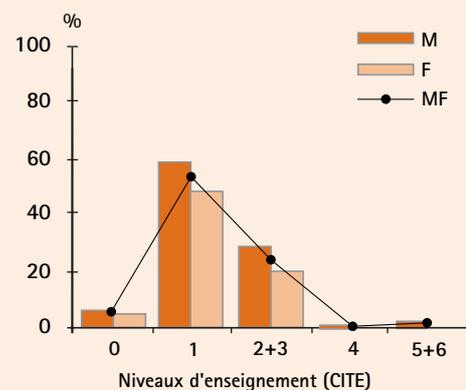
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	118
Population totale (000) :	3 577
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	51
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,7
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	91
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	66
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	43
Monnaie nationale :	Nafka
PNB par habitant (\$EU) :	210
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	5,0
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

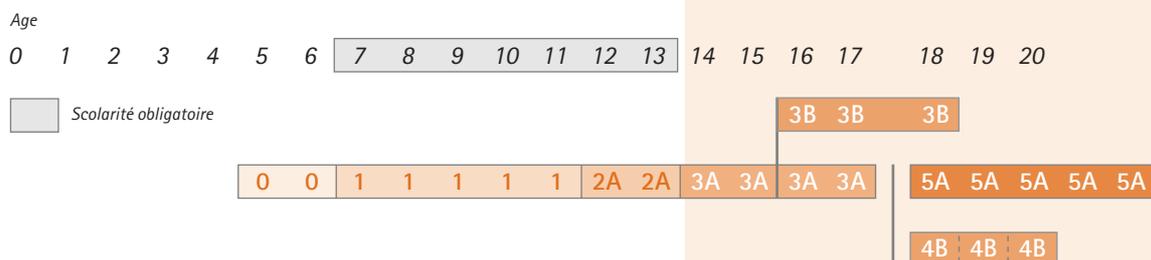
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	11 581	261 963	115 393	727	3 994
	% F	47	45	41	19	14
Enseignants	MF	321	5 576	2 278	63	184
	% F	97	35	12	8	13
Établissements		88	593	150	3	
Dépenses publiques de l'éducation <sup>1</sup>						
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		. <sup>3</sup>	49,1 <sup>3</sup>	13,5	0,6	8,9
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Dépenses publiques ordinaires seulement.  
2. Dépenses non réparties : 27,8 %  
3. Les données du niveau 0 sont incluses dans le niveau 1.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



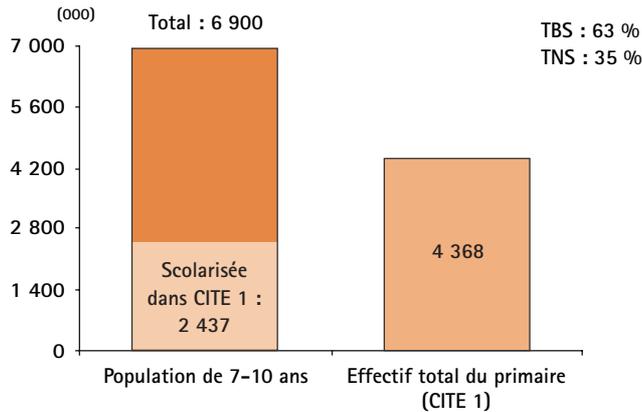
0	Primary education
1	Elementary education
2A	Middle school education
3A	Secondary education

3B	Technical schools
4B	Technical and vocational college
5A	Higher Education: Certificate, Diploma, Bachelor's Degree

# Éthiopie

1998

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-10 ans)



## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 104
Population totale (000) :	59 649
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,5
Espérance de vie à la naissance (années) :	43
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	116
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	42
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	30
Monnaie nationale :	Birr
PNB par habitant (\$EU) :	100
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,8 <sup>1</sup>
- des dépenses totales du gouvernement :	...

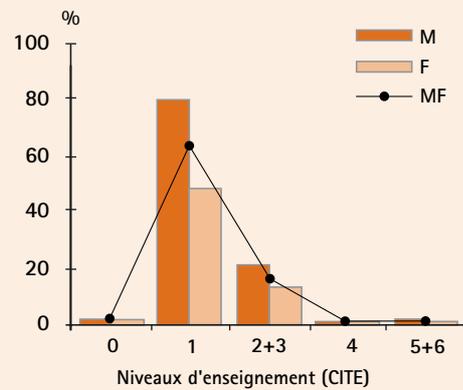
1. Données de 1999.

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

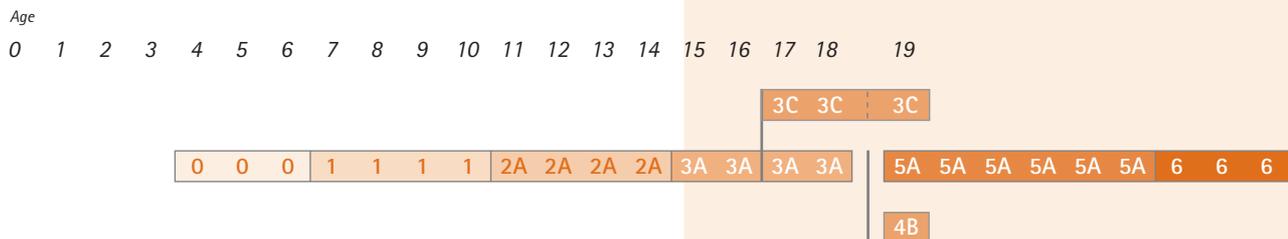
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	90 321	4 367 929	1 859 406	5 443	52 305
	% F	49	38	38	47	19
Enseignants	MF	2 487	126 031 <sup>1</sup>	. <sup>1</sup>	...	2 228
	% F	93	26 <sup>1</sup>	. <sup>1</sup>	...	6
Établissements		793	11 453 <sup>1</sup>	. <sup>1</sup>	11	
Dépenses publiques de l'éducation <sup>2</sup>						
- répartition des dép. totales (%) <sup>3</sup>		. <sup>4</sup>	. <sup>4</sup>	65,2 <sup>4</sup>	. <sup>4</sup>	10,2
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Les données des niveaux 2 et 3 sont incluses dans le niveau 1.  
 2. Les données se réfèrent à 1999.  
 3. Dépenses non réparties : 24,6 %  
 4. Les données des niveaux 0, 1 et 4 sont incluses dans les niveaux 2 et 3.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



0	Kindergarten
1	Primary education
2A	Lower secondary education
3A	Upper secondary education

3C	Technical vocational education and training
4B	Teacher Training Institute
5A	Higher Education: Diploma, Undergraduate Degree, Master's Degree
6	Doctor's Degree

1998

# Gabon

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

Le graphique n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	268
Population totale (000) :	1 167
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	52
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	87
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	4 000
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,3
- des dépenses totales du gouvernement :	9,6

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

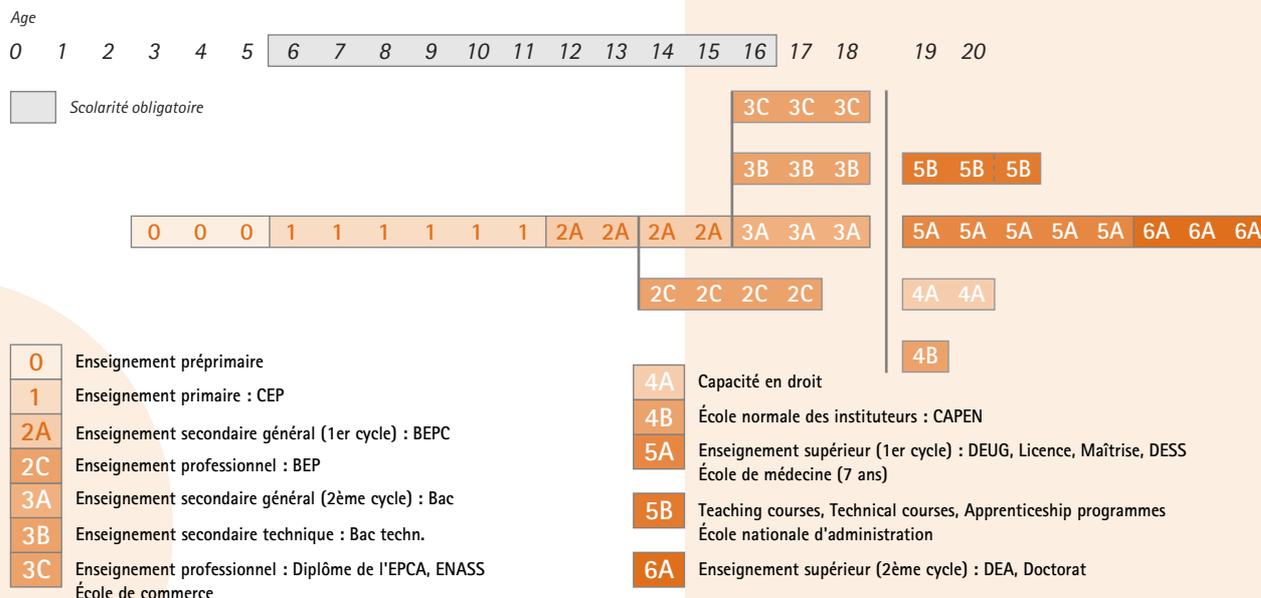
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	265 244	86 543	...	7 473
	% F	...	50	46	...	36
Enseignants	MF	...	6 022	3 078	...	585
	% F	...	42	17	...	17
Établissements		...	1 175	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		5,8	38,3	30,1	1,2	9,8 <sup>2</sup>
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Dépenses non réparties : 16,0 %

2. Les données du niveau 4 sont incluses dans les niveaux 5 et 6.

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

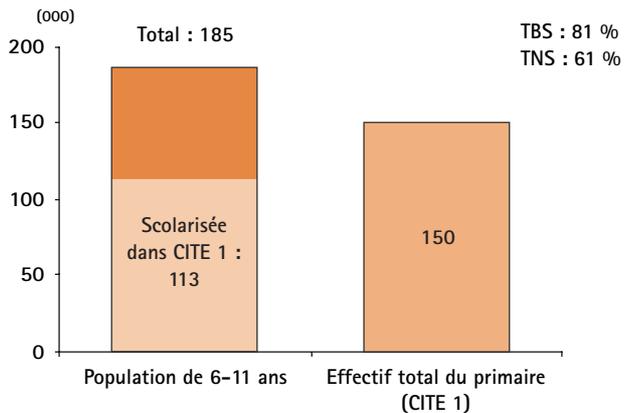
## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



1998

# Gambie

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



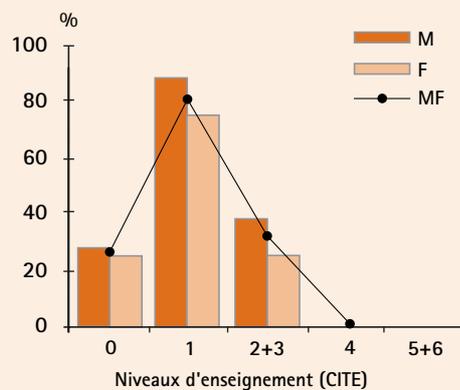
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	11
Population totale (000) :	1 229
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,3
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	122
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	42
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	27
Monnaie nationale :	Dalasi
PNB par habitant (\$EU) :	340
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

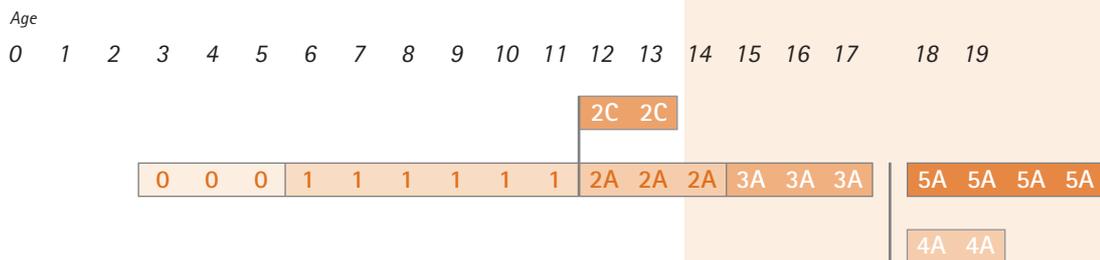
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	28 823	150 403	47 106	76	...
	% F	47	46	40	97	...
Enseignants	MF	...	4 578	**1 948	...	...
	% F	...	30	**15	...	...
Établissements		264	331	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0 Nursery schools
- 1 Lower basic schools
- 2A Upper basic schools
- 2C Skill centres

- 3A Senior secondary schools
- 4A Teacher Training College: Primary Teacher Certificate
- 5A Higher Education

1998

# Ghana

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

(Informations non disponibles)

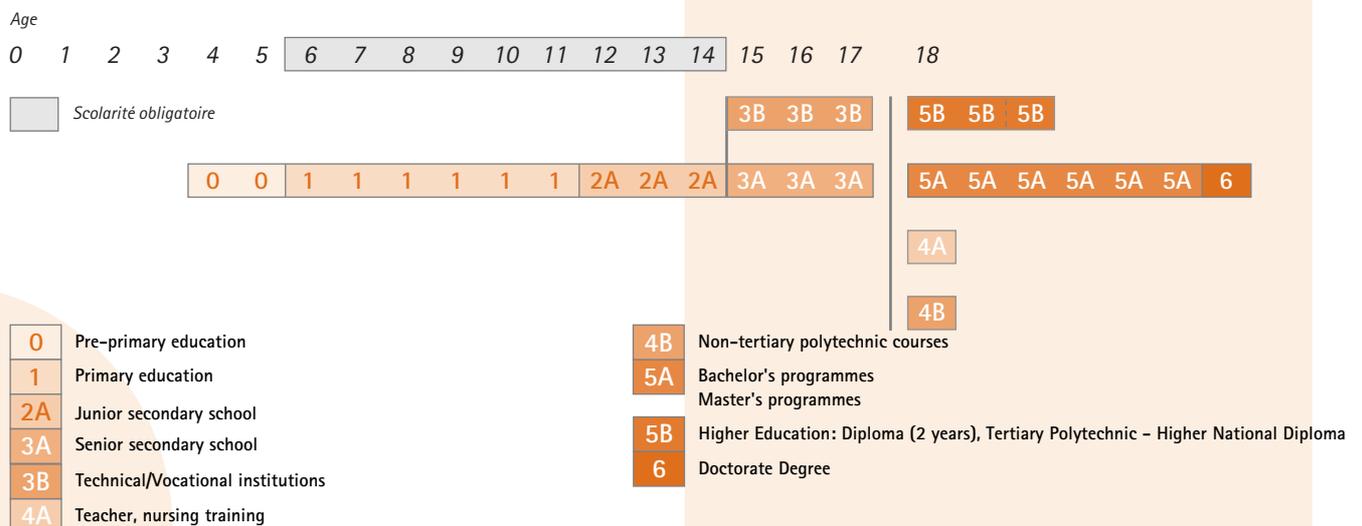
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	239
Population totale (000) :	19 162
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,8
Espérance de vie à la naissance (années) :	60
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	66
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	78
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	60
Monnaie nationale :	Cedi
PNB par habitant (\$EU) :	390
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

(Informations non disponibles)

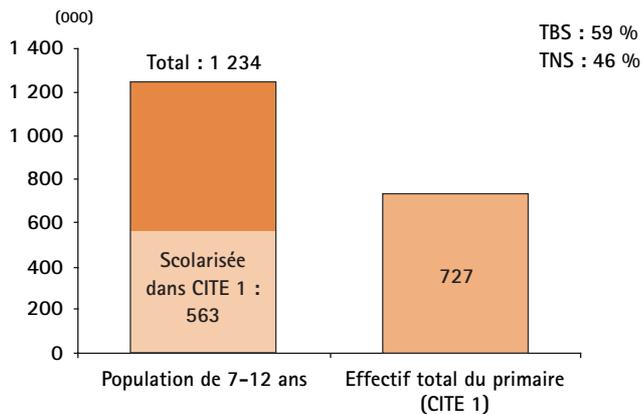
Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



1998

# Guinée

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)



## Informations générales

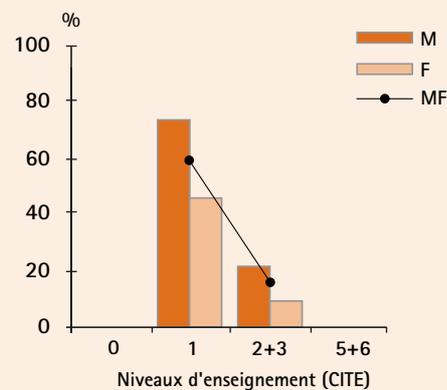
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	246
Population totale (000) :	7 337
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,5
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,5
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	124
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	520
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	1,8
- des dépenses totales du gouvernement :	25,8

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

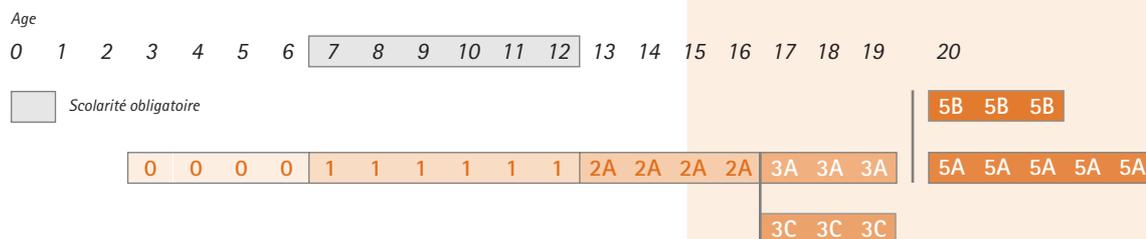
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	726 561	165 934 <sup>1</sup>	.	...
	% F	...	38	26 <sup>1</sup>	.	...
Enseignants	MF	...	15 512	5 356 <sup>1</sup>	.	...
	% F	...	25	11 <sup>1</sup>	.	...
Établissements		...	34 906	358 <sup>1</sup>	.	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	.	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

1. Enseignement général seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0 Éducation préscolaire
- 1 Enseignement primaire : CEPE
- 2A Collège : BEPC
- 3A Lycée : Bac 1 et 2
- 3C École professionnelle/technique, type A : CAP

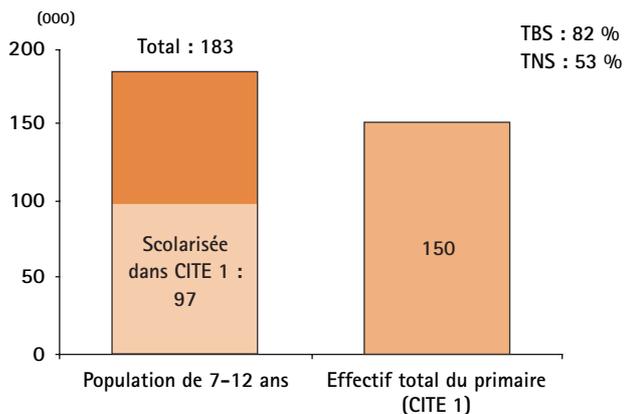
- 5A Université : Maîtrise  
Institut d'enseignement supérieur : DES  
École de médecine (6 ans)
- 5B École professionnelle/technique, type B

1999

# Guinée-Bissau

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)

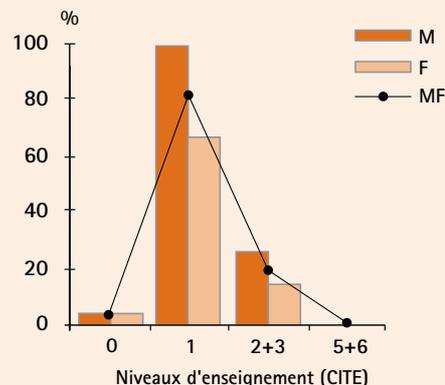


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	36
Population totale (000) :	1 187
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	45
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	130
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	58
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	18
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	160
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	1,7
- des dépenses totales du gouvernement :	...

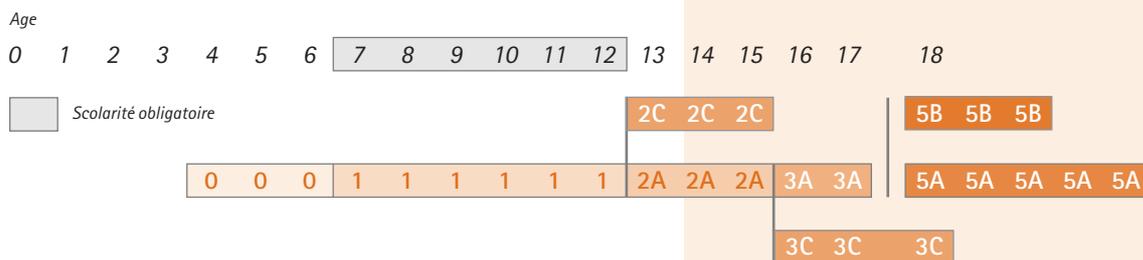
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	4 159	149 530	25 324	.	463
	% F	51	40	36	.	...
Enseignants	MF	194	4 306	**1 913	.	...
	% F	73	21	**8	.	...
Établissements		54	759	**85	.	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



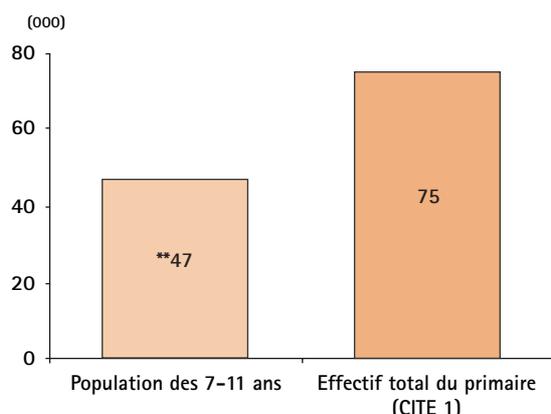
- 0 Enseignement préprimaire
- 1 Enseignement de base
- 2A Enseignement secondaire général
- 2C Formation professionnelle
- 3A Enseignement secondaire complémentaire

- 3C École de formation des enseignants  
École d'infirmières  
Enseignement technique professionnel
- 5A Faculté de droit  
École de médecine (7 ans)
- 5B École normale supérieure

# Guinée équatoriale

1998

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-11 ans)<sup>1</sup>



1. La population ainsi que les taux ne sont pas présentés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	28
Population totale (000) :	431
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,5
Espérance de vie à la naissance (années) :	50
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	108
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	91
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	71
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	1 060
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	1,8
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	16 645	74 940	18 802 <sup>1</sup>	.	...
	% F	51	44	26 <sup>1</sup>	.	...
Enseignants	MF	387	1 322	763 <sup>1</sup>	.	...
	% F	36	28	4 <sup>1</sup>	.	...
Établissements		180	483	62 <sup>1</sup>	.	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		./. <sup>3</sup>	./. <sup>3</sup>	60,5 <sup>3</sup>	.	18,4
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

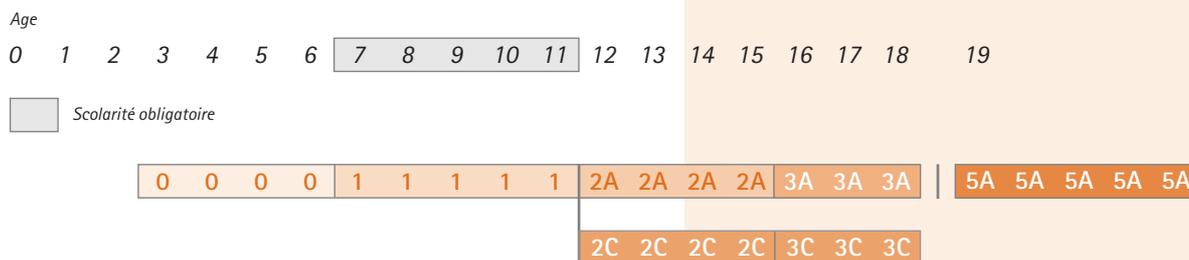
1. Enseignement général seulement.

2. Dépenses non réparties : 21,1 %

3. Les données des niveaux 0 et 1 sont incluses dans les niveaux 2 et 3.

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



0	Préprimaire
1	Primaire : CEP
2A	1er cycle secondaire général : Bachillerato elemental
2C	1er cycle secondaire technique ou professionnel : Oficial industrial

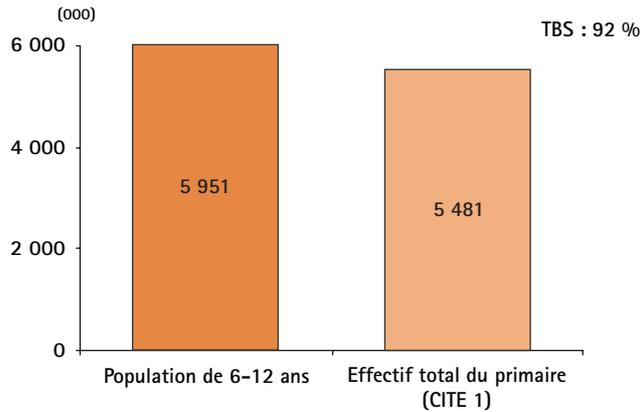
3A	2ème cycle secondaire général : Bachillerato superior
3C	2ème cycle technique ou professionnel : Maestría industrial Formation professionnelle spécifique d'enseignants
5A	1er cycle universitaire général : Licenciatura, Ingeniero superior

1998

# Kenya

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)



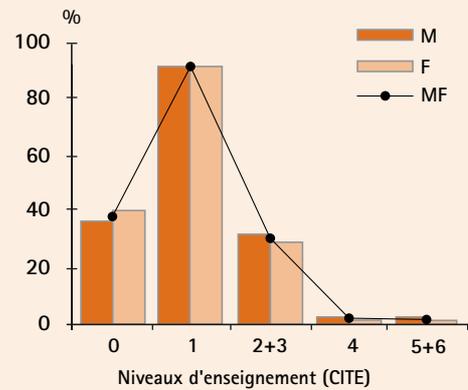
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	580
Population totale (000) :	29 008
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	52
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,5
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	66
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	88
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	73
Monnaie nationale :	Shilling
PNB par habitant (\$EU) :	350
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	6,5
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	1 016 606	5 480 689	1 139 569 <sup>1</sup>	17 115	44 411
	% F	51	49	48 <sup>1</sup>	34	32
Enseignants	MF	37 752	192 306	43 694 <sup>1</sup>	...	...
	% F	99	42	4 <sup>1</sup>	...	...
Établissements		23 977	17 611	3 234 <sup>1</sup>	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



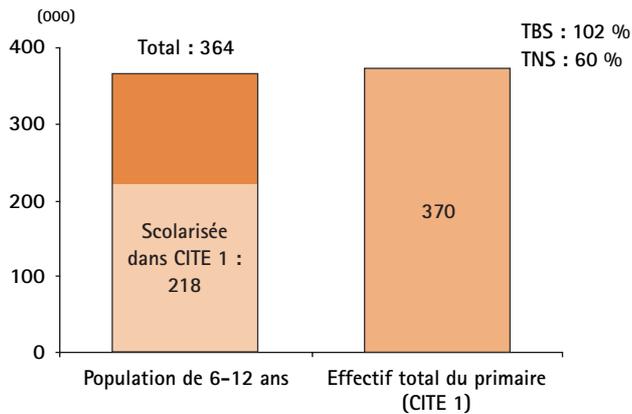
- 0 Early childhood and pre-primary education
- 1 Primary education
- 2A Lower secondary
- 2C Village/Youth polytechnics
- 3A Upper secondary

- 4A Institutes of Technology
- 5A Higher Education: Bachelor's and Master's Degrees
- 5B Higher Education: High National Diploma (Nursing courses, Teacher Training Colleges)
- 6 Doctor's Degree

1998

# Lesotho

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)



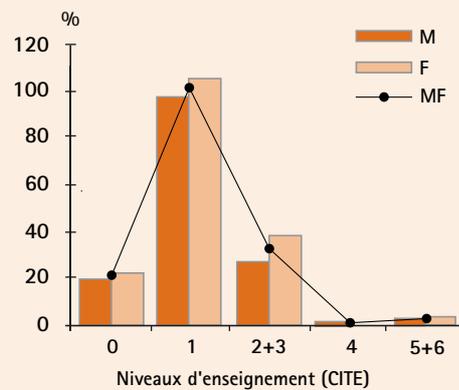
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	30
Population totale (000) :	2 062
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,3
Espérance de vie à la naissance (années) :	56
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	93
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	71
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	93
Monnaie nationale :	Maloti
PNB par habitant (\$EU) :	590
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	13,2
- des dépenses totales du gouvernement :	25,5

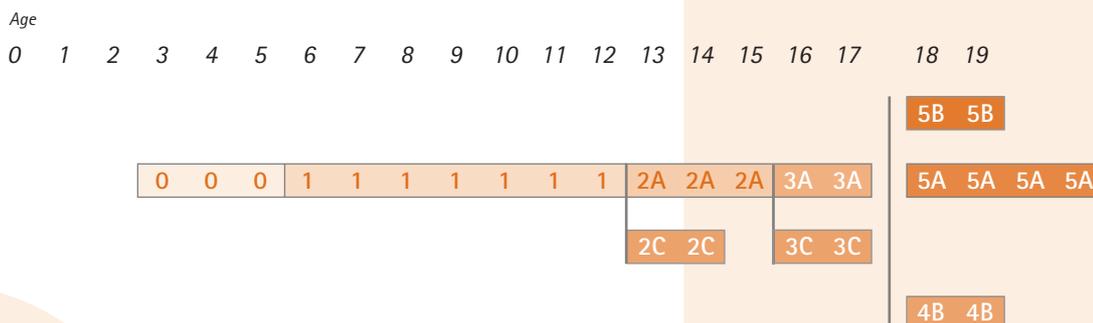
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	36 079	369 515	72 235	536	4 046
	% F	*53	52	58	34	64
Enseignants	MF	1 970	14 555	*3 126	...	436
	% F	100	80	...	...	...
Établissements		...	1 264	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		.	49,6	21,6	6,9	21,9
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		.	84,5	86,5	...	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Early childhood development
- 1** Primary education
- 2A** Junior secondary
- 2C** Technical and vocational education
- 3A** Senior secondary education

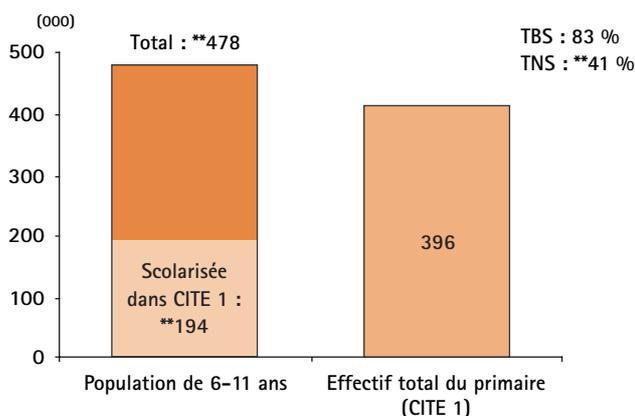
- 3C** Technical and vocational education
- 4B** Technical and vocational education
- 5A** Higher Education: Certificate
- 5B** Higher Education: Bachelor's and Master's Degrees  
Teacher Training education

1998

# Libéria

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

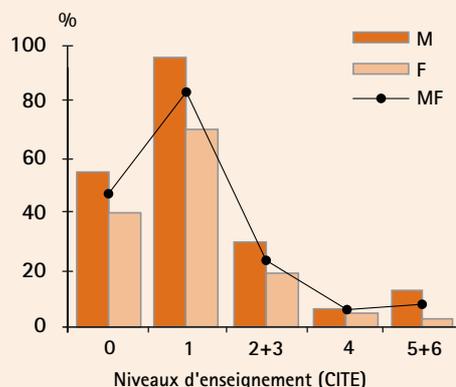


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	111
Population totale (000) :	2 666
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,8
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	116
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	67
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	35
Monnaie nationale :	Dollar
PNB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	...
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

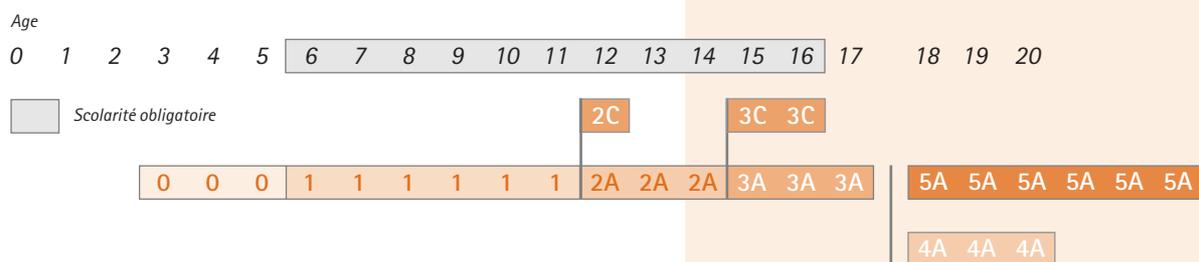
### Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	111 590	395 611	113 878	10 610	20 804
	% F	42	42	39	38	19
Enseignants	MF	6 158	10 047	6 621	198	633
	% F	19	19	16	25	15
Établissements		...	...	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	...	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

### Taux bruts de scolarisation



### Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

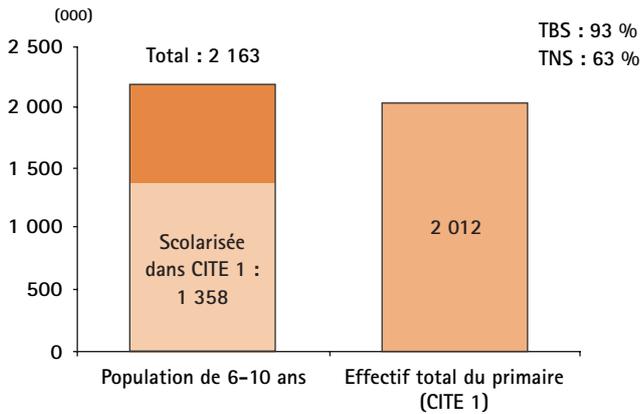


<b>0</b> Pre-primary education	<b>3A</b> Vocational education
<b>1</b> Primary education	<b>3C</b> Upper secondary vocational: Certificate
<b>2A</b> Lower secondary programmes	<b>4A</b> Colleges/professional studies (Certificate/AA Degree)
<b>2C</b> Lower secondary vocational	<b>5A</b> Higher Education: Bachelor's and Master's Degrees

1998

# Madagascar

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-10 ans)



## Informations générales

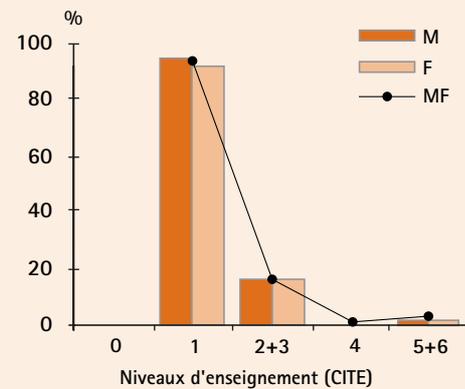
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	587
Population totale (000) :	15 057
- taux de croissance annuel moyen (%) :	3,0
Espérance de vie à la naissance (années) :	58
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	83
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	72
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	58
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	260
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	1,9
- des dépenses totales du gouvernement :	10,2

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

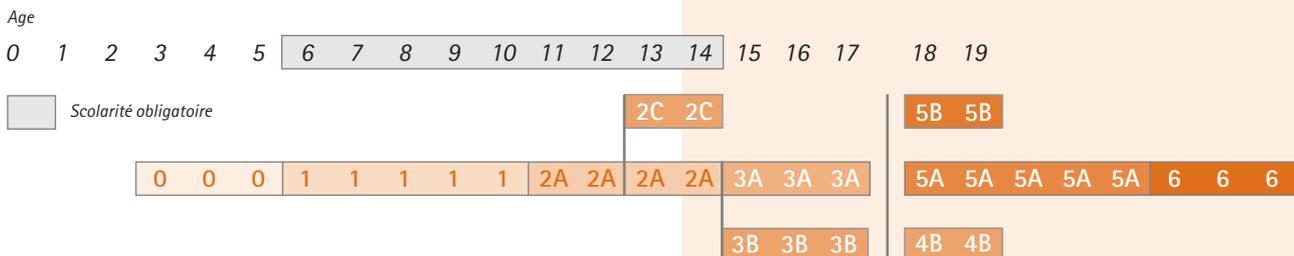
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	2 012 416	334 250 <sup>1</sup>	306	31 013
	% F	...	49	50 <sup>1</sup>	...	46
Enseignants	MF	...	42 678	18 987 <sup>1</sup>	32	1 471
	% F	...	58	45 <sup>1</sup>	13	31
Établissements		...	14 438	1 630 <sup>1</sup>	1	
Dépenses publiques de l'éducation		...				
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		...	40,3 <sup>3</sup>	32,0	0,5	17,2
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.  
2. Dépenses non réparties : 10,0 %  
3. Les données du niveau 0 sont incluses dans le niveau 1.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



0	Éducation préprimaire
1	Enseignement primaire : CEPE
2A	Enseignement secondaire (1er cycle) : BEPC
2C	Formation professionnelle initiale : CFEP
3A	Enseignement secondaire (2ème cycle) : Bac
3B	Formation professionnelle initiale : Bac techn. Formation professionnelle qualifiée : BAE, BT
4B	École normale niveau 1 (EN 1) Institut National de Formation Pédagogique (INFP)

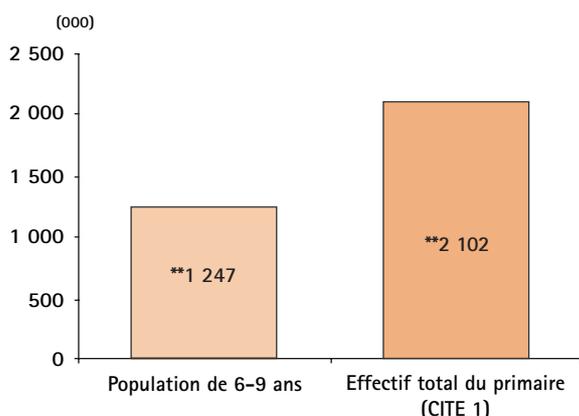
5A	Enseignement supérieur : DEUG, DUES, DUEL, Licence, Maîtrise Formation d'ingénieurs Formation des cadres professionnels École de médecine (7 ans)
5B	Formation technique : DUT
6	2ème cycle de l'enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1997

# Malawi

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-9 ans) <sup>1</sup>



1. La population ainsi que les taux ne sont pas présentés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	118
Population totale (000) :	10 067
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,4
Espérance de vie à la naissance (années) :	39
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	138
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	73
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	43
Monnaie nationale :	Kwacha
PNB par habitant (\$EU) :	210
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,6
- des dépenses totales du gouvernement :	24,6

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	**2 102 424	**946 309	8 300 <sup>1</sup>	3 179
	% F	...	**50	**44	28 <sup>1</sup>	28
Enseignants	MF	...	**34 375	**18 197	290 <sup>1</sup>	509
	% F	...	**40	**31	14 <sup>1</sup>	25
Établissements		...	**3 160	...	6 <sup>1</sup>	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		./.	60,2 <sup>3</sup>	9,5	2,4	14,4
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.

2. Dépenses non réparties : 13,4 %

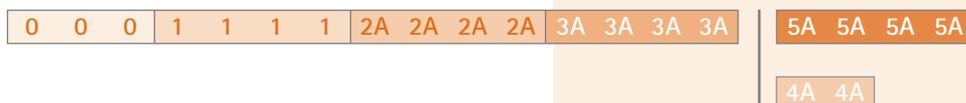
3. Les données du niveau 0 sont incluses dans le niveau 1.

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19



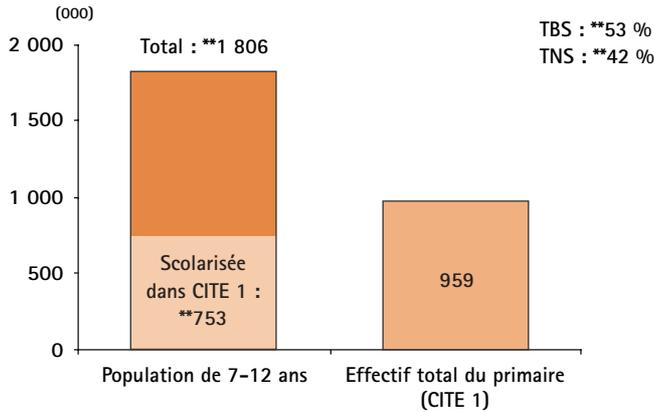
0	Kindergarten
1	First stage (basic education)
2A	Second stage (basic education)
3A	Secondary level

4A	Teacher training Technical programmes
5A	Higher Education: Bachelor's Degree (Art, social sc., education and medicine)

1998

# Mali

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)



## Informations générales

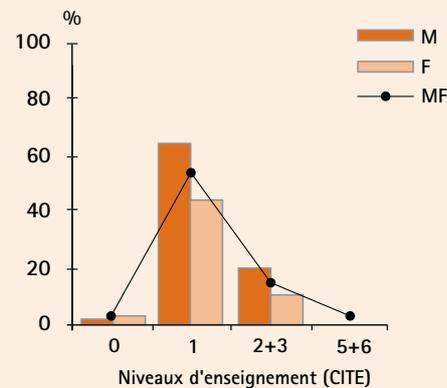
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 240
Population totale (000) :	10 694
- taux de croissance annuel moyen (%) :	3,1
Espérance de vie à la naissance (années) :	53
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	118
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	46
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	31
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	250
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,0
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

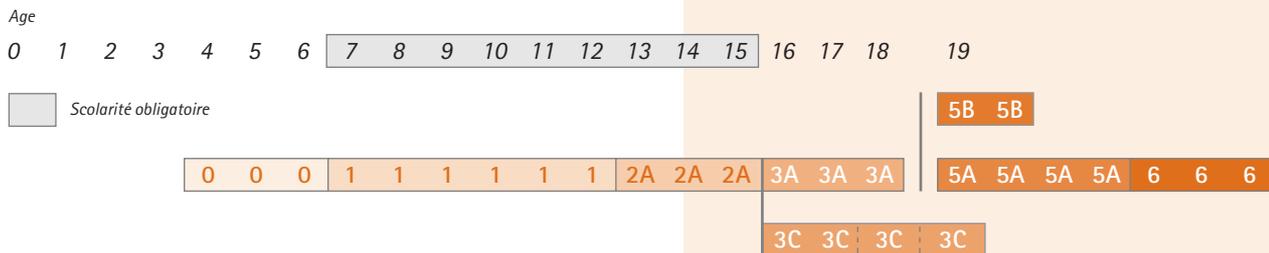
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	25 141	958 935	217 700	.	18 662
	% F	60	41	34	.	...
Enseignants	MF	1 050	*15 447	*7 663	.	960
	% F	80	*23	*14	.	...
Établissements		212	2 873 <sup>1</sup>	597 <sup>1</sup>	.	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		./. <sup>2</sup>	./. <sup>2</sup>	85,4 <sup>2</sup>	.	14,6
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Non compris les écoles Medersas.  
2. Les données des niveaux 0 et 1 sont incluses dans les niveaux 2 et 3.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Éducation préscolaire
- 1** 1er cycle fondamental : CFE
- 2A** 2ème cycle fondamental : DEF
- 3A** Enseignement secondaire général : Bac  
Enseignement secondaire technique : Bac techn.
- 3C** Enseignement secondaire professionnel : CAP, BP  
Enseignement normal (3 ans)

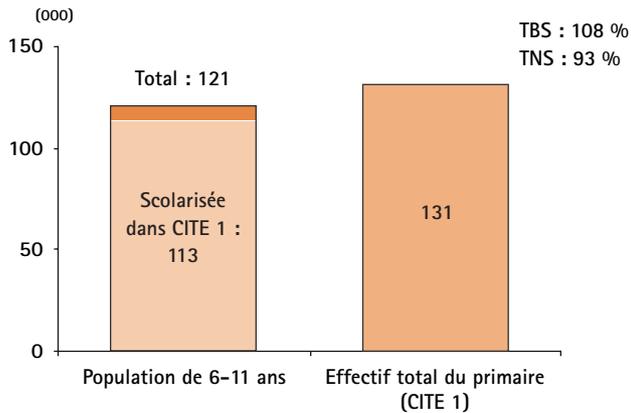
- 5A** 1er cycle enseignement supérieur : DEUG, Licence, Maîtrise  
Diplôme de docteur (7 ans)
- 5B** Enseignement technique supérieur : DUTS  
École Normale Secondaire (ENSEC)
- 6** 2ème cycle enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1998

# Maurice

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



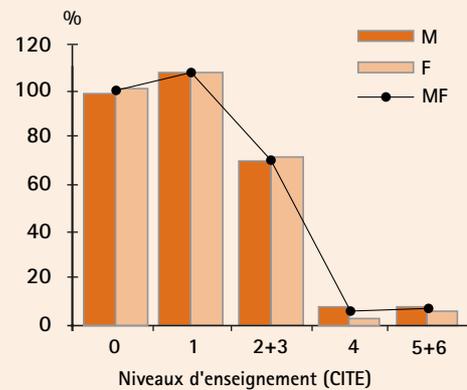
Superficie en Km <sup>2</sup> :	2 040
Population totale (000) :	1 141
- taux de croissance annuel moyen (%) :	1,0
Espérance de vie à la naissance (années) :	71
Nombre moyen d'enfants par femme :	1,9
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	16
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	87
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	80
Monnaie nationale :	Roupie
PNB par habitant (\$EU) :	3 590
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,0
- des dépenses totales du gouvernement :	17,7

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

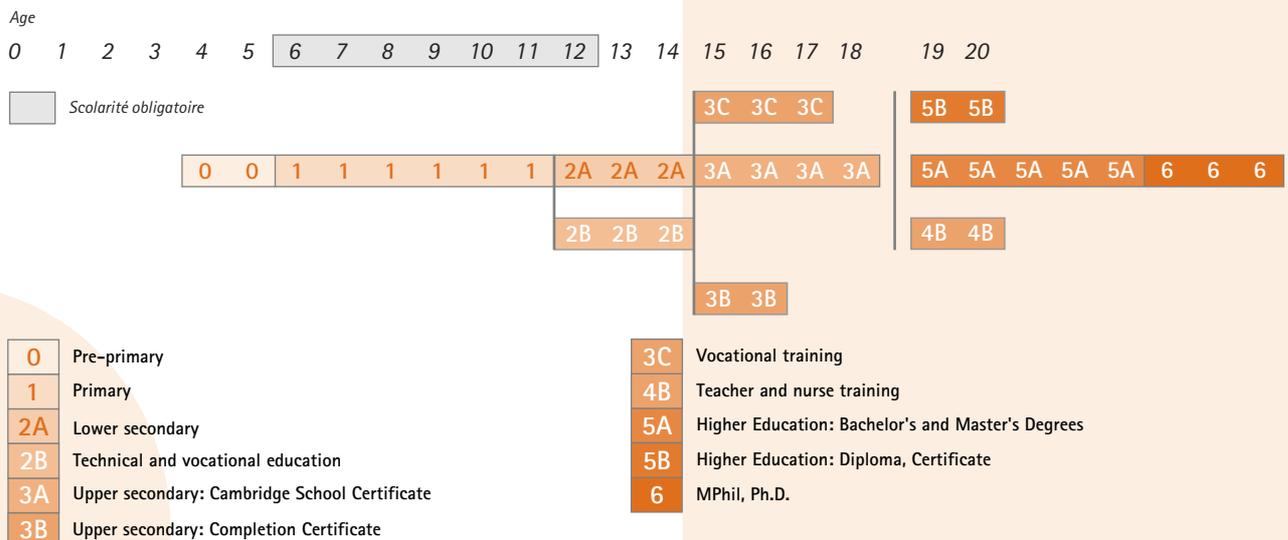
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	42 279	130 505	101 517	2 411	7 559
	% F	50	49	50	30	46
Enseignants	MF	2 551	5 065	5 065	...	...
	% F	100	53	47	...	...
Établissements		1 132	285	167	...	...
Dépenses publiques de l'éducation <sup>1</sup>						
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		1,5	31,9	36,7	1,8	13,2
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Dépenses publiques ordinaires seulement.  
2. Dépenses non réparties : 14,8 %

### Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

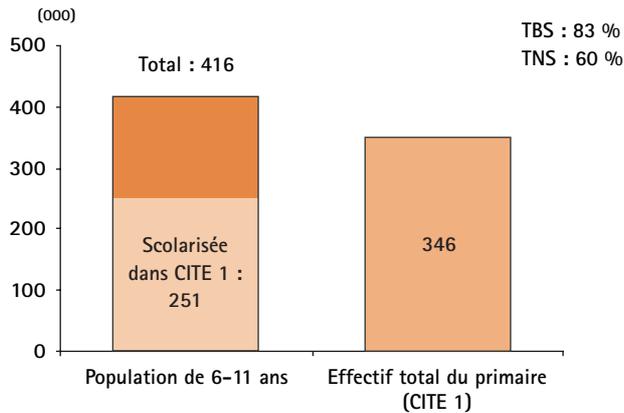


1998

# Mauritanie

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



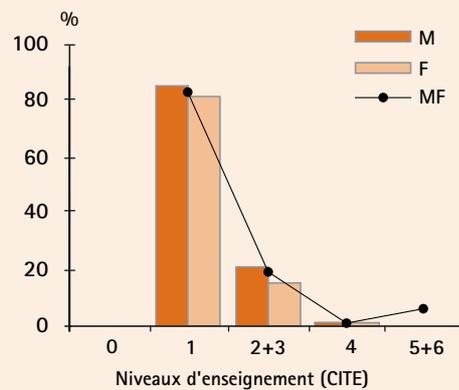
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 026
Population totale (000) :	2 529
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	54
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,5
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	92
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	52
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	31
Monnaie nationale :	Ouguiya
PNB par habitant (\$EU) :	410
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,3
- des dépenses totales du gouvernement :	18,9

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	346 222	61 711 <sup>1</sup>	300	12 912
	% F	...	48	41 <sup>1</sup>	48	...
Enseignants	MF	...	7 366	2 185 <sup>1</sup>	48	...
	% F	...	26	8 <sup>1</sup>	6	...
Établissements		...	2 676	107 <sup>1</sup>	2	
Dépenses publiques de l'éducation <sup>2</sup>						
- répartition des dép. totales (%) <sup>3</sup>		4,4 <sup>4</sup>	44,2 <sup>4</sup>	29,5	3,8	19,0
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement public seulement.  
 2. Dépenses publiques ordinaires seulement.  
 3. Dépenses non réparties : 3,6 %  
 4. Les données du niveau 0 sont incluses dans le niveau 1.

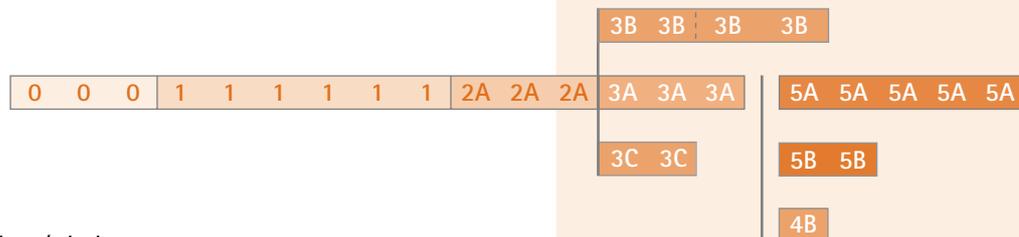
## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18



- 0** Éducation préprimaire
- 1** Enseignement fondamental : CEP
- 2A** 1er cycle de l'enseignement secondaire : Brevet
- 3A** 2ème cycle de l'enseignement secondaire : Bac
- 3B** 2ème cycle de l'enseignement technique (long : 3 ans) : Bac technique
- 3C** 2ème cycle de l'enseignement technique (court) : BET-->Brevet techn.
- 3C** Lycée commercial

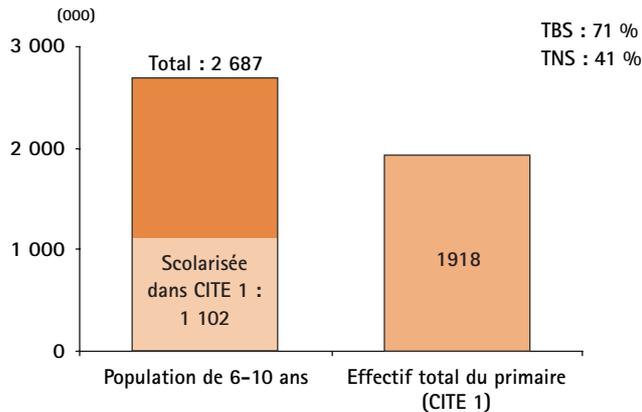
- 4B** Enseignement normal : CAP
- 5A** Facultés de lettres, d'économie, de droit et des sciences : DEUG, Licence, Maîtrise, CAPES
- École Normale Supérieure : CAPPC
- 5B** Enseignement technique supérieur : BTS

1998

# Mozambique

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-10 ans)



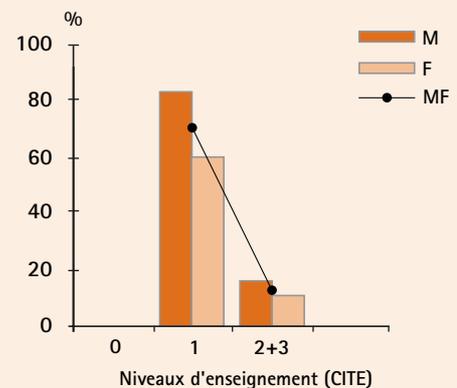
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	802
Population totale (000) :	18 880
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,5
Espérance de vie à la naissance (années) :	45
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	114
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	58
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	26
Monnaie nationale :	Metical
PNB par habitant (\$EU) :	210
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,0
- des dépenses totales du gouvernement :	14,3

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

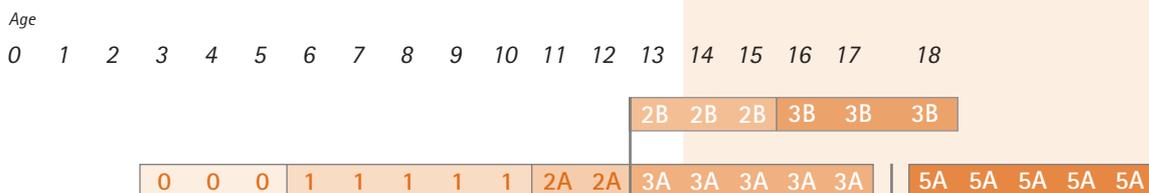
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	1 918 400	254 540 <sup>1</sup>	.	...
	% F	...	42	41 <sup>1</sup>	.	...
Enseignants	MF	...	31 512	8 073 <sup>1</sup>	.	...
	% F	...	25	17 <sup>1</sup>	.	...
Établissements		...	6 263	623 <sup>1</sup>	.	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

1. Enseignement général seulement.

Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



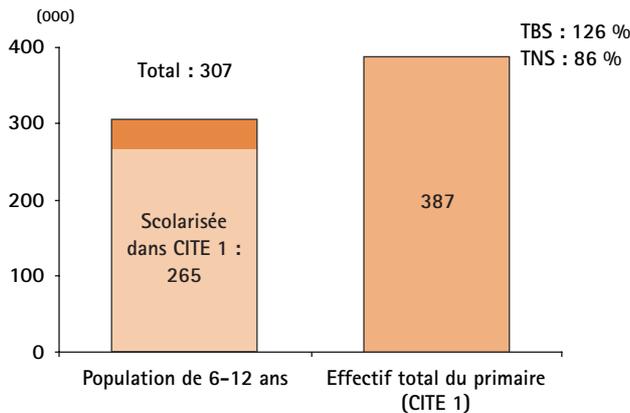
- 0** Preprimario
- 1** Ensino Primario do 1º Grau
- 2A** Ensino Primario do 2º Grau
- Ensino Técnico Elementar (3 anos)
- 2B** Ensino Técnico Básico (Comercial, industrial, agrario)

- 3A** Ensino Secundario General (1º ciclo y 2º ciclo)
- 3B** Ensino Técnico Medio (Comercial, industrial, agrario)
- 5A** Ensino superior : Bacharelato, licenciatura

1998

# Namibie

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)



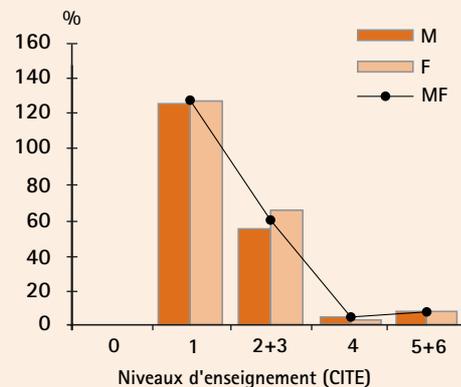
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	824
Population totale (000) :	1 660
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	52
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,9
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	65
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	82
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	79
Monnaie nationale :	Dollar
PNB par habitant (\$EU) :	1 930
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	9,1
- des dépenses totales du gouvernement :	22,5

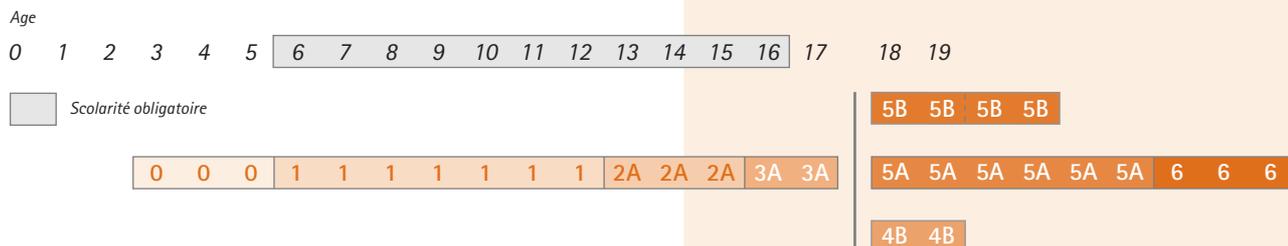
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	386 647	110 076	1 578	11 209
	% F	...	50	54	18	53
Enseignants	MF	...	11 992	5 093	62	619
	% F	...	67	48	31	...
Établissements		...	1 362	486	10	
Dépenses publiques de l'éducation		...				
- répartition des dép. totales (%)		...	58,5	27,3	2,2	12,0
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Early childhood care and development
- 1** Primary education (1st stage of basic education)
- 2A** Junior secondary education (2nd stage of basic education)
- 3A** International General Certificate of Secondary Education
- 4B** Agriculture College programmes  
Vocational programmes

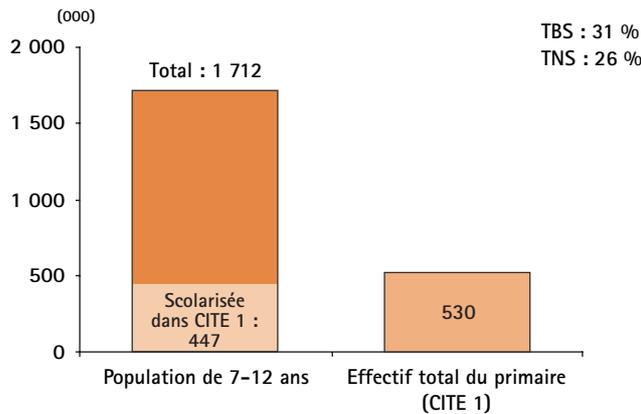
- 5A** Higher Education: Bachelor's, Honours and Master's Degrees
- 5B** Higher Education: Diploma in Education, Technical Diploma
- 6** Doctoral Degree

1998

# Niger

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)

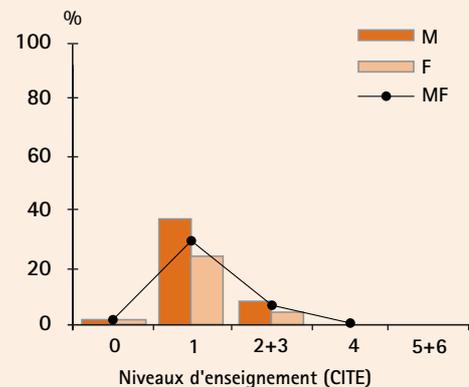


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 267
Population totale (000) :	10 078
- taux de croissance annuel moyen (%) :	3,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	49
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	115
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	23
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	8
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	200
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

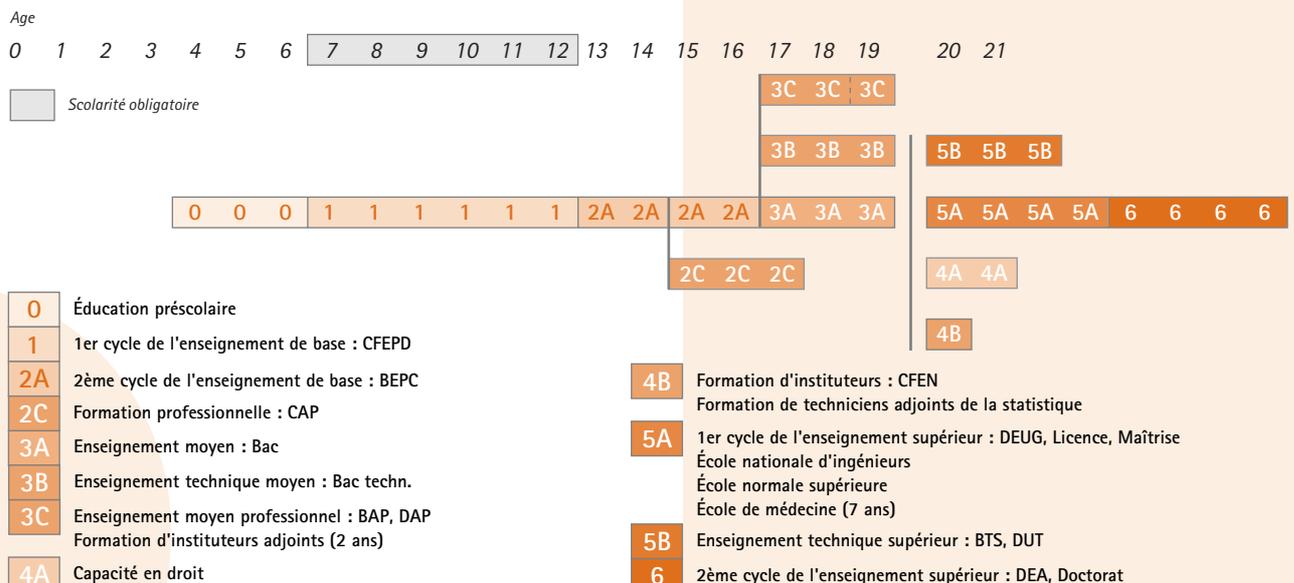
Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	11 564	529 806	104 933	638	...
	% F	50	39	38	33	...
Enseignants	MF	533	12 901	4 303	79	...
	% F	98	31	...	8	...
Établissements		133	3 597	254	5	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

### Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



1998

# Nigéria

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

(Informations non disponibles)

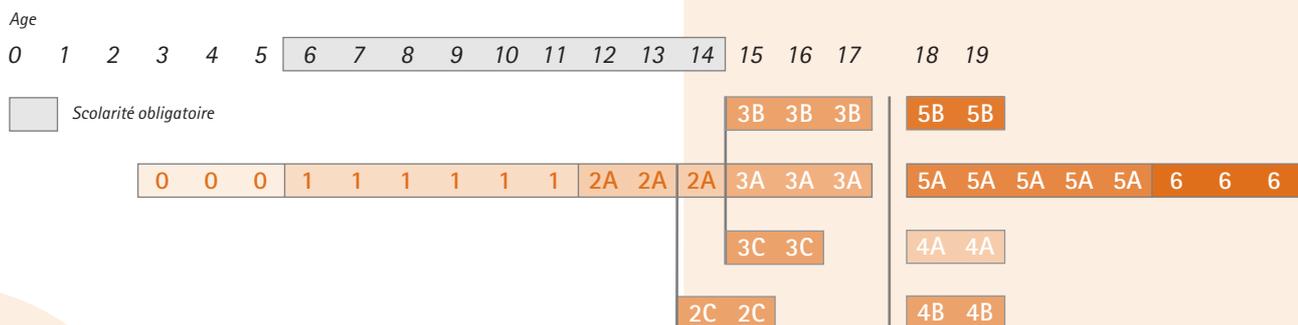
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	924
Population totale (000) :	106 409
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,4
Espérance de vie à la naissance (années) :	50
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	81
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	70
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	52
Monnaie nationale :	Naira
PNB par habitant (\$EU) :	260
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

(Informations non disponibles)

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



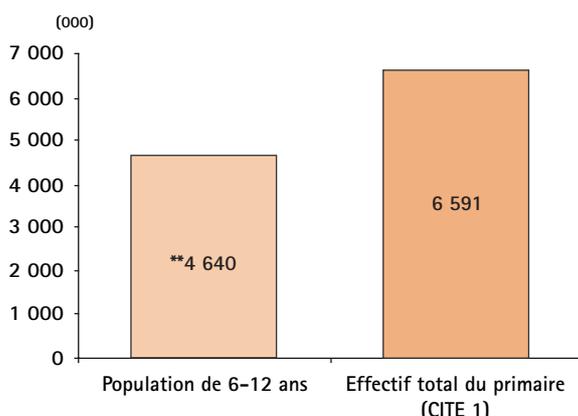
0	Pre-primary education	4A	Remedial programmes Pre-degree programmes A-level courses
1	Basic education	4B	School of Nursing
2A	Junior secondary: Junior Certificate	5A	University Degree Programmes: Bachelor's and Master's Degrees
2C	Vocational training: Certificate of Proficiency	5B	Polytechnics Colleges of Education
3A	Senior secondary: WASSC, NESC	6	Doctor, Doctor of Philosophy
3B	Technical colleges: NETC, ANTC		
3C	Vocational colleges Teacher training Mono-technics		

1998

# Ouganda

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) paré à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)<sup>1</sup>



1. La population ainsi que les taux ne sont pas présentés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

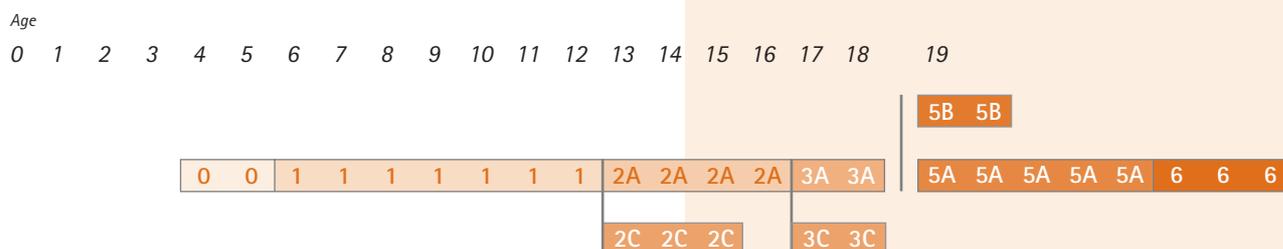
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	241
Population totale (000) :	20 554
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	40
Nombre moyen d'enfants par femme :	7,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	107
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	76
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	54
Monnaie nationale :	Shilling
PNB par habitant (\$EU) :	310
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	6 591 429	465 605	.	40 591
	% F	...	47	39	.	**35
Enseignants	MF	...	109 733	24 982	.	2 218
	% F	...	33	21	.	18
Établissements		...	10 597	...	.	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté à cause d'incohérences entre les effectifs et les données démographiques.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



0	Pre-primary education
1	Primary education
2A	Lower secondary education
2C	Technical schools
3A	Secondary education: Higher School Certificate

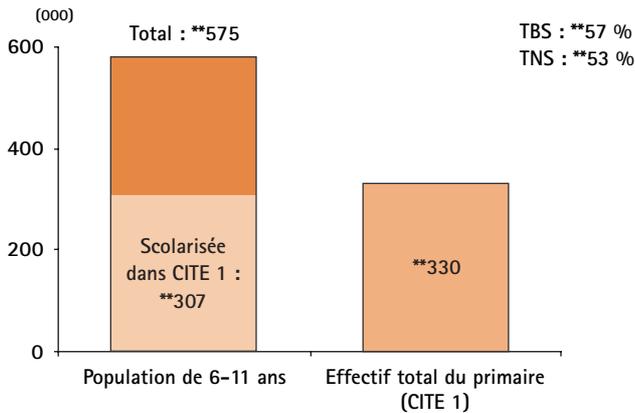
3C	Technical education Teacher education
5A	Higher Education: Bachelor's and Master's Degrees
5B	Higher Education: Professional qualification
6	Doctor's Degree and Doctor of Philosophy

# République centrafricaine

1998

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

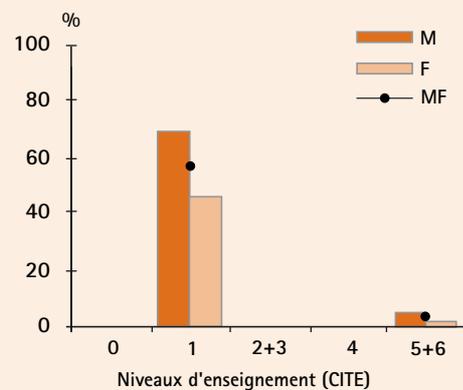


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	623
Population totale (000) :	3 485
- taux de croissance annuel moyen (%) :	1,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	45
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,9
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	98
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	57
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	32
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	300
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	1,8
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

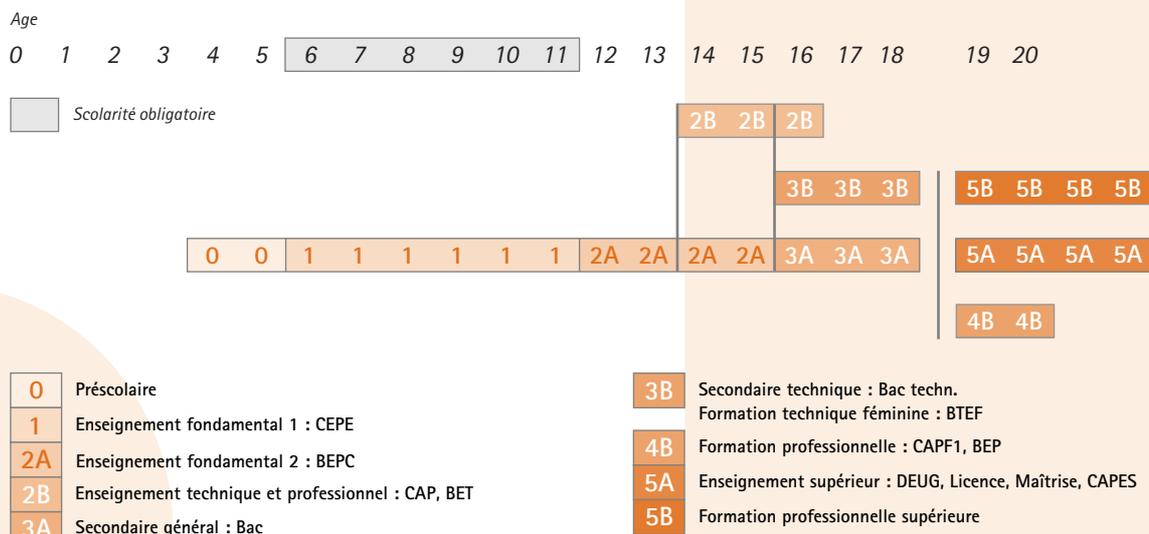
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	284 398 <sup>1</sup>	...	...	6 229
	% F	...	41 <sup>1</sup>	...	...	16
Enseignants	MF	...	3 125 <sup>1</sup>	...	...	300
	% F	...	22 <sup>1</sup>	...	...	5
Établissements		...	...	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	...	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

## Taux bruts de scolarisation



1. Enseignement public seulement.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

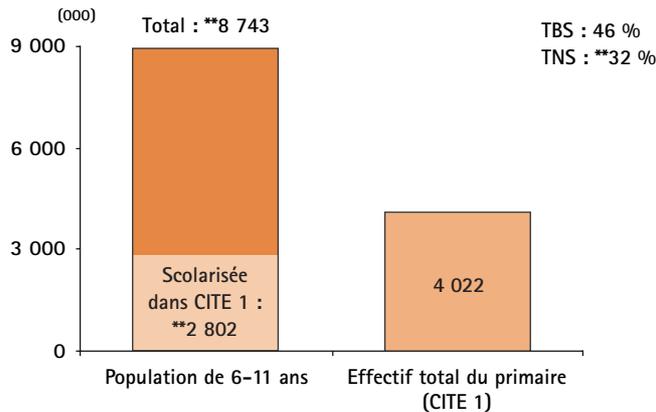


# République démocratique du Congo

1998

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)

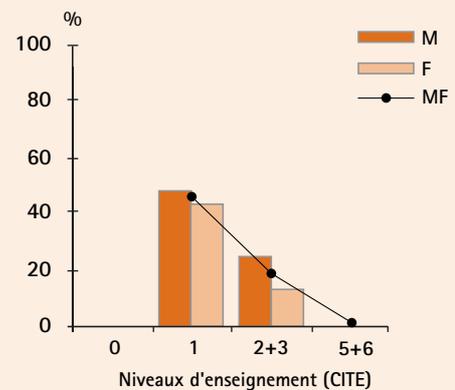


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	2 345
Population totale (000) :	49 139
- taux de croissance annuel moyen (%) :	3,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	51
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	90
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	71
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	47
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	100
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

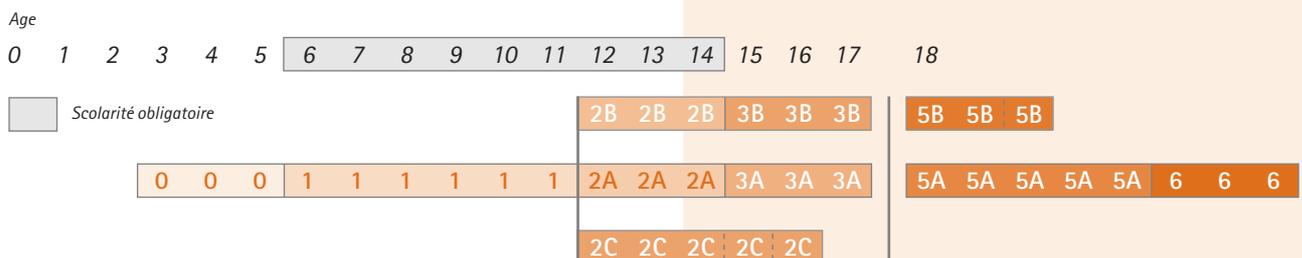
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	4 022 411	1 234 528	.	**60 341
	% F	...	47	34	.	...
Enseignants	MF	...	154 618	89 461	.	3 788
	% F	...	22	10	.	6
Établissements		...	17 585	6 007	.	
Dépenses publiques de l'éducation		...				
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



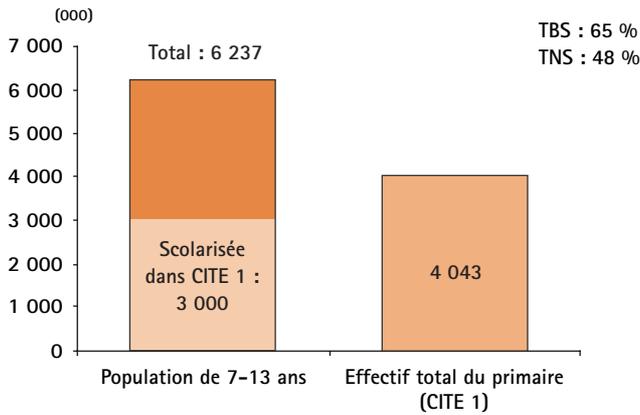
0	Maternelle
1	Primaire : CFEP
A 3A	Enseignement secondaire général et normal
B 3B	Enseignement secondaire technique
2C	Enseignement normal cycle court (4 ans) Enseignement professionnel des arts et métiers (3 ans) Enseignement professionnel cycle court (5 ans)

5A	Enseignement supérieur (1er cycle) : Licence, Maîtrise École d'ingénieurs École de médecine (6 ans)
5B	Programmes de technicien supérieur (3 ans) Secrétariat de direction (2 ans)
6	Enseignement supérieur (2ème cycle) : Doctorat

# République-Unie de Tanzanie 1998

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-13 ans)



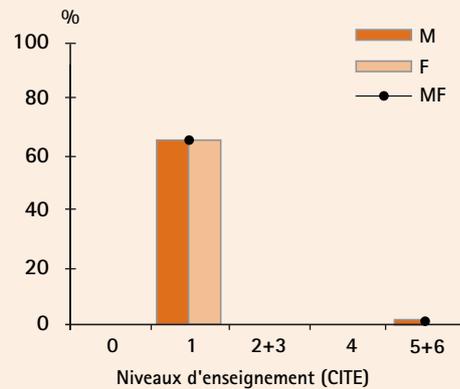
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	884
Population totale (000) :	32 102
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	48
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,5
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	82
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	83
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	64
Monnaie nationale :	Shilling
PNB par habitant (\$EU) :	240
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

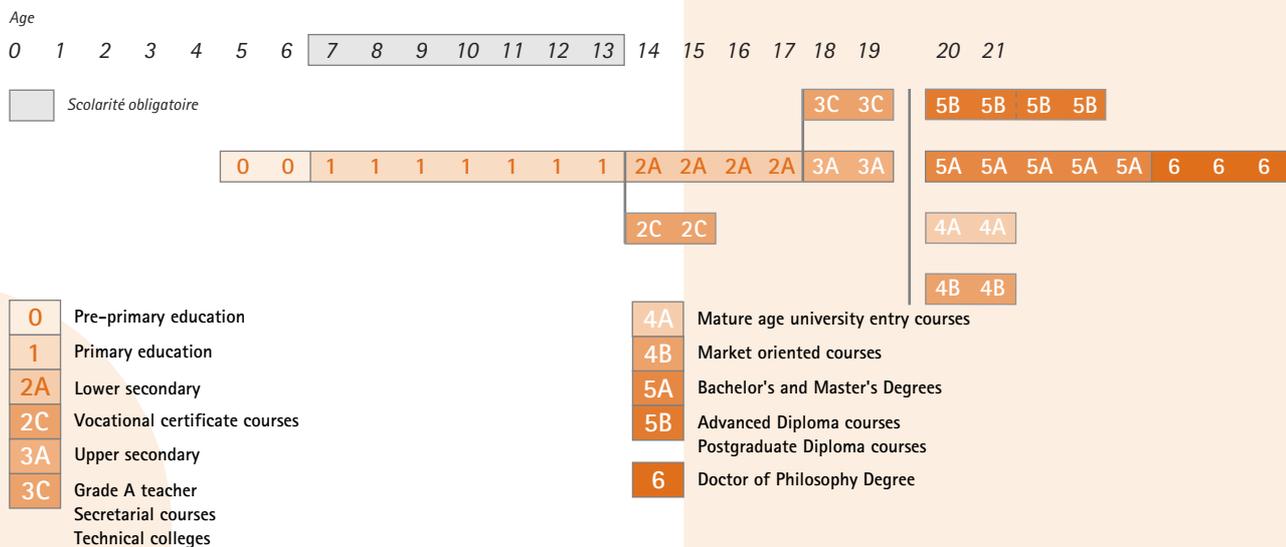
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	4 042 568	226 903 <sup>1</sup>	...	18 867
	% F	...	50	46 <sup>1</sup>	...	21
Enseignants	MF	...	106 329	11 691 <sup>1</sup>	...	2 064
	% F	...	44	27 <sup>1</sup>	...	14
Établissements		...	11 339	781 <sup>1</sup>	...	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	...	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

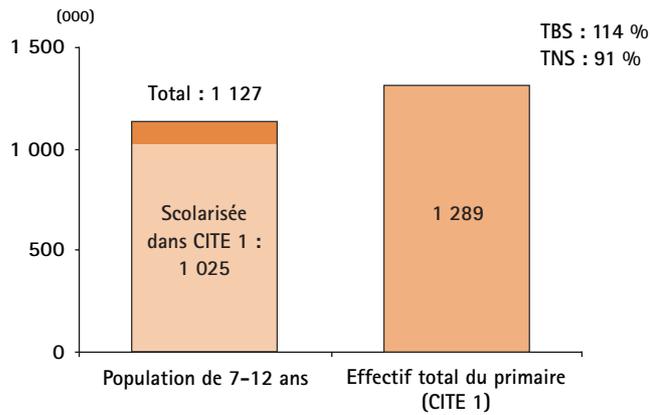


1998

# Rwanda

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)

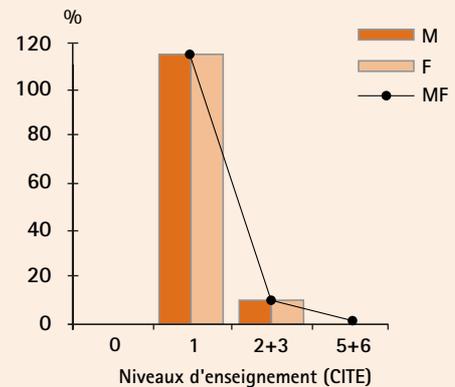


Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	26
Population totale (000) :	6 604
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	41
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	124
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	72
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	57
Monnaie nationale :	Franc
PNB par habitant (\$EU) :	230
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	2,5
- des dépenses totales du gouvernement :	...

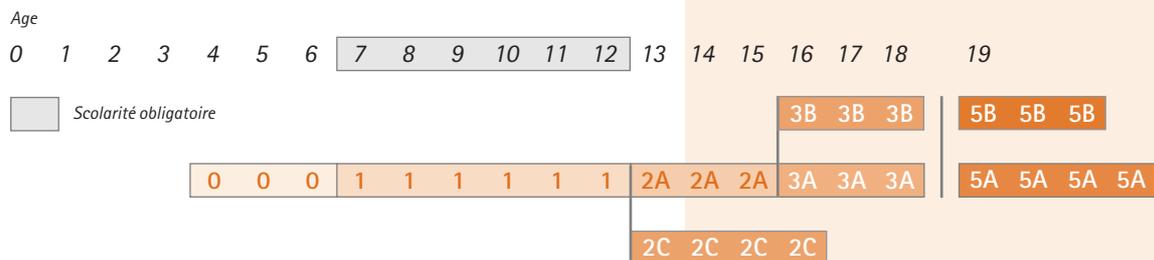
Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	1 288 669	91 219	.	5 678
	% F	...	50	50	.	...
Enseignants	MF	...	23 720	...	.	412
	% F	...	55	...	.	10
Établissements		...	...	...	.	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	.	...
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

## Taux bruts de scolarisation



Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



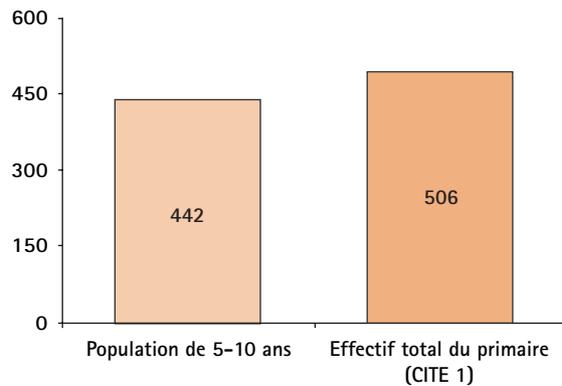
0	Enseignement préscolaire
1	Enseignement primaire
2A	1er cycle de l'enseignement secondaire
2C	Secondaire technique et professionnel (cycle court)
3A	2ème cycle de l'enseignement secondaire
3B	Secondaire technique et professionnel (cycle long)

5A	École préparatoire Enseignement universitaire : Licence École de médecine
5B	Enseignement supérieur technique

1998

# Sainte-Hélène

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (5-10 ans)<sup>1</sup>



1. La population n'est pas présentée par manque de données démographiques par âge.

## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> :	122
Population totale (000) :	6
- taux de croissance annuel moyen (%) :	...
Espérance de vie à la naissance (années) :	...
Nombre moyen d'enfants par femme :	...
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	...
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Pound Sterling
PNB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

### Niveaux d'enseignement

		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	53	506	374 <sup>1</sup>	.	.
	% F	...	44	55 <sup>1</sup>	.	.
Enseignants	MF	7	57	52 <sup>1</sup>	.	.
	% F	100	91	40 <sup>1</sup>	.	.
Établissements		...	7	1 <sup>1</sup>	.	.
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	.
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	.

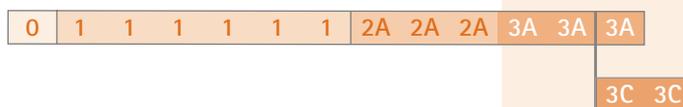
1. Enseignement général seulement.

Le graphique sur les taux de scolarisation n'est pas présenté par manque de données démographiques par âge.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

■ Scolarité obligatoire



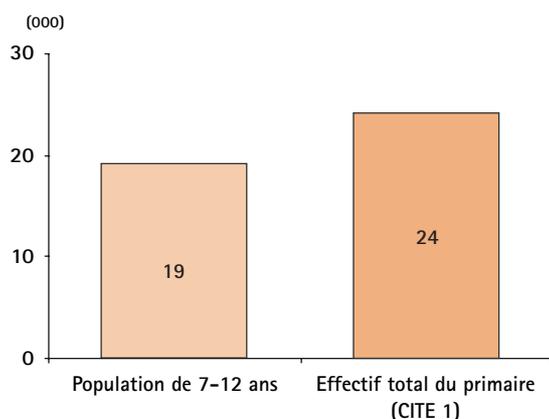
0 Nursery  
1 Primary  
2A Secondary

3A Post-compulsory  
3C Vocational training

# Sao Tomé- et-Principe 1998

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)<sup>1</sup>



1. La population n'est pas présentée par manque de données démographiques par âge.

Superficie en Km <sup>2</sup> :	964
Population totale (000) :	141
- taux de croissance annuel moyen (%) :	...
Espérance de vie à la naissance (années) :	...
Nombre moyen d'enfants par femme :	...
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	...
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Dobra
PNB par habitant (\$EU) :	270
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Elèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

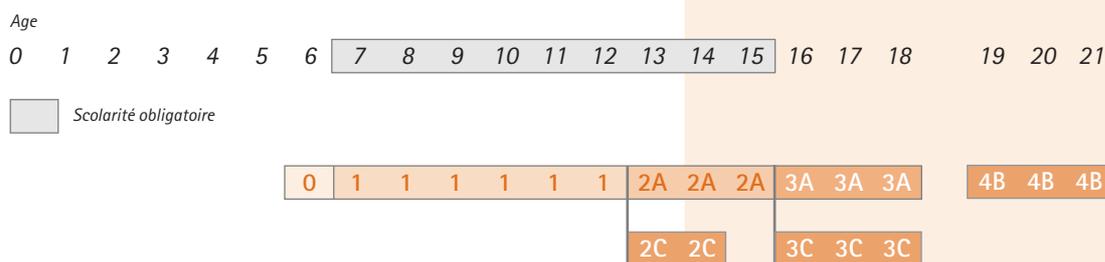
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	5 103 <sup>1</sup>	23 769	4 997 <sup>2</sup>	95	.
	% F	49 <sup>1</sup>	49	...	26	.
Enseignants	MF	139	660	...	15	.
	% F	95	...	...	40	.
Établissements		...	72	...	...	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	.
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Y compris les autres programmes d'éveil de la petite enfance.

2. Enseignement général seulement.

Le graphique sur les taux bruts de scolarisation n'est pas présenté par manque de données démographiques par âge.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



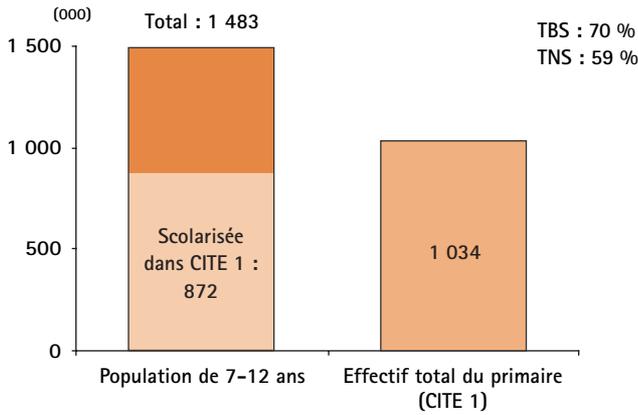
0	Pré-escolar
1	Ensino primário (1º ciclo y 2º ciclo)
2A	Ensino secundário (1º ciclo)
2C	Centro de formação profissional (curso básico)

3A	Ensino secundário (2º ciclo)
3C	Centro técnico profissional (curso médio)
4B	Instituto politécnico superior (média superior) : Bacharelato

1998

# Sénégal

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-12 ans)



## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	197
Population totale (000) :	9 003
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	52
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	63
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	46
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	26
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	510
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,4
- des dépenses totales du gouvernement :	...

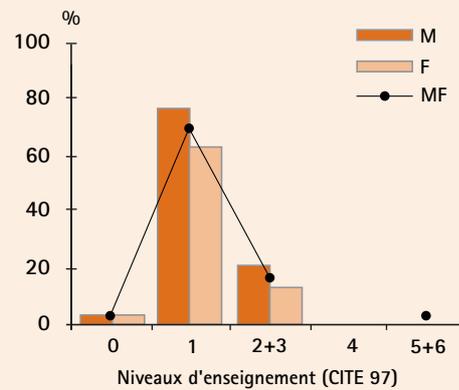
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

### Niveaux d'enseignement

		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	24 299	1 034 065	237 454	...	29 303
	% F	50	45	39	...	...
Enseignants	MF	1 272	21 277	...	...	...
	% F	78	...	...	...	...
Établissements		313	4 256	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		2,6	39,9	25,3	3,0	23,1
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

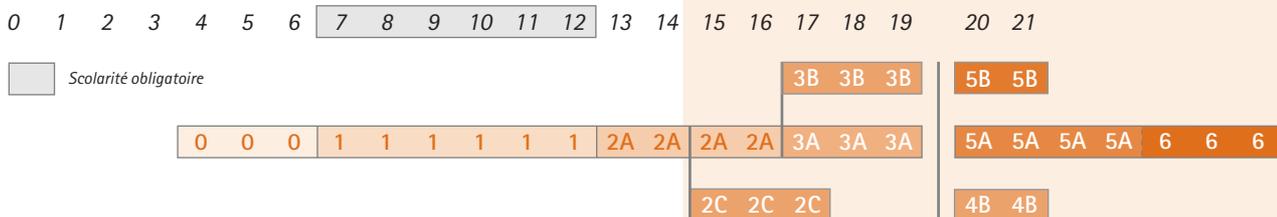
1. Dépenses non réparties : 6,1 %

### Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age



- 0 Éducation préscolaire
- 1 Enseignement élémentaire : CFEE
- 2A Enseignement moyen : BFEM
- 2C Centre d'apprentissage : CAP
- 3A Enseignement secondaire général : Bac
- 3B Enseignement secondaire technique : Bac techn.
- 4B École de formation des instituteurs (1 an)  
Formation professionnelle (2 ans)

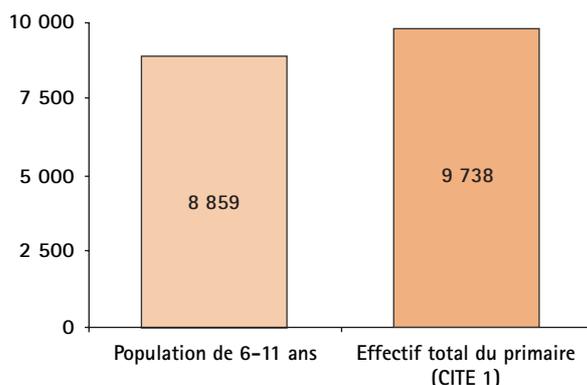
- 5A 1er cycle de l'enseignement supérieur : DEUG, Licence, Maîtrise  
École d'ingénieurs  
École de médecine (7 ans)
- 5B Institut Universitaire de Technologie : DUT  
Enseignement technique supérieur : BTS
- 6 2ème cycle de l'enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1998

# Seychelles

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) paré à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)<sup>1</sup>



1. La population n'est pas présentée par manque de données démographiques par âge.

Superficie en Km <sup>2</sup> :	455
Population totale (000) :	76
- taux de croissance annuel moyen (%) :	...
Espérance de vie à la naissance (années) :	...
Nombre moyen d'enfants par femme :	...
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	...
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Roupie
PNB par habitant (\$EU) :	6 700
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	6,8
- des dépenses totales du gouvernement :	10,7

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

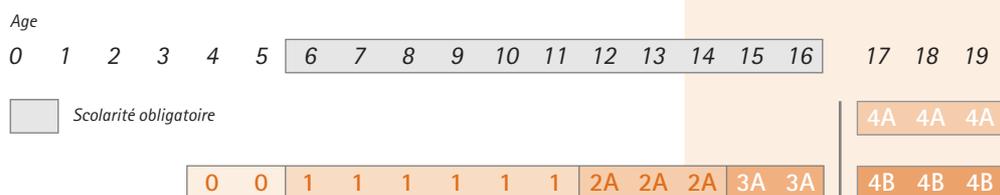
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	3 304	9 738	8 027	1 380	.
	% F	49	49	49	51	.
Enseignants	MF	194	656	555	134	.
	% F	100	88	53	38	.
Établissements		35	25	26	9	.
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		5,4	17,7	40,8	10,0	8,1 <sup>2</sup>
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		96,7	95,2	79,2	100,0	.

1. Dépenses non réparties : 18,0 %

2. Les données se réfèrent aux bourses d'études à l'étranger.

Le graphique sur les taux bruts de scolarisation n'est pas présenté par manque de données démographiques par âge.

## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



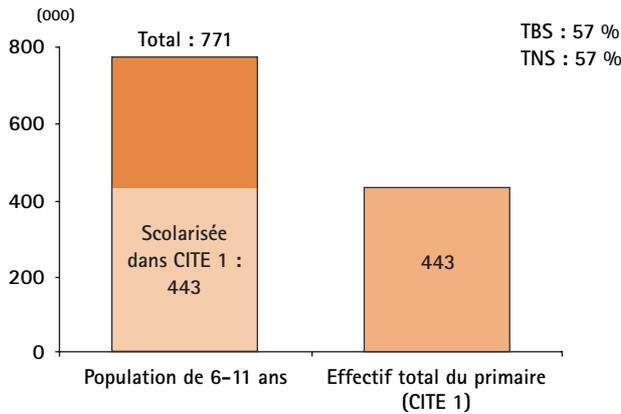
0	Crèche
1	Primary education
2A	Lower secondary
3A	Upper secondary

4A	Polytechnic (Academic)
4B	Polytechnic (Technical)

1999

# Sierra Leone

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



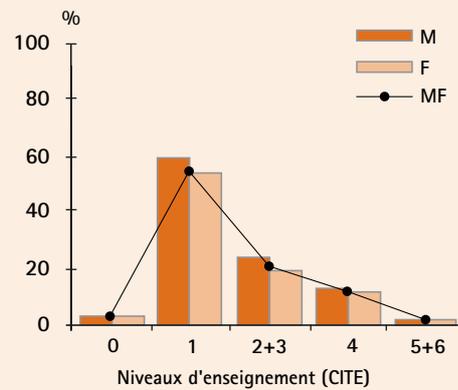
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	72
Population totale (000) :	4 717
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,1
Espérance de vie à la naissance (années) :	37,2
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	...
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Leone
PNB par habitant (\$EU) :	130
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	1,0
- des dépenses totales du gouvernement :	...

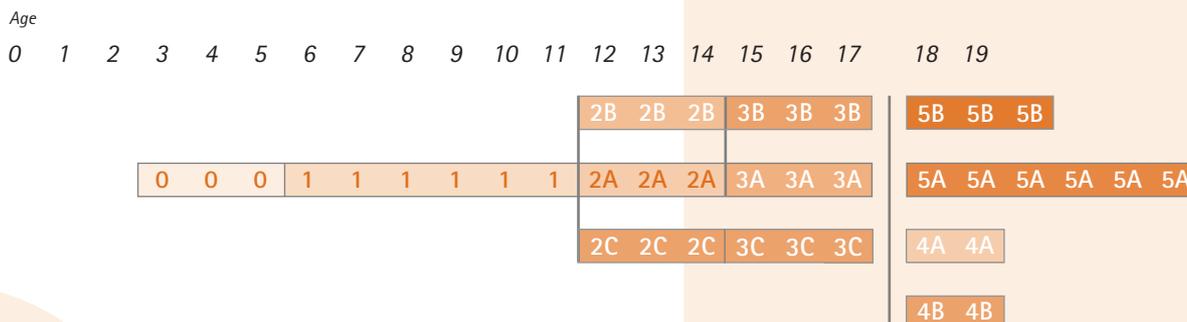
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	16 520	442 915	136 861	23 665	6 744
	% F	52	48	45	50	45
Enseignants	MF	702	14 924	5 924	1 448	850
	% F	90	40	43	59	38
Établissements		154	2 370	244	123	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		-	39,5	23,6	8,8	28,1
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		.	79,6	60,5	50,2	91,6

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Nursery
- 1** Primary education
- 2A** Junior secondary I
- 2B** Junior secondary II
- 2C** Junior secondary III
- 3A** Senior secondary I

- 3B** Senior secondary II (Technical/Vocational)
- 3C** Senior secondary III (Technical/Vocational)
- 4A** Technical/Vocational institute I
- 4B** Technical/Vocational institute II
- 5A** Higher Education: Bachelor's, Master's Degrees
- 5B** Higher Education: Certificate, Higher Teacher's Certificate

1998

# Somalie

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE)  
comparé à la population du groupe d'âge officiel

(Informations non disponibles)

## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	638
Population totale (000) :	9 237
- taux de croissance annuel moyen (%) :	4,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	7,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	122
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	...
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	...
Monnaie nationale :	Shilling
PNB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...

Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

(Informations non disponibles)

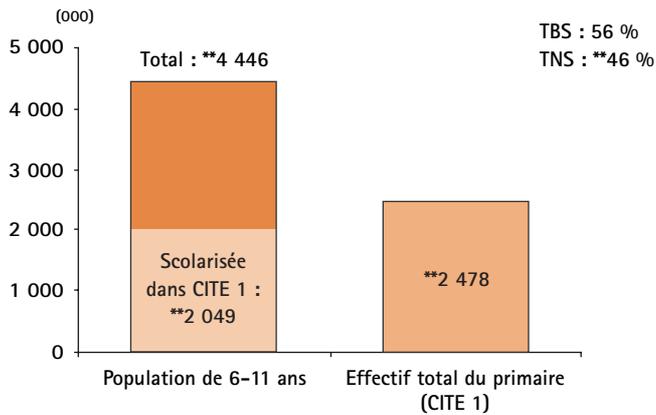
Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

(Informations non disponibles)

1998

# Soudan

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



## Informations générales

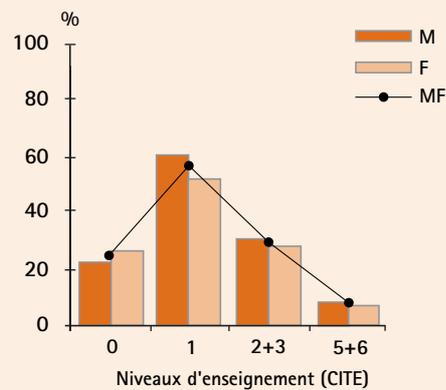
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	2 506
Population totale (000) :	28 292
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	55
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	71
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	68
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	43
Monnaie nationale :	Pound
PNB par habitant (\$EU) :	290
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	3,8
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

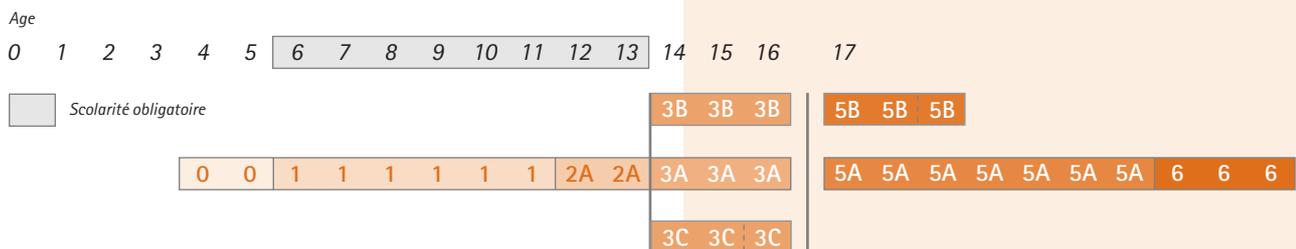
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	365 723	**2 478 309	1 010 060	.	200 538
	% F	54	**45	48	.	47
Enseignants	MF	8 796	131 157 <sup>1</sup>	. <sup>1</sup>	.	4 407
	% F	96	65 <sup>1</sup>	. <sup>1</sup>	.	23
Établissements		5 984	13 499 <sup>1</sup>	. <sup>1</sup>	.	.
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	.	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	.	...

1. Les données des niveaux 2 et 3 sont incluses dans le niveau 1.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



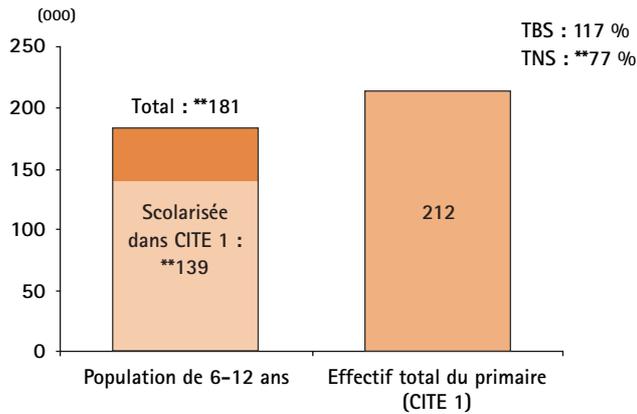
0	Pre-school education	5A	Higher Education: Diploma 1 and 2, Bachelor's, Postgraduate, Master's Degrees
1	Basic education first cycle	5B	Higher Education: Diploma
2A	Basic education second cycle	6	Doctorate
3A	Academic secondary school		
3B	Technical education		
3C	Vocational education		

1998

# Swaziland

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)



Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	17
Population totale (000) :	952
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	60
Nombre moyen d'enfants par femme :	4,7
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	65
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	80
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	77
Monnaie nationale :	Emalangi
PNB par habitant (\$EU) :	1400
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	6,6
- des dépenses totales du gouvernement :	...

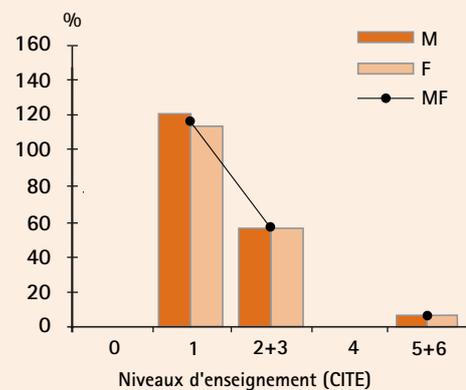
Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	212 052	60 830	...	4 880
	% F	...	49	50	...	48
Enseignants	MF	...	6 425	3 416	...	229
	% F	...	75	46	...	32
Établissements		...	539	228	...	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	...	...
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		0,0	33,2	26,9	1,2	32,1 <sup>2</sup>
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

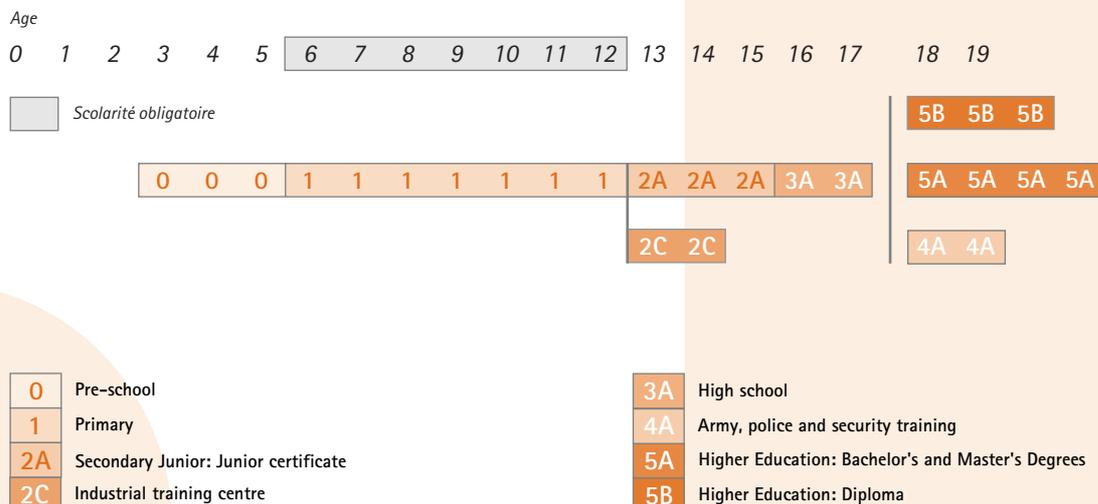
1. Dépenses non réparties : 7,8 %

2. Les données du niveau 4 sont incluses dans les niveaux 5 et 6.

## Taux bruts de scolarisation



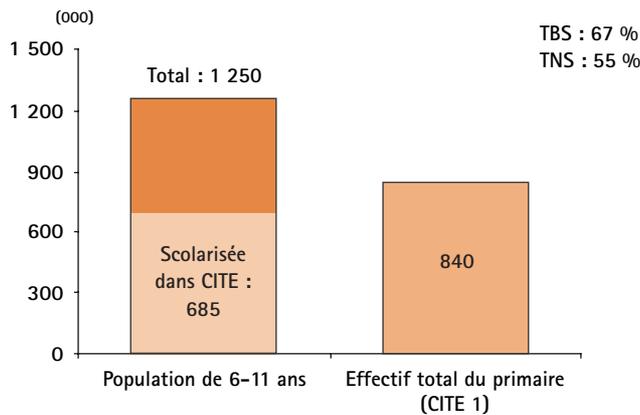
Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



1998

# Tchad

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



## Informations générales

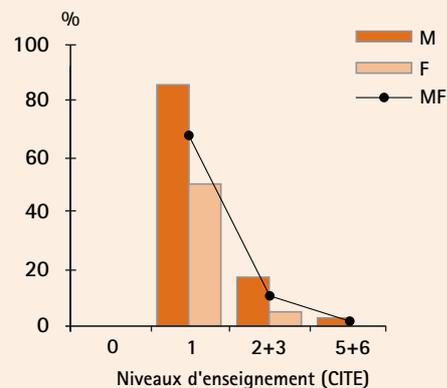
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	1 284
Population totale (000) :	7 270
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	47
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	112
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	49
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	31
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	230
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	1,8
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

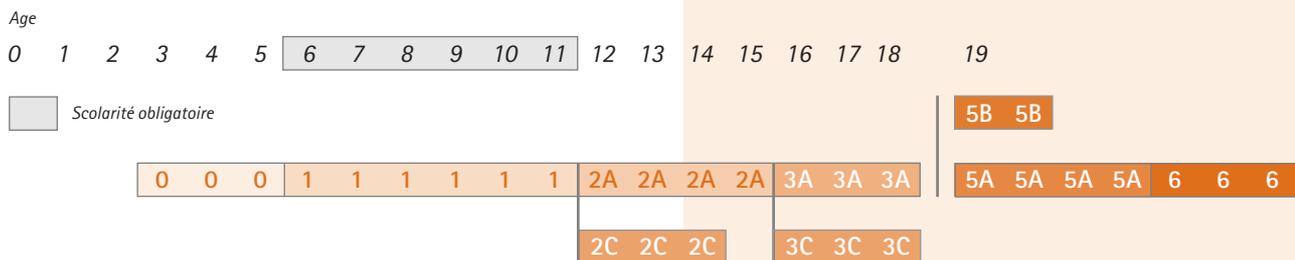
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	839 932	123 408	.	5 901 <sup>1</sup>
	% F	...	37	21	.	15 <sup>1</sup>
Enseignants	MF	...	12 373	3 619	.	409 <sup>1</sup>
	% F	...	9	5	.	5 <sup>1</sup>
Établissements		...	3 326	244	.	
Dépenses publiques de l'éducation		...				
- répartition des dép. totales (%) <sup>2</sup>		...	57,5	25,9	.	16,6
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires <sup>3</sup>		...	68,0	63,0	.	19,4

1. Les données se réfèrent à 1999.  
2. La répartition n'inclut pas les dépenses du niveau 0.  
3. Les données se réfèrent aux dépenses des sources publiques seulement.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



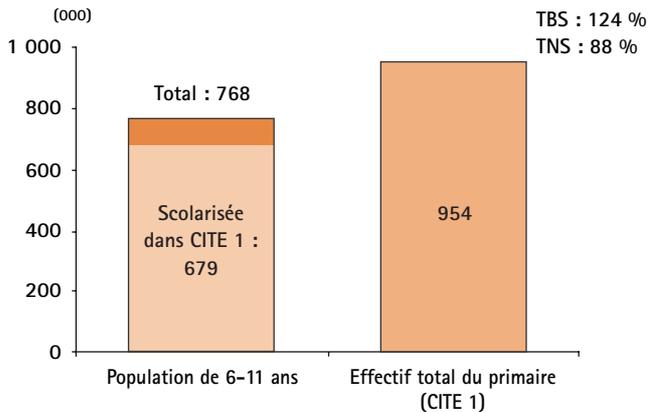
- 0** Encadrement de la petite enfance
- 1** Enseignement élémentaire : CEPE
- 2A** Collège d'enseignement secondaire général : BEPE  
Collège d'enseignement secondaire techn. et professionnel : BEPE
- 2C** Centre technique d'apprentissage et de perfectionnement : CAP
- 3A** Lycée d'enseignement secondaire général : Bac  
Lycée d'enseignement secondaire techn. et professionnel : Bac techn.
- 3C** École normale d'instituteurs : CFEN
- 5A** Enseignement supérieur : DEUG, Licence, Maîtrise  
École d'ingénieurs  
École de médecine (8 ans)
- 5B** Enseignement techn. supérieur :  
Cert. d'apt. pédag., BTS, Diplôme sup. management
- 6** Enseignement supérieur (2ème cycle) : Doctorat

1998

# Togo

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-11 ans)



Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	57
Population totale (000) :	4 397
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	49
Nombre moyen d'enfants par femme :	6,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	84
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	72
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	38
Monnaie nationale :	Franc CFA
PNB par habitant (\$EU) :	320
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	4,5
- des dépenses totales du gouvernement :	24,4

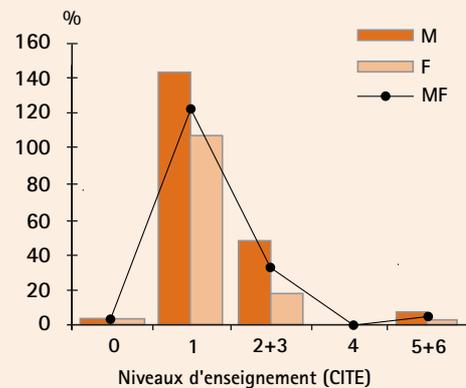
Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	11 241	953 886	231 948	331	15 028
	% F	50	43	29	15	17
Enseignants	MF	566	23 107	6 595	...	384
	% F	97	14	13	...	10
Établissements		319	4 701	723	1	
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%) <sup>1</sup>		./. <sup>2</sup>	44,6 <sup>2</sup>	28,7	-	21,8
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		./. <sup>2</sup>	90,8 <sup>2</sup>	82,5	-	47,1

1. Dépenses non réparties : 4,9%

2. Les données du niveau 0 sont incluses dans le niveau 1.

### Taux bruts de scolarisation

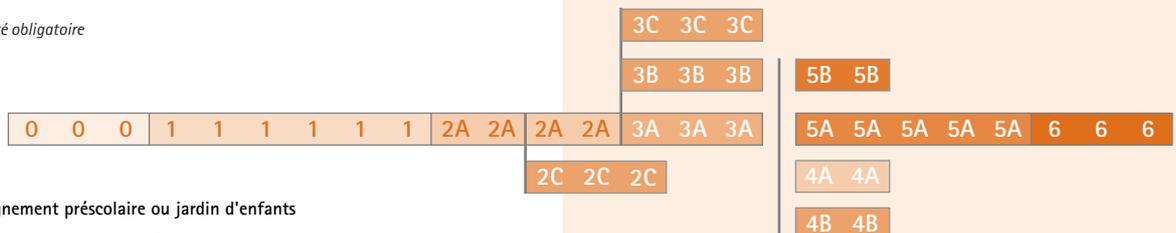


### Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Age

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

■ Scolarité obligatoire



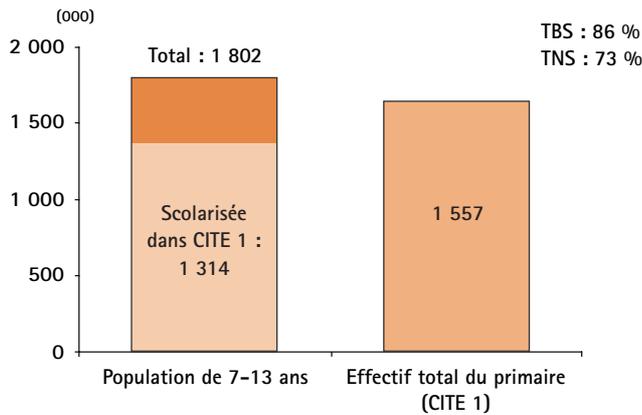
- 0** Enseignement préscolaire ou jardin d'enfants
- 1** Enseignement du 1er degré : CEPD
- 2A** Enseignement du 2ème degré général : BEPC
- 2C** Collège d'enseignement technique : CAP  
Centre régional d'ens. techn. et de formation prof. : CAP  
École d'aides-soignantes : CAP
- 3A** Enseignement du 3ème degré général : Bac
- 3B** Enseignement du 3ème degré technique : Bac techn.
- 3C** École nationale (ENSF, ENFS, ENA, ENIJD, ENAM, ENFA)  
École de police  
Institut national de la jeunesse et des sports

- 4A** Enseignement pré-universitaire: Capacité en droit
- 4B** École normale d'instituteurs
- 5A** 1er cycle de l'enseignement supérieur : Licence, Maîtrise, DESS  
Écoles d'ingénieurs  
Écoles de médecine (7 ans)
- 5B** Enseignement technique supérieur : BTS, DUT
- 6** 2ème cycle de l'enseignement supérieur : DEA, Doctorat

1998

# Zambie

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (7-13 ans)



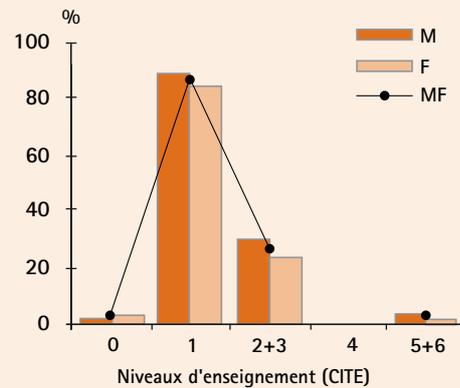
## Informations générales

Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	753
Population totale (000) :	8 781
- taux de croissance annuel moyen (%) :	2,2
Espérance de vie à la naissance (années) :	40
Nombre moyen d'enfants par femme :	5,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	82
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	84
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	69
Monnaie nationale :	Kwacha
PNB par habitant (\$EU) :	330
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	2,3
- des dépenses totales du gouvernement :	17,6

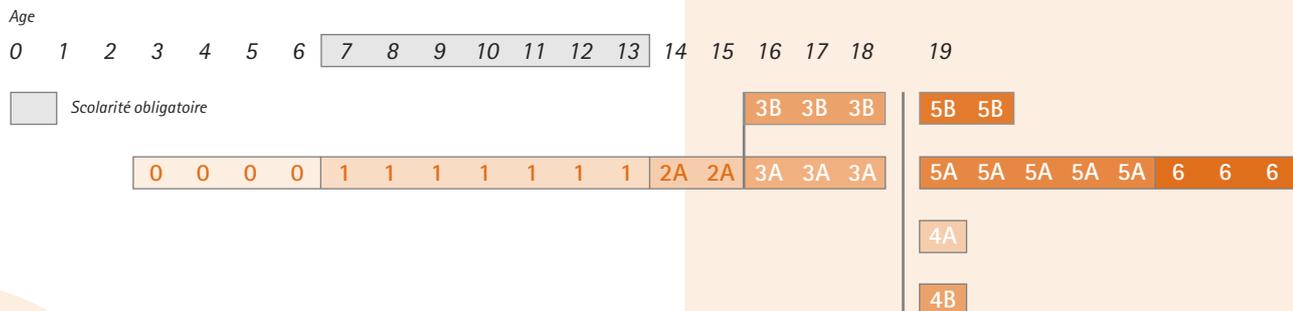
## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	*30 000	1 557 257	290 085	...	22 701
	% F	*54	48	43	...	32
Enseignants	MF	700	34 810	10 000	...	...
	% F	57	48	26	...	...
Établissements		443	4 221	482	...	...
Dépenses publiques de l'éducation						
- répartition des dép. totales (%)		...	...	...	...	...
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



0	Pre-schools (3 years)+ Preparatory classes (1 year)
1	Primary education
2A	Upper basic education
3A	High schools
3B	Technical high schools

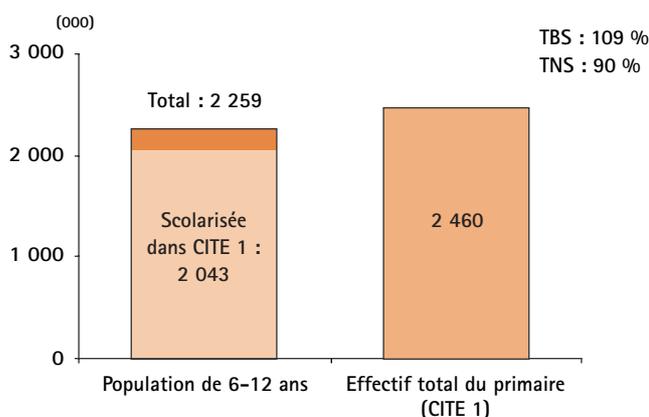
4A	Post-secondary non-tertiary
4B	Post-secondary non-tertiary
5A	Higher Education: Certificate, Diploma, Higher Diploma
5B	Higher Education: Bachelor's, Master's Degrees
6	Doctorate Degree

1999

# Zimbabwe

## Informations générales

Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) comparé à la population du groupe d'âge officiel (6-12 ans)



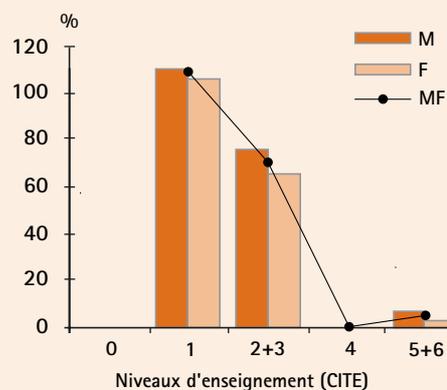
Superficie en Km <sup>2</sup> (000) :	391
Population totale (000) :	11 529
- taux de croissance annuel moyen (%) :	1,4
Espérance de vie à la naissance (années) :	44
Nombre moyen d'enfants par femme :	3,8
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) :	69
Taux estimé d'alphabétisme M (%) :	92
Taux estimé d'alphabétisme F (%) :	84
Monnaie nationale :	Dollar
PNB par habitant (\$EU) :	530
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	10,1
- des dépenses totales du gouvernement :	...

## Taux bruts de scolarisation, élèves inscrits, enseignants, établissements et dépenses publiques de l'enseignement

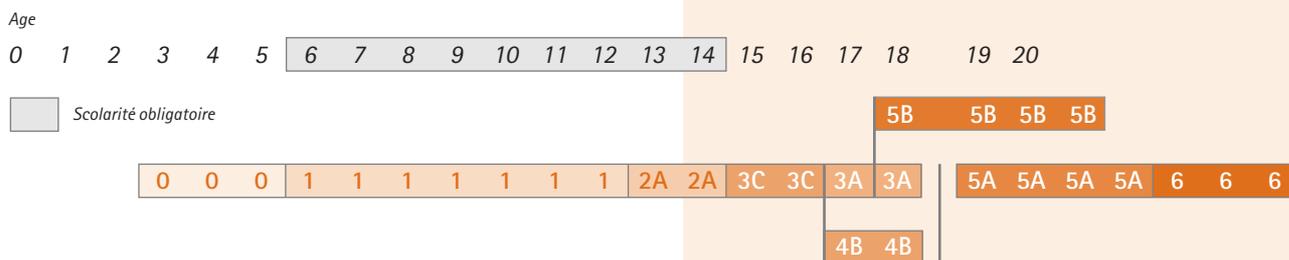
		Niveaux d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	2 460 323	834 880	871	40 850 <sup>2</sup>
	% F	...	49	47	22	25 <sup>2</sup>
Enseignants	MF	...	59 973	30 572 <sup>1</sup>	...	2 387 <sup>2</sup>
	% F	...	47	37 <sup>1</sup>	...	15 <sup>2</sup>
Établissements		...	...	...	...	...
Dépenses publiques de l'éducation		...	...	...	...	...
- répartition des dép. totales (%)		0,0	56,1	29,2	1,3	14,8 <sup>3</sup>
- rémunération des enseignants en % des dép. ordinaires		...	...	...	...	...

1. Enseignement général seulement.  
2. Les données n'incluent pas le niveau 6.  
3. Les données du niveau 4 sont incluses dans les niveaux 5 et 6.

## Taux bruts de scolarisation



## Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



0	Pre-school
1	Primary school
2A	Lower secondary: Junior certificate
3C	Senior secondary: "0" level
3A	Upper secondary: "A" level

4B	Post-secondary non-tertiary
5A	Higher Education: Bachelor's and Master's Degrees
5B	Teaching courses, Technical courses, Apprenticeship programmes
6	Doctorate Degree

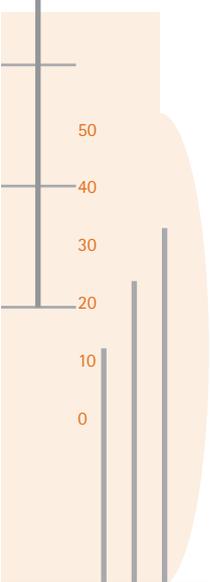
# Accès et participation par niveau d'enseignement

## 2.1 L'éducation préprimaire

### 2.1.1 Couverture des données

L'ensemble des programmes d'éveil de la petite enfance (PEPE) englobent d'une part, l'éducation préprimaire qui correspond au niveau 0 de la CITE 97 et, d'autre part, tous les autres programmes qui comportent des activités organisés et systématiques s'appuyant sur une école ou un centre, et qui visent à favoriser l'apprentissage et le développement affectif et social des enfants (UNESCO, 1998). Dans les pays où l'éducation préprimaire est sous la responsabilité du Ministère de l'éducation, les informations statistiques à la fois sur le nombre d'écoles, d'élèves inscrits et d'enseignants sont généralement disponibles. Il en va tout autrement lorsque l'éducation préscolaire est assurée par un autre ministère (santé, affaires sociales, etc.), voire par les communautés ou des organisations non gouvernementales (ONG). Dans ces cas, les données ne sont pas communiquées systématiquement au Ministère de l'éducation ou à l'Office central des statistiques, principaux interlocuteurs nationaux de l'Institut de statistique de l'UNESCO en matière de statistiques de l'éducation.

La couverture des données est encore plus problématique en ce qui concerne les autres programmes d'éveil de la petite enfance : surtout celles qui sont davantage du ressort des communautés ou des ONG. Ainsi, sur les quarante-neuf pays de la région, vingt-neuf ont notifié l'existence de ces programmes, mais, seuls deux parmi eux (les Comores et Sao Tome-et-Principe) ont fourni des données sur le nombre d'enfants qui y sont inscrits.<sup>1</sup> Il en résulte que le calcul du taux brut de scolarisation pour l'ensemble du préprimaire et des autres PEPE (indicateur 1 de base de l'EPT) n'a pu se faire que pour les



Statistiques de  
l'éducation 2001

1. Aux Comores, les autres PEPE se réfèrent principalement aux écoles coraniques qui accueillent les enfants de tous âges, ce qui se traduit par une valeur du taux brut de scolarisation dans ce type de programme largement supérieure à 100 % (166 %). Ce taux surestime probablement l'importance des PEPE dans ces écoles dont le but premier est l'apprentissage du Coran et qui accueillent les enfants de tous âges (Ministère de l'éducation nationale, *Education pour tous : Bilan à l'an 2000*, p.17). En effet, l'enseignement préprimaire proprement dit ne concerne que très peu d'enfants, le taux brut de préscolarisation n'étant que de 2,3 %.

Comores.<sup>2</sup> Pour les vingt pays où il n'existe pas d'autres PEPE en dehors du préprimaire, l'indicateur 1 de l'EPT correspond au taux brut de scolarisation dans le préprimaire (voir annexe I, tableau A1). L'analyse de l'accès aux programmes d'éveil de la petite enfance porte donc exclusivement sur l'éducation préprimaire (niveau 0 de la CITE).

Tableau 2.1 - Effectifs d'élèves de l'éducation préprimaire par sexe et par type d'institution, 1998

	Total (en millions)	% F	Nombre de pays	% Privé	Nombre de pays
Afrique subsaharienne	3 828	49	38/49	81	25/49
Afrique centrale et de l'Ouest	1 453	45	25/27	46	14/27
Afrique australe et de l'Est	2 375	51	13/22	88	11/22

Tableau 2.2 - Taux bruts de scolarisation dans l'éducation préprimaire par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1998

	Taux bruts de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Afrique subsaharienne	10,6	10,8	10,4	0,96
Afrique centrale et de l'Ouest	7,4	8,1	6,7	0,83
Afrique australe et de l'Est	14,3	13,9	14,6	1,05

### 2.1.2 Effectifs d'élèves dans l'éducation préprimaire

Environ 4 millions d'enfants étaient inscrits dans l'enseignement préprimaire (niveau 0 de la CITE) en Afrique subsaharienne en 1998. L'Afrique australe et de l'Est accueillait 62 % de cet effectif, soit 2,4 millions d'enfants (dont un peu plus de 1 million au Kenya), contre presque 1,5 million en Afrique centrale et de l'Ouest.

Dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, les filles représentent près de la moitié de l'effectif des enfants bénéficiant de l'éducation préprimaire. On peut remarquer toutefois que, dans la partie centrale et de occidentale de la région, elles ne constituent que 45 % de l'effectif alors qu'elles représentent plus de la moitié des inscrits dans les pays d'Afrique australe et de l'Est.

Les écoles privées jouent un rôle significatif dans l'éducation préprimaire, puisque plus de huit enfants scolarisés sur dix dans l'ensemble de la région le sont dans ce type d'institutions. Ce pourcentage varie toutefois selon qu'il s'agit des pays de la partie australe et orientale du continent (88 %) ou de la sous-région du Centre et de l'Ouest (46 %, tableau 2.1). Dans huit pays (Comores, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Sierra Leone, Soudan et Togo), la totalité de l'enseignement préprimaire (100 %) est assurée par le secteur privé (annexe I, tableau A1). Le rôle de ce secteur est le reflet de celui plus effacé de l'État dans la plupart des pays où l'éducation pré-scolaire demeure marginale et ne fait toujours pas partie des domaines prioritaires des politiques éducatives.

### 2.1.3 Participation dans l'éducation préprimaire

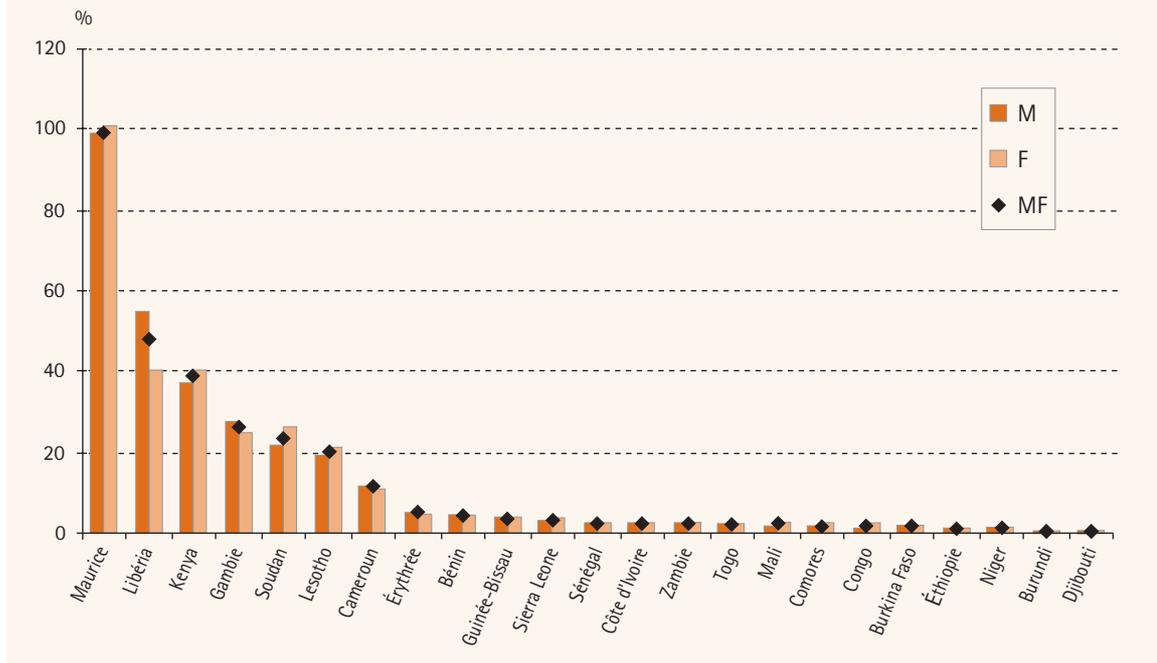
L'éducation préprimaire reste relativement marginale en Afrique subsaharienne puisqu'elle ne concerne qu'un enfant sur dix. Cet enseignement est plus développé dans la sous-région Afrique australe et de l'Est, puisque le taux brut de scolarisation y est de 14 %, soit environ le double de celui observé en Afrique centrale et de l'Ouest (7 %) (tableau 2.2).

Ces moyennes masquent des disparités parfois fortes entre les pays, notamment en Afrique australe et de l'Est où le taux brut de scolarisation varie de 0,5 % à Djibouti à 99,8 % à Maurice, soit un écart de 99,3 points. Les différences sont beaucoup moins importantes en Afrique centrale et de l'Ouest, les taux bruts de scolarisation y étant plus faibles. Dans les pays ayant fourni des données, l'écart entre le taux le plus faible (0,8 % au Burundi) et le plus élevé (48 % au Libéria) est de 47 points (annexe I, tableau A1). La grande variabilité des niveaux de participation épouse parfois des contours linguistiques. Il existe ainsi un petit groupe de pays anglophones où les niveaux de scolarisation sont assez élevés, et un deuxième groupe, pour la plupart francophone, où les taux sont extrêmement bas, généralement inférieurs à 5 %.

L'indice de parité entre les sexes (IPS), qui est le rapport entre les taux féminins et masculins et mesure ici l'égalité entre les filles et les garçons en matière de scolarisation dans le préprimaire,

2. Ce taux n'a pas pu être calculé pour Sao Tomé-et-Principe en raison du manque de données démographiques par âge.

Graphique 2.1 – Taux bruts de scolarisation par sexe dans le préprimaire, 1998



confirme ce qui ressortait déjà de l'analyse du nombre d'inscrits. Dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, les filles sont un peu moins scolarisées que les garçons. L'IPS y est en effet inférieur à 1 (0,96). La distinction doit cependant être faite entre l'Afrique australe et de l'Est où, dans l'ensemble, les filles sont plus scolarisées que les garçons (IPS supérieur à l'unité), et l'Afrique centrale et de l'Ouest où l'accès limité à l'éducation préscolaire se fait souvent en faveur des garçons (IPS de 0,83).

par année d'études. Les données sur les effectifs totaux ont été fournies par l'ensemble des pays de la région, à l'exception toutefois du Ghana, du Nigéria et de la Somalie, qui en termes démographiques représentent 22 % de la population de la région.

## 2.2 L'enseignement primaire (CITE 1)

L'enseignement primaire est une priorité dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne qui ont souscrit à l'objectif de l'éducation primaire universelle en 2015. Les dernières informations disponibles laissent toutefois craindre que, dans près de la moitié des pays de la région, cet objectif ne sera vraisemblablement pas atteint.<sup>3</sup>

La disponibilité des données est meilleure pour l'enseignement primaire que pour les autres niveaux d'éducation. Assez satisfaisante pour ce qui concerne les effectifs totaux, elle est insuffisante lorsqu'il s'agit des données par âge ou

### 2.2.1 Accès à l'enseignement primaire

L'accès à l'enseignement primaire est mesuré par deux indicateurs, le taux brut d'admission ou taux d'admission apparent, et le taux net d'admission. Le premier désigne le nombre de nouveaux entrants en première année du primaire, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée (en pourcentage). Le taux net d'admission mesure, quant à lui, le niveau d'accès à l'école primaire des enfants ayant l'âge officiel d'entrée. Dans de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne, les enfants entrent à l'école primaire rarement à l'âge réglementaire, mais plutôt un an voire plusieurs années plus tard, comme l'indiquent les valeurs du taux brut d'admission qui dépassent 100 % dans certains cas. Parmi ces deux indicateurs, le taux brut est le plus généralement utilisé malgré ses limites, le taux net étant plus difficile à obtenir en raison du manque de données sur la répartition

3. Voir déclaration du Directeur du Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA) à la 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail de l'éducation pour tous. Paris, UNESCO, 10-12 septembre 2001.

des nouveaux entrants par âge. L'analyse du taux brut d'admission doit cependant, lorsque les données le permettent, être complétée par celle du taux net qui permet d'estimer la proportion d'enfants d'âge scolaire qui ne sont pas entrés à l'école à l'âge officiel d'admission.<sup>4</sup>

Sur quarante-neuf pays d'Afrique subsaharienne, quarante ont fourni des données sur le nombre total de nouveaux entrants dans l'enseignement primaire et trente-trois les données par âge nécessaires au calcul du taux net d'admission. Comme mentionné plus haut, parmi les pays qui n'ont pas fourni de statistiques, on compte le Nigéria dont le poids démographique dans la région est considérable. Les moyennes régionales doivent par conséquent être interprétées avec la plus grande prudence.

### Taux brut d'admission

Un peu plus de 12 millions d'enfants de tous âges ont été admis pour la première fois à l'école primaire en 1998, ce qui donne un taux brut d'admission de 90 % pour l'ensemble de la région (tableau 2.3).

Le taux brut d'admission est supérieur à 100 % en Afrique australe et de l'Est (106 %), ce qui suggère ainsi la capacité théorique de nombre de pays de cette sous-région à accueillir l'ensemble des enfants ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire. Il est en revanche de 64 % en Afrique centrale et de l'Ouest, ce qui reflète les limites de l'offre scolaire dans de nombreux pays de la sous-région où ce taux n'atteint pas 50 % dans certains pays (Burkina Faso, Congo, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo).

Outre les disparités entre sous-régions, il existe de fortes variations dans l'accès à l'enseignement primaire à l'intérieur de ces dernières. L'écart entre le taux le plus faible et le plus élevé va de 88 points en Afrique australe et de l'Est à 115 points en Afrique centrale et de l'Ouest (graphique 2.2).

Le taux brut d'admission présente également des variations importantes selon le sexe. Ainsi le taux masculin moyen (95 %) est plus élevé que le taux féminin (85 %), soit un indice de disparité entre les sexes (IPS) de 0,89 (tableau 2.3). La disparité est en faveur des garçons dans la plupart des pays, avec des valeurs de l'IPS inférieures à 0,75 (taux féminin égal aux trois quarts du taux masculin) dans certains d'entre eux (Burkina Faso, Djibouti,

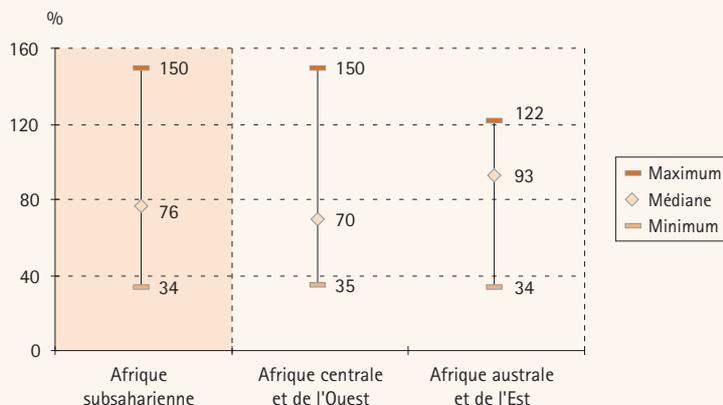
Tableau 2.3 – Taux bruts d'admission par sexe en première année du primaire et indice de parité entre les sexes (IPS), 1998

Afrique centrale et de l'Ouest	Taux bruts d'admission (%)			IPS (F/M)	Afrique australe et de l'Est	Taux bruts d'admission (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F			MF	M	F	
Pays					Pays				
Angola	88	100	77	0,77	Botswana	111	113	108	0,96
Burkina Faso	44	51	36	0,71	Comores	71	76	67	0,88
Burundi	70	77	62	0,81	Djibouti	34	39	29	0,74
Congo	35	36	34	0,94	Érythrée	55	60	49	0,81
Côte d'Ivoire	74	82	66	0,80	Éthiopie	85	100	69	0,68
Gambie	89	92	87	0,95	Kenya	106	108	104	0,96
Guinée	55	62	49	0,79	Lesotho	94	93	94	1,01
Guinée équatoriale <sup>1</sup>	110	127	94	0,74	Madagascar	103	104	102	0,98
Libéria	65	80	51	0,63	Maurice	105	105	105	1,00
Mali	54	61	46	0,75	Mozambique	81	89	73	0,81
Niger	41	50	33	0,66	Namibie	117	115	119	1,03
République centrafricaine	43	50	36	0,72	Rép.-Unie de Tanzanie	69	70	68	0,97
Rép. démocratique du Congo	47	46	49	1,07	Soudan	65	70	61	0,88
Rwanda	150	151	149	0,99	Swaziland	99	101	98	0,97
Sénégal	71	...	...	...	Zambie	91	91	91	0,99
Sierra Leone <sup>1</sup>	70	72	69	0,96	Zimbabwe <sup>1</sup>	122	124	120	0,97
Tchad	77	91	64	0,70	Afrique centrale et de l'Ouest	64	67	59	0,88
Togo	100	105	94	0,90	Afrique australe et de l'Est	106	111	100	0,90
					Afrique subsaharienne	90	95	85	0,89

1. Données de 1999.

4. Bilan de l'éducation de base en Afrique subsaharienne, 1990-2000. UNESCO, SISED, ADEA, 2000, p. 40.

Graphique 2.2 – Variations inter et intrarégionales des taux bruts d'admission à l'école primaire, 1998



Éthiopie, Libéria, Niger, République centrafricaine et Tchad). Cette inégalité aura probablement une incidence sur le niveau de participation ultérieure des filles dans l'enseignement primaire. Elle montre également les difficultés qu'auront la plupart des pays de la région à réaliser des objectifs fixés dans le Plan d'action de Dakar, à savoir l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005. Il faut toutefois mentionner des exceptions. L'IPS est très proche de la parité dans la plupart des pays de l'Afrique australe, ainsi que dans les pays où les filles entrent à l'école autant, voire davantage, que les garçons (par exemple, en Mauritanie et en République démocratique du Congo).

De nombreux enfants entrent à l'école lorsqu'ils sont un peu plus âgés, ce qui explique la différence entre les taux bruts et les taux nets d'admission, le taux brut étant de 90% pour l'ensemble de la région. Dans plusieurs pays, les enfants sont plus nombreux à entrer à l'école une année après, ou avant, l'âge officiel, ce qui illustre le calcul des taux d'admission spécifiques non seulement par rapport à l'âge officiel (TNA), mais également à l'âge officiel plus ou moins 1 (TNA+1 ou TNA-1).

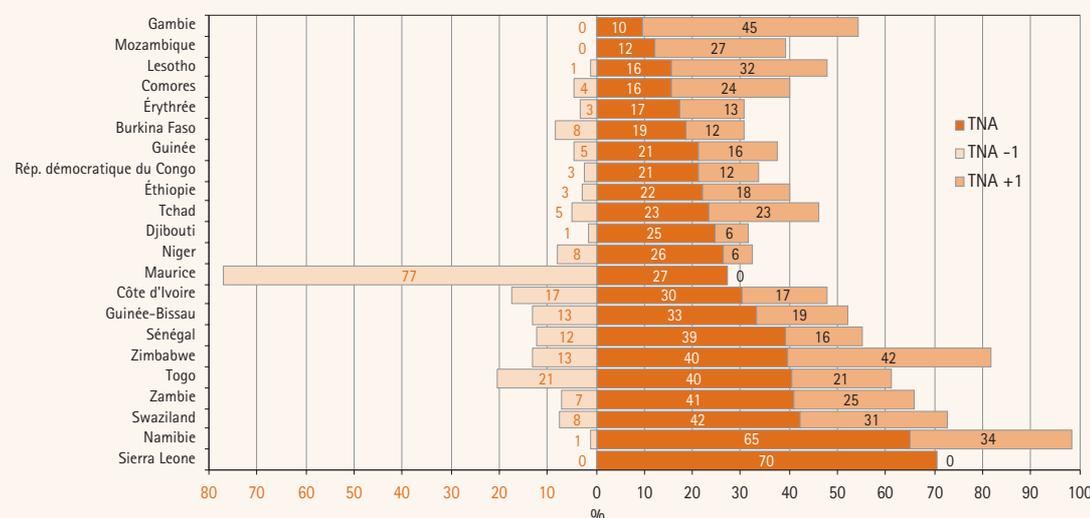
### Taux net d'admission

Peu d'enfants dans la région entrent à l'école primaire à l'âge officiel comme semble l'indiquer le taux net d'admission. En effet, seuls 28% des enfants âgés de 6 ou 7 ans, âges officiels les plus répandus, sont effectivement inscrits à l'école (tableau 2.4). Autrement dit, plus de sept enfants scolarisables sur dix n'entrent toujours pas à l'école à l'âge officiel d'admission.

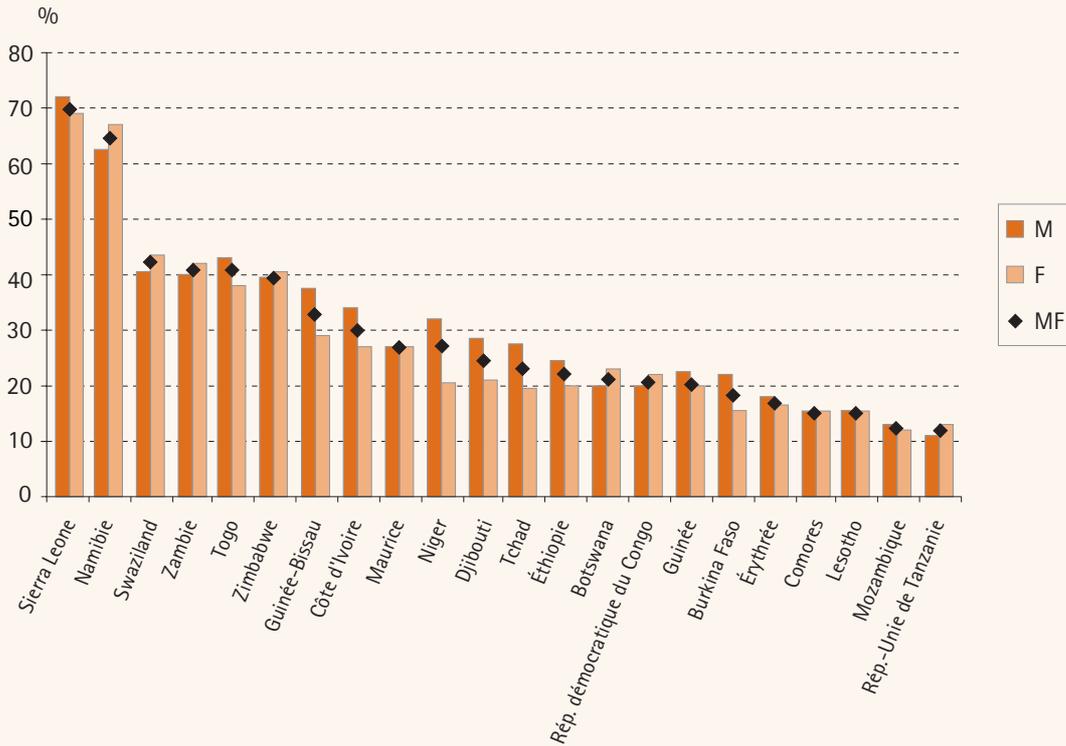
Tableau 2.4 – Taux nets d'admission en première année du primaire par sexe et par sous-région et indice de parité entre les sexes (IPS), 1998

	Taux nets d'admission (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Afrique subsaharienne	28	29	26	0,91
Afrique centrale et de l'Ouest	29	30	26	0,87
Afrique australe et de l'Est	27	28	26	0,94

Graphique 2.3 – Taux nets d'admission à l'âge officiel d'entrée et aux âges moins 1 et plus 1, 1998



Graphique 2.4 – Taux nets d'admission dans le primaire par sexe, 1998



Dans un certain nombre de pays, le TNA+1 est plus élevé que le taux à l'âge officiel (graphique 2.3). Le cas particulier de Maurice, dans lequel les taux nets sont les plus élevés une année avant l'âge officiel, est dû au fait que dans ce pays, l'âge officiel d'admission est passé de 5 ans à 6 ans en 1997. Cependant, dans l'année qui a suivi ce changement de structure, les admissions ont eu lieu majoritairement à 5 ans. Il faudra probablement quelques années pour que ces dernières se fassent normalement à l'âge officiel.

Le taux net d'admission varie peu entre les sous-régions (tableau 2.4). Les différences sont beaucoup plus marquées entre les pays. Parmi la vingtaine de pays pour lesquels cet indicateur est disponible, il existe un écart de 1 à 6 entre le taux le plus faible et le plus élevé (Annexe I, tableau A2). Le taux net d'admission varie en effet de 12 % en République-Unie de Tanzanie à 70 % en Sierra Leone. Un tiers des pays seulement ont des taux nets égaux ou supérieurs à 40 %. Des efforts restent par conséquent à faire pour encourager l'accès des enfants à l'école, en particulier à l'âge réglementaire.

L'accès à l'enseignement primaire reste limité en Afrique subsaharienne, surtout en ce qui concerne les filles. Une analyse des taux nets d'admission confirme l'existence de disparités entre les sexes parmi les nouveaux entrants d'âge officiel, bien que moins prononcées que parmi l'ensemble des nouveaux entrants, en particulier en Afrique australe et de l'Est où l'indice de parité entre les sexes est de 0,94 contre 0,90 dans le cas du taux brut d'admission. On note cependant le cas de pays où les filles sont non seulement plus nombreuses à être admises à l'école, mais aussi à l'âge officiel (Namibie, République démocratique du Congo et Zambie).

### 2.2.2 Participation dans l'enseignement primaire

Le niveau de participation dans l'enseignement primaire peut être mesuré par deux indicateurs. Le premier, le taux brut de scolarisation (TBS), représente le nombre d'inscrits, quel que soit leur âge en pourcentage de la population du groupe d'âge du primaire. Ce taux, qui peut être supérieur à 100 % du fait des entrées tardives ou des

redoublements, indique si un système éducatif dispose d'une capacité théorique suffisante pour accueillir tous les enfants à l'âge du primaire susceptibles d'être inscrits. Le second indicateur, le taux net de scolarisation (TNS), est le pourcentage de la population du groupe d'âge officiel qui est effectivement scolarisée. Le TNS est plus utile pour évaluer les progrès vers l'objectif de l'universalisation de l'éducation primaire, sa valeur maximale étant de 100 %.

### Les effectifs d'élèves de l'enseignement primaire

L'Afrique subsaharienne comptait environ 81 millions d'enfants de tous âges inscrits dans l'enseignement primaire en 1998, les garçons représentant 54 % des effectifs. Une très grande majorité de ces enfants (87%) étaient inscrite dans les écoles publiques. L'enseignement privé, bien que relativement, voire fortement implanté dans certains pays (Cameroun, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Maurice, Tchad, Togo, Zimbabwe), demeure dans l'ensemble d'importance limitée (annexe I, tableau A2). Sa contribution dans l'universalisation de l'enseignement primaire pourrait cependant s'accroître dans l'avenir.

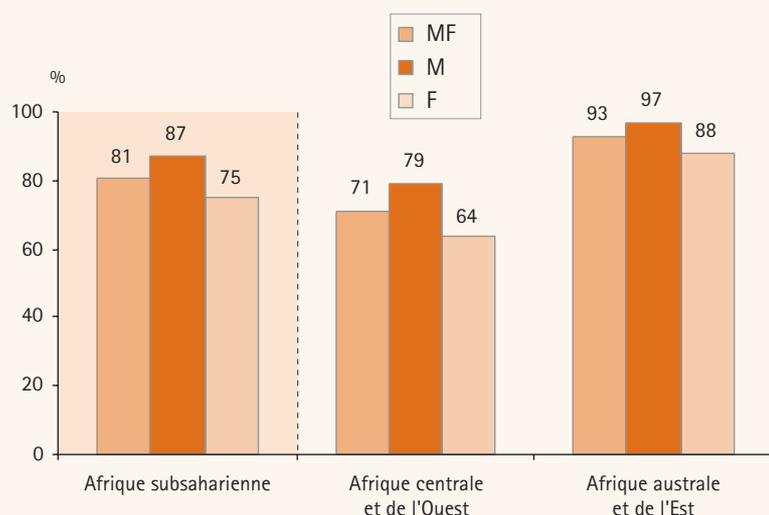
### Taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation s'élève à 81 %, ce qui dénote la capacité apparemment insuffisante des systèmes éducatifs de la région à accueillir l'ensemble des enfants d'âge officiel. C'est en particulier le cas en Afrique centrale et de l'Ouest où le TBS est de 71 %, contre 93 % en Afrique australe et de l'Est (graphique 2.5). Un certain nombre de pays ont manifestement des difficultés à satisfaire la demande potentielle d'éducation dans un contexte où la pression démographique reste forte.

Il s'agit par exemple de pays où le taux brut de scolarisation est inférieur à 50 % (Burkina Faso, Congo, Djibouti, Érythrée, Guinée, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Soudan) (annexe I, tableau A2). À l'exception de ces deux derniers pays, il s'agit également de pays où l'accès à l'enseignement primaire reste limité.

Comme l'indiquait le nombre d'inscrits, les filles sont moins scolarisées que les garçons. Concernant l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le taux brut de scolarisation féminin est inférieur de 12 points au taux masculin (75 % contre 87 %), soit un indice de parité entre les sexes de 0,86. Les disparités sont plus marquées en Afrique centrale et de l'Ouest avec des taux bruts de 64 % et 79 % pour les filles et les garçons respectivement. Les filles semblent un peu mieux loties dans les pays d'Afrique australe et de l'Est où les taux bruts sont pour la plupart plus élevés (88 % et 97 % respectivement) et où l'indice moyen de parité entre les sexes est de 0,91. L'augmentation du niveau général de participation paraît donc conduire à une réduction des disparités. Mais cela n'est pas toujours le cas. En effet, certains pays ayant pourtant des niveaux de scolarisation relativement élevés (supérieurs à 75 %) connaissent de fortes inégalités entre les sexes (IPS compris entre 0,65 et 0,85) : par exemple, Angola, Bénin, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gambie, Libéria et Togo.

Graphique 2.5 - Taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire par sexe et par sous-région, 1998



**Taux net de scolarisation**

L'objectif de l'universalisation de l'éducation primaire d'ici 2015 reconduit à Dakar reste un défi pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, compte tenu des niveaux d'accès et de participation encore relativement faibles, avec un taux net de scolarisation moyen de 60 % en 1998. En d'autres termes, quatre enfants sur dix ayant l'âge de fréquenter l'école primaire n'y étaient toujours pas inscrits. Cette proportion est plus importante en Afrique centrale et de l'Ouest où seulement 54 % de la population du groupe d'âge officiel est scolarisée, contre 67 % en Afrique australe et de l'Est (tableau 2.5).

Les disparités sont plus marquées entre les pays comme l'indique le graphique 2.6, avec un écart de l'ordre de 67 points de pourcentage entre le taux net le plus faible (26 % au Niger) et le plus élevé (93 % à Maurice). Certains pays sont relativement proches de l'objectif de l'éducation universelle (Maurice) ou, compte tenu des tendances actuelles, n'auront pas beaucoup de mal à y parvenir (Botswana, Namibie, Rwanda,

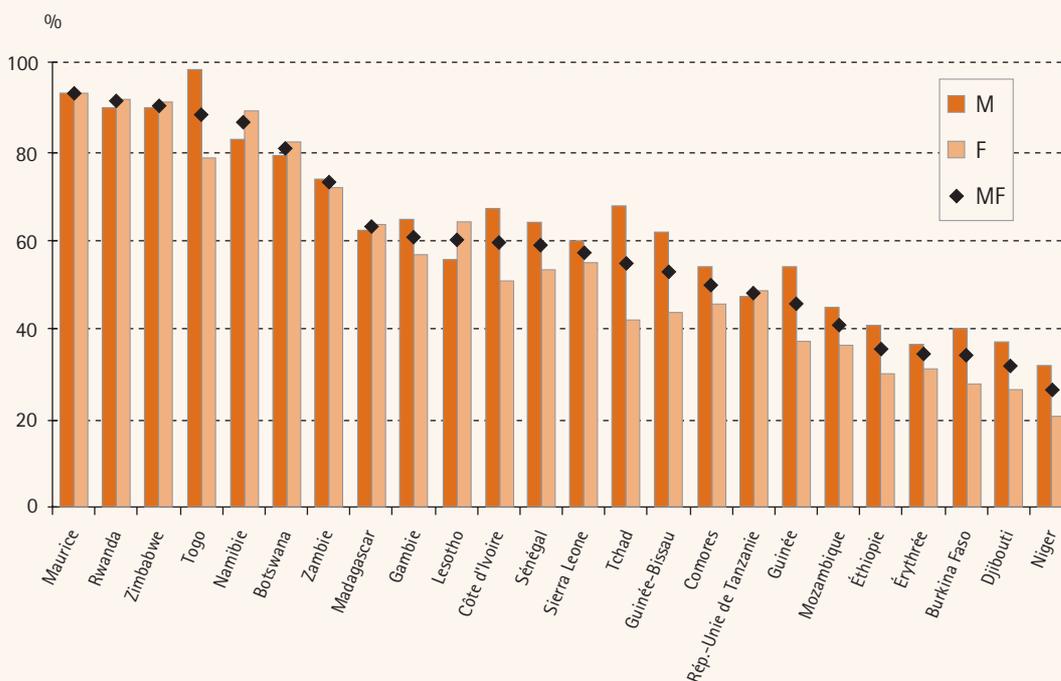
Swaziland, Togo, Zimbabwe). D'autres, empêtrés dans des conflits politiques ou en sortant à peine, ou confrontés à des difficultés économiques et à la pauvreté, ont des niveaux de participation encore tellement bas que la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous en 2015 y semble incertaine, voire illusoire (Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie et Soudan).

Le taux net de scolarisation varie aussi selon le sexe. La proportion moyenne des filles scolarisées d'âge officiel du primaire est ainsi inférieur de 6 points à celle des garçons pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Ces différences sont toutefois beaucoup moins marquées que dans le cas du taux brut de scolarisation, y compris dans

**Tableau 2.5** – Taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire par sexe et sous-région et indice de parité entre les sexes (IPS), 1998

	Taux nets de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Afrique subsaharienne	60	63	57	0,91
Afrique centrale et de l'Ouest	54	59	49	0,84
Afrique australe et de l'Est	67	69	66	0,96

**Graphique 2.6** – Taux nets de scolarisation par sexe dans le primaire, 1998



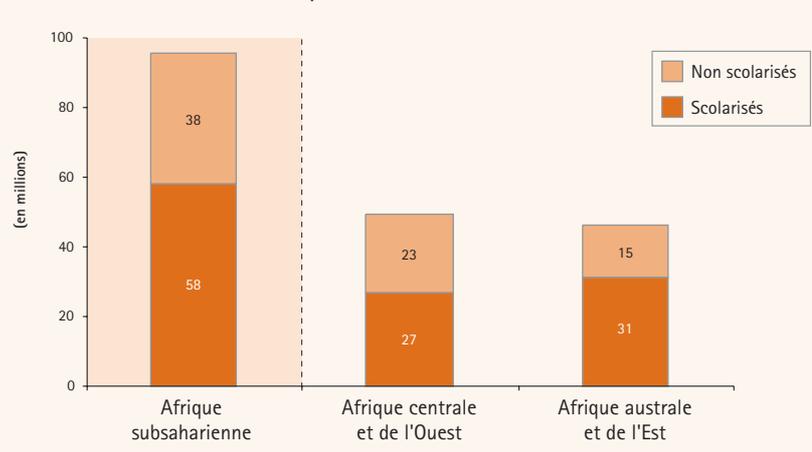
l'ensemble des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest où les disparités entre les sexes sont toutefois plus importantes qu'en Afrique australe et de l'Est (IPS de 0,84 et 0,96 respectivement, [tableau 2.5](#)). Ces disparités sont particulièrement fortes dans certains pays qui présentent un IPS inférieur à 0,80. C'est notamment le cas du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de l'Éthiopie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Niger, du Tchad et du Togo ([graphique 2.6](#)).

### Les enfants non scolarisés

Les taux nets de scolarisation permettent d'estimer le nombre d'enfants d'âge scolaire qui demeurent en dehors du système. Basées sur les données tirées de quarante-quatre sur quarante-neuf pays d'Afrique subsaharienne, on estime que cette région comptait 38 millions d'enfants hors de l'école en 1998, dont 60 % environ en Afrique centrale et de l'Ouest.<sup>5</sup>

### 2.2.3 Les redoublements dans l'enseignement primaire

**Graphique 2.7 – Nombre d'enfants d'âge du primaire scolarisés et non scolarisés, 1998**



Le débat sur le fonctionnement des systèmes éducatifs porte sur leur capacité non seulement à accueillir tous les enfants, en particulier ceux d'âge scolaire, mais également à leur permettre de mener à terme leur scolarité réduisant en tant que possible le nombre d'abandons et de redoublements qui constituent l'un des obstacles à la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous. En effet, les abandons en sortant les enfants du système, font

**Tableau 2.6 – Pourcentage de redoublants dans l'enseignement primaire par sexe, 1998**

Afrique centrale et de l'Ouest	Pourcentage de redoublants			Afrique australe et de l'Est	Pourcentage de redoublants		
	MF	M	F		MF	M	F
Angola	35	33	38	Afrique du Sud	8	9	7
Burkina Faso	18	18	18	Botswana	3	4	3
Cap-Vert	12	13	10	Comores	26	26	26
Congo	39	40	38	Érythrée	19	18	21
Côte d'Ivoire	24	...	...	Éthiopie	11	11	13
Gambie	11	11	11	Lesotho	20	23	17
Guinée	26	26	27	Madagascar	33	34	32
Guinée-Bissau <sup>1</sup>	24	24	25	Maurice	4	4	3
Guinée équatoriale	12	9	15	Namibie	12	14	11
Niger	12	12	12	Rép.-Unie de Tanzanie	3	3	3
Rép. démocratique du Congo	16	19	12	Swaziland	15	18	13
Rwanda	29	29	29	Zambie	6	6	6
Sao Tomé-et-Principe	31	33	29				
Sénégal	14	14	14	<b>Médiane:</b>			
Tchad	26	26	26	Afrique centrale et de l'Ouest	24	24	25
Togo	31	31	32	Afrique australe et de l'Est	12	12	12
				<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>15</b>

<sup>1</sup> Données de 1999

5. Cette estimation est légèrement inférieure au chiffre de 42 million d'enfants non scolarisés proposé lors du Bilan de l'Éducation pour tous à l'an 2000, qui a été basée sur une évaluation propre des pays du nombre d'enfants non scolarisés à l'époque. L'estimation actuelle est basée sur l'expertise de la Division de la population des Nations unies. (Voir le Guide du Lecteur pour de plus amples informations.)

baissé le niveau de participation. Par ailleurs, dans les pays où l'offre d'éducation est insuffisante, un nombre élevé de redoublants peut limiter l'accès à l'école de nouveaux entrants.

Cette partie porte sur les redoublements, en particulier sur le pourcentage de redoublants<sup>6</sup> qui est utilisé ici comme indicateur de la qualité de l'éducation.

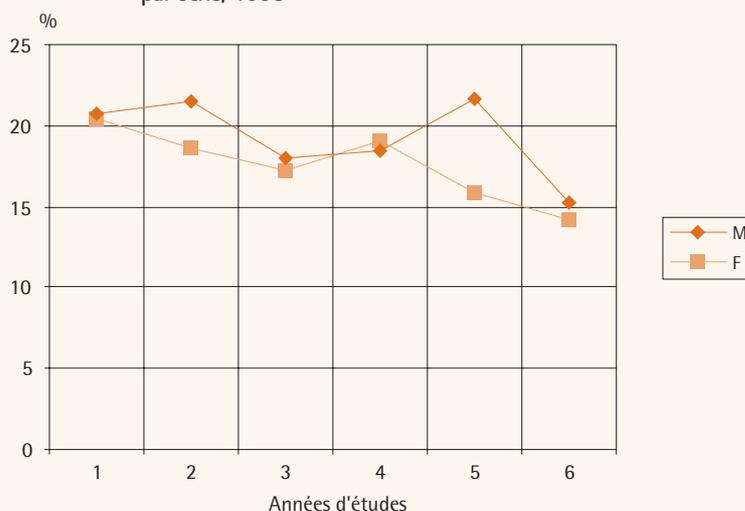
L'analyse des redoublements porte sur les vingt-huit pays de la région qui ont pu fournir des données sur les redoublants. Les valeurs médianes sont utilisées ici pour l'analyse régionale.

Le niveau des redoublements est relativement élevé en Afrique subsaharienne, avec un chiffre médian qui révèle que les redoublants représentent en effet près de 17 % des effectifs. Dans un quart des pays, ce pourcentage est compris entre 26 % ou plus. Le phénomène est plus important en Afrique centrale et de l'Ouest avec un pourcentage médian de l'ordre de 24 % contre environ 12 % en Afrique australe et de l'Est. Les disparités sont cependant importantes entre les pays, avec des valeurs allant de 3 % en République-Unie de Tanzanie à 39 % au Congo. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces variations : problèmes d'apprentissage, formation insuffisante des éducateurs, conditions dans lesquelles l'éducation est dispensée, politiques éducatives à l'égard du redoublement.

S'agissant des disparités entre les sexes, on note un pourcentage médian de redoublants plus élevé chez les garçons que chez les filles (18 % contre 15 %). Cela expliquerait en partie le niveau de participation supérieur des garçons dans l'enseignement primaire illustrée par les taux bruts de scolarisation. Pourtant, dans onze des pays pour lesquels les données ont été disponibles, la proportion de redoublantes était plus élevée que celle des garçons (tableau 2.6).

Le pourcentage de redoublants varie selon l'année d'études. La première, la quatrième, voire la cinquième année, apparaissent ainsi comme des

Graphique 2.8 – Pourcentages médians de redoublants par année d'études et par sexe, 1998



années charnières dans l'apprentissage. Comme l'indique le graphique 2.8, le phénomène du redoublement est relativement important en première année du primaire où il touche un enfant sur cinq. À ce stade, il peut révéler un problème d'adaptation au système et aux nouveaux modes d'apprentissage, ou l'absence de préparation des enfants à l'enseignement primaire. Les données existantes ne permettent pas de voir quels enfants sont affectés ni dans quelle mesure l'expérience de l'enseignement préprimaire ou d'autres programmes d'éveil de la petite enfance pourrait contribuer à limiter ce phénomène.

Le pourcentage de redoublants atteint ensuite des pics en 4<sup>e</sup> année pour les filles et en 5<sup>e</sup> année pour les garçons, et baisse de nouveau pour les deux sexes en 6<sup>e</sup> année. Comme il a été noté plus haut, les garçons redoublent dans l'ensemble plus que les filles, en particulier en 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année d'études.

Le phénomène du redoublement n'est pas lié au niveau de scolarisation atteint par les pays. Des pourcentages relativement élevés sont observés, aussi bien dans les pays ayant des taux de participation faibles (Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Mali, République démocratique du Congo), que dans ceux où les niveaux de scolarisation sont plus élevés (Rwanda, Swaziland, Togo) (tableau 2.7). Dans certains pays, quantité et qualité sont souvent allées de pair alors que, dans d'autres, le développement de l'éducation s'est parfois fait aux dépens de la qualité.

6. Le pourcentage de redoublants est utilisé ici au lieu du taux de redoublement plus approprié pour analyser l'efficacité interne des systèmes éducatifs mais qui nécessite pour être calculé de disposer des données sur les effectifs et les redoublants pour deux années scolaires consécutives. Or cette publication est essentiellement basée sur les données de 1998 issues de l'Enquête 2000 qui a utilisé la CITE 97. Les données relatives 1997 ne sont pas toujours en conformité avec ce système de classification.

Tableau 2.7 – Taux nets de scolarisation (TNS) et pourcentage de redoublants, 1998

Pays	TNS	% de redoublants
Angola	**57	35
Botswana	81	3
Burkina Faso	34	18
Burundi	**38	**35
Comores	50	26
Côte d'Ivoire	59	24
Djibouti	32	17
Érythrée	34	19
Éthiopie	35	11
Gambie	61	11
Guinée	46	26
Guinée-Bissau <sup>1</sup>	53	24
Lesotho	60	20
Madagascar	63	33
Mali	**42	**18
Maurice	93	4
Mozambique	41	**26
Namibie	86	12
Niger	26	12
République centrafricaine	**53	**33
Rép. démocratique du Congo	**32	16
Rép.-Unie de Tanzanie	48	3
Rwanda	91	29
Sénégal	59	14
Soudan	**46	**12
Swaziland	**77	15
Tchad	55	26
Togo	88	31
Zambie	73	6

1. Données de 1999.

## 2.3 L'enseignement secondaire (CITE 2 et 3)

À l'inverse de l'enseignement primaire, le secondaire se caractérise par des programmes ayant une structure davantage orientée vers les matières enseignées et faisant appel à des enseignants plus spécialisés. Il se compose de deux cycles, le premier (niveau 2 de la CITE) ou second cycle de l'éducation de base et le second (niveau 3 de la CITE). La fin du niveau 2 coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire dans les pays où celle-ci existe.<sup>7</sup> Le niveau 3 de la CITE est désigné par diverses dénominations telles que lycée dans les systèmes d'expression française, « high school »

dans les pays d'expression anglaise, etc.

Outre les deux cycles qui le composent, l'enseignement secondaire se décline en type ou orientation de programme : l'enseignement général et l'enseignement technique ou professionnel. Le premier a pour but de permettre aux élèves de mieux comprendre une matière ou un groupe de matières afin de les préparer s'ils le désirent à la poursuite des études. Les programmes de type technique ou professionnel, sont principalement destinés à permettre aux participants d'acquérir les compétences pratiques, le savoir-faire et les connaissances qu'ils emploieront dans un métier ou une profession.<sup>8</sup>

### 2.3.1 Participation dans l'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est, dans cette publication, analysée dans son ensemble, sans distinction entre les niveaux 2 et 3 de la CITE 97. S'agissant de la couverture des données, elle varie selon le type de programmes.

L'enseignement général, qui relève typiquement des ministères de l'éducation, est généralement bien couvert, même si les données fournies par les services nationaux sont parfois partielles, ne portant que sur le secteur public ou un des deux cycles uniquement, ou ne sont pas réparties par sexe. Quarante-deux sur les quarante-neuf pays que compte l'Afrique subsaharienne ont ainsi fourni des statistiques sur le nombre d'inscrits dans le secondaire général contre vingt-huit seulement pour l'enseignement technique ou professionnel. Il est important de souligner que, dans de nombreux pays, ce dernier dépend souvent de ministères autres que ceux de l'éducation (par exemple, les Ministères du travail, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, etc.), ce qui peut expliquer la difficulté de collecter des données

7. Classification internationale type de l'éducation. CITE 97. UNESCO, 1997, p. 22.

8. Ibid., p.19-20.

complètes sur ce type d'enseignement. En raison de la partialité des données ou de l'absence de répartition par âge ou par année d'études, il a été nécessaire de procéder à des estimations pour le calcul des différents indicateurs.

### Les effectifs de l'enseignement secondaire

Les trente-deux pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels on disposait de données complètes, et qui représentent un peu moins de 60 % de la population d'âge scolaire de la région, comptent 14,4 millions d'enfants inscrits dans l'enseignement secondaire, dont plus de 10 millions en Afrique australe ou de l'Est.

Tableau 2.8 - Effectifs de l'enseignement secondaire par sous-région et pourcentage de femmes, 1998

	Effectif du secondaire		Nombre de Pays
	Total (en milliers)	% F	
Afrique subsaharienne	14 400	44	32/49
Afrique centrale et de l'Ouest	4 082	36	16/27
Afrique australe et de l'Est	10 318	47	16/22

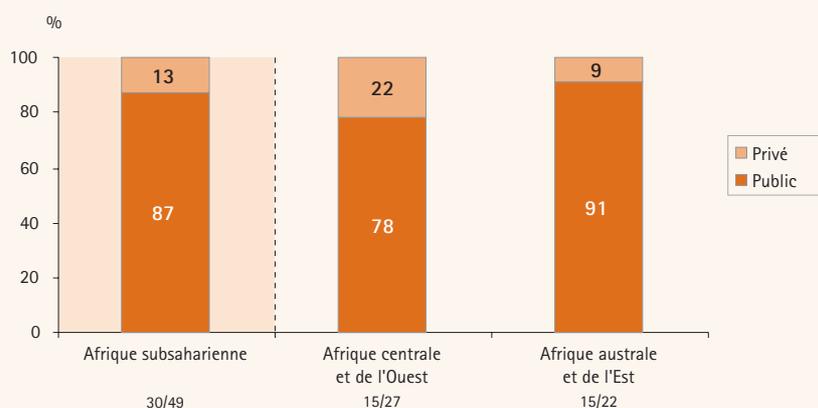
On compte davantage de garçons inscrits que de filles (56 % contre 44 % pour l'ensemble de la région). La proportion des garçons est encore plus élevée en Afrique centrale et de l'Ouest, où ces derniers représentent près des deux tiers des inscrits.

Tableau 2.9 - Effectifs de l'enseignement secondaire par type de programme et par sous-région, 1998

	Nombre d'étudiants	Répartition des effectifs par type de programme (en %)		Nombre de pays
		Générale	Tech./prof.	
Afrique subsaharienne	13 957	94	6	30/49
Afrique centrale et de l'Ouest	3 990	83	17	16/27
Afrique australe et de l'Est	9 967	98	2	14/22

L'enseignement secondaire est essentiellement général, le nombre d'inscrits dans ce type de programmes représentant 94 % des effectifs totaux (tableau 2.9). Bien que dans l'ensemble marginal, l'enseignement technique ou professionnel est relativement développé dans certains pays, en particulier d'Afrique centrale et de l'Ouest, par exemple le Cameroun (26 % des effectifs), la Guinée-Bissau (35 %), la République démocratique du Congo (30 %), avec des pourcentages supérieurs à la moyenne de la sous-région (17 %).

Graphique 2.9 - Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire par type d'institution, 1998



Tout comme l'enseignement primaire, le secondaire demeure majoritairement public en Afrique subsaharienne, 87 % des élèves étant inscrits dans ce type d'institutions (graphique 2.9). La part du secteur privé est un peu plus élevée en Afrique centrale et de l'Ouest (22 % des effectifs). L'enseignement privé est fortement implanté dans de nombreux pays où il accueille 30 % des effectifs,

Tableau 2.10 - Taux bruts médians de scolarisation et indice de parité entre les sexes (IPS) par sous-région, 1998

	Taux bruts médians			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Afrique subsaharienne	25	27	22	0,81
Afrique centrale et de l'Ouest	18	22	13	0,59
Afrique australe et de l'Est	29	30	28	0,93

comme au Cameroun (32 %), au Burkina Faso (33 %), en Côte d'Ivoire (36 %), au Libéria (37 %), en Ouganda (38 %), aux Comores (46 %), au Rwanda (49 %), au Zimbabwe (39 %), et à Maurice (74 %) et au Lesotho (89 %).

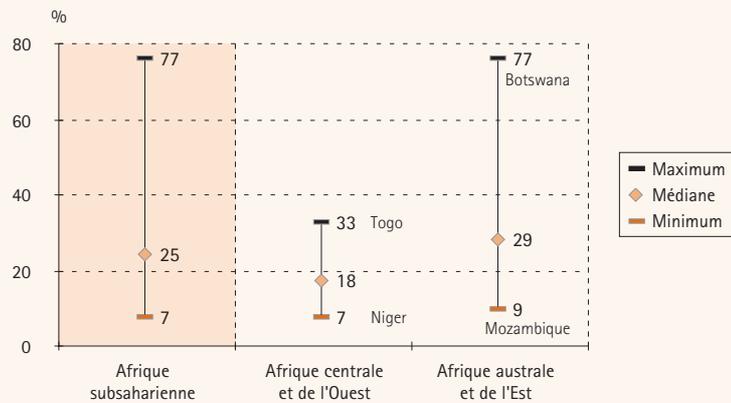
### Taux brut de scolarisation

Cet indicateur n'a pu être calculé que pour trente-quatre pays dont huit ont nécessité des estimations, les données présentées étant partielles. L'analyse du taux brut de scolarisation au niveau régional et sous-régional est par conséquent basée sur les médianes des taux bruts MF et non sur les moyennes pondérées, d'autant plus que, parmi les pays n'ayant pas fourni de données, on compte le Nigéria, dont le poids démographique dans la région a été souligné plus haut.

L'enseignement secondaire demeure peu répandu en Afrique subsaharienne. Le taux brut de scolarisation médian y était en effet de 25 % en 1998, ce qui signifie que, dans la moitié des pays, les TBS étaient inférieurs à cette valeur. Il existe de fortes disparités entre les deux sous-régions (18 % en Afrique centrale et de l'Ouest et 29 % en Afrique australe et de l'Est). Cette dernière sous-région se caractérise toutefois par des niveaux de participation

qui varient fortement entre les pays. L'écart entre le taux brut de scolarisation le plus élevé (77 % au Botswana) et le plus bas (9 % au Mozambique) y

Graphique 2.10 - Variations inter et intrarégionales des taux bruts de scolarisation dans le secondaire, 1998



Graphique 2.11 - Taux bruts de scolarisation dans les enseignements primaire et secondaire, 1998



est de 68 points de pourcentage contre seulement 26 points en Afrique centrale et de l'Ouest, dont la situation semble plus homogène (graphique 2.10).

En ce qui concerne les différences entre les taux des filles et des garçons, les premières sont beaucoup moins scolarisées que les garçons dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, où l'indice de parité entre les sexes est de 0,59 contre 0,93 en Afrique australe et de l'Est.

Les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire sont significativement plus bas que ceux du primaire (graphique 2.11). Cet écart, particulièrement visible pour certains pays soulève des questions : sur le statut de l'enseignement secondaire dans des contextes où l'universalisation de l'éducation primaire reste la priorité, le niveau limité de l'offre éducative face à une demande potentielle induite par le développement de l'éducation primaire, l'application de politiques d'accès à l'enseignement secondaire très sélectives. Dans certains pays notamment francophones, l'entrée dans l'enseignement secondaire constitue un puissant filtre. Elle suppose non seulement d'avoir obtenu le diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement primaire, mais également la réussite à un concours d'admission.

Il est compréhensible que, dans un contexte où le niveau de l'enseignement primaire reste faible, les responsables politiques souhaitent d'abord développer ce dernier avant de s'attaquer aux autres niveaux d'éducation. Mais, dans nombre de pays d'Afrique, l'enseignement secondaire demeure quasiment embryonnaire, alors que l'enseignement primaire se généralise. Dans le Cadre d'action adopté en avril 2000 à Dakar, il est réaffirmé que l'éducation pour tous devrait aller au-delà de l'enseignement primaire. Le développement des autres niveaux d'enseignements est aussi important pour le bien-être des individus, et indispensable pour le développement des pays.

### Taux net de scolarisation

Le taux de participation dans l'enseignement secondaire des jeunes d'âge officiel du secondaire est très faible en Afrique subsaharienne. Le taux net médian de scolarisation parmi les vingt et un pays pour lesquels les données sont disponibles est de l'ordre de 19 % (tableau 2.11). Cet indicateur varie de façon considérable entre les pays, avec des valeurs allant de 6 % au Niger à 63 % à Maurice. Outre le Niger, quatre autres pays présentent un taux inférieur à 10 % (Burkina Faso, Guinée, Mozambique et Tchad). À l'autre extrémité, un quart des pays pour lesquels les données sont disponibles enregistre un niveau de participation supérieur à 30 % (Botswana, Maurice, Namibie, Swaziland et Zimbabwe).

Les disparités entre les sexes en matière de scolarisation dans le secondaire sont très marquées dans la région. Dans les deux tiers des vingt et un pays analysés, les filles sont moins

Tableau 2.11 - Taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1998

Pays	Taux nets de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Bénin	**16	**22	**10	0,45
Botswana	**57	**52	**62	1,19
Burkina Faso	9	11	6	0,59
Érythrée	**19	**21	**17	0,81
Éthiopie	**16	**19	**12	0,63
Gambie	23	27	20	0,72
Guinée	**8	**14	**18	1,29
Guinée-Bissau <sup>1</sup>	10	12	7	0,56
Lesotho	**14	**10	**19	1,90
Madagascar	**13	**12	**13	1,08
Maurice	**63	**63	**63	1,00
Mozambique	**7	**9	**6	0,67
Namibie	31	25	38	1,48
Niger	**6	**7	**5	0,71
Rép. démocratique du Congo	12	15	9	0,60
Sierra Leone <sup>1</sup>	22	24	19	0,81
Swaziland	**35	**38	**32	0,84
Tchad	7	12	3	0,29
Togo	23	32	14	0,44
Zambie	**22	**21	**20	0,95
Zimbabwe <sup>1</sup>	45	48	43	0,90
Médiane	19	21	17	0,81

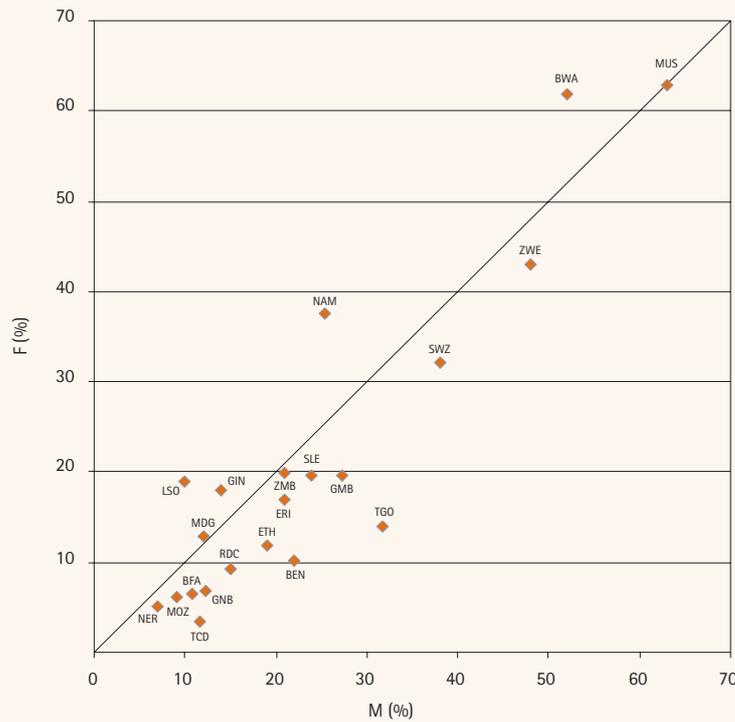
scolarisées que les garçons, comme l'indiquent le [tableau 2.11](#) ainsi que le [graphique 2.12](#). Sur ce dernier, les pays concernés sont situés au-dessous de la diagonale qui représente la parité entre les sexes. Dans des pays tels que le Bénin, la Guinée-Bissau, le Tchad et le Togo, le taux des filles représente moins de la moitié de celui des garçons. Au Tchad, l'indice de parité entre les sexes n'est que de 0,29.

Dans certains pays en revanche (situés ici au-dessus de la diagonale dans le [graphique 2.12](#)), les disparités entre les sexes sont en faveur des filles, quel que soit le niveau général de scolarisation, en particulier dans trois pays d'Afrique australe (Botswana, Lesotho, Namibie).

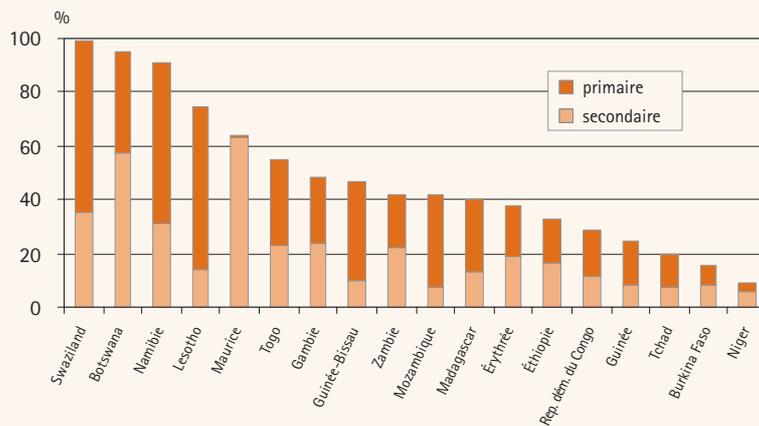
La participation des jeunes d'âge officiel du secondaire dans ce niveau d'enseignement ne renseigne que partiellement sur la scolarisation de cette tranche de la population. Les faibles niveaux de scolarisation dans l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne peuvent sous-estimer d'une certaine manière la participation totale de la population du groupe d'âge concerné, certains de ces jeunes pouvant encore être scolarisés dans le primaire malgré leur âge ([graphiques 2.13 et 2.14](#)).

La proportion de jeunes à l'âge du secondaire qui sont inscrits dans l'enseignement primaire varie de façon significative entre les pays. Il va de 3 % au Niger, où les enfants d'âge officiel du secondaire demeurent dans l'ensemble peu scolarisés, à 64 % au Swaziland, où presque tous ces jeunes sont scolarisés, mais pas seulement un tiers dans le secondaire.

Graphique 2.12 – Taux nets de scolarisation par sexe, 1998

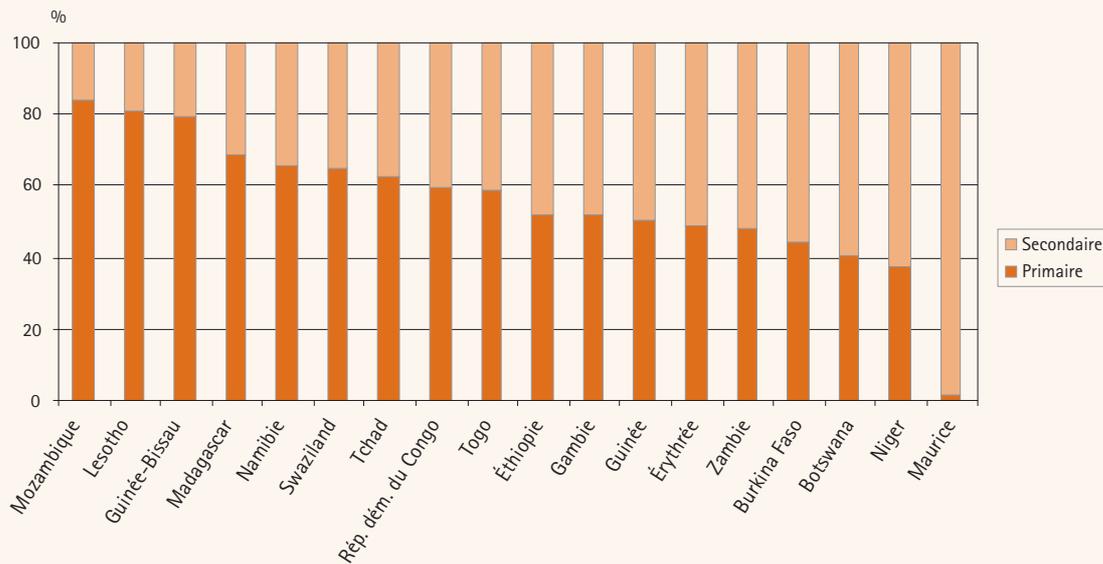


Graphique 2.13 – Taux nets de scolarisation de la population du groupe d'âge du secondaire dans l'enseignement primaire et secondaire, 1998



Dans la plupart des pays pour lesquels les données sont disponibles (onze sur dix-huit), la majorité de la population d'âge officiel du secondaire est scolarisée dans le primaire ([graphique 2.14](#)). Ce retard scolaire, dû aux redoublements et aux entrées tardives, explique les valeurs élevées des taux bruts de scolarisation, comparées aux taux nets. La part des enfants d'âge du secondaire inscrits dans le primaire va de 1 % à Maurice à environ 80 % en Guinée-Bissau, au Lesotho et au Mozambique. Dans ces derniers pays, le pourcentage de redoublants dans l'enseignement primaire est compris entre 20 et 26 %.

Graphique 2.14 – Répartition de la population scolarisée d'âge du secondaire par niveau d'enseignement, 1998



### 2.3.2 Le redoublement dans l'enseignement secondaire

Tout comme dans l'enseignement primaire, l'efficacité interne est traitée ici en termes de pourcentage de redoublants, dans l'enseignement général uniquement. La disponibilité des données sur les redoublants est encore plus limitée dans le cas de l'enseignement secondaire. Vingt-trois pays ont fourni des statistiques sur le sujet, auxquels il faut ajouter les Seychelles et la Sierra Leone, où le redoublement est nul, ainsi que Sainte-Hélène, où l'on applique une politique de promotion automatique.

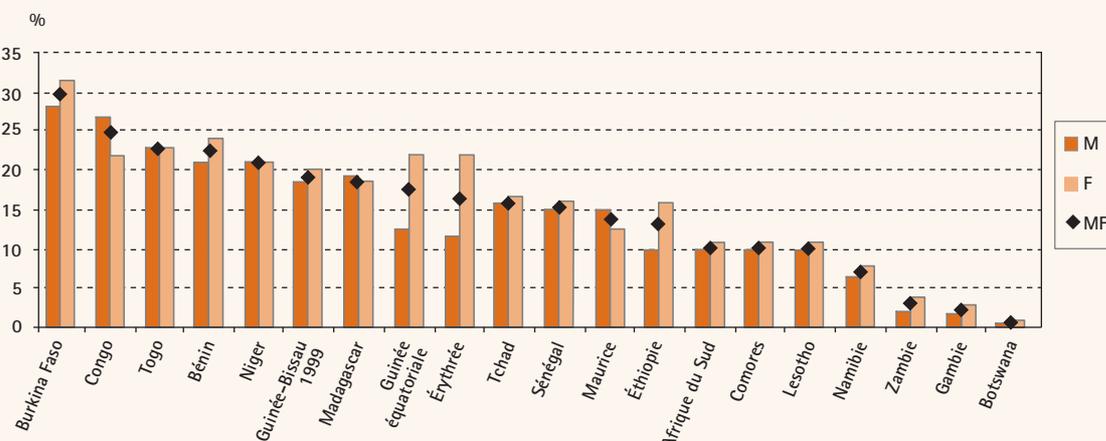
Bien que moindre par rapport à celui observé dans le primaire, le pourcentage de redoublants dans l'enseignement secondaire général en 1998 est relativement élevé, avec une valeur médiane pour la région de 15 %. Ce pourcentage varie de

manière significative, allant de 0,5 % au Botswana à près de 30 % au Burkina Faso.

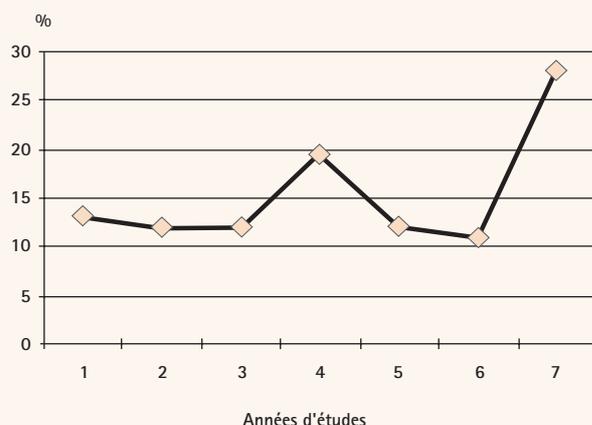
Les filles semblent un peu plus touchées par le phénomène. Relativement faible dans l'ensemble de la région, l'écart entre les sexes est très marqué dans certains pays tels que l'Érythrée, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie (graphique 2.15).

Le pourcentage de redoublants varie selon l'année d'études. La médiane pour les dix-huit pays dont les données étaient disponibles par année d'études reste relativement stable, autour de 13 %, entre la première et la troisième année du secondaire général. Le pourcentage de redoublants connaît ensuite un premier pic en quatrième année, année de passage dans le second cycle du secondaire dans la plupart des pays. Baissant de nouveau en cinquième et sixième année, la part des redoublants dans les effectifs enregistre un

Graphique 2.15 – Pourcentage de redoublants par sexe dans le secondaire, 1998



Graphique 2.16 – Pourcentage médian de redoublants par année d'études, 1998



deuxième pic en dernière année du secondaire, soit 29 % (graphique 2.16). Ce niveau important de redoublement est l'indication d'un taux d'échec relativement élevé aux examens de fin de secondaire dans l'ensemble des pays analysés.

## 2.4 Enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)

Le postsecondaire non supérieur, dont les données sont présentées pour la première fois séparément par l'UNESCO, correspond au niveau 4 de la CITE 97. Ce type d'enseignement regroupe des programmes qui, bien que ne relevant plus du secondaire, ne font pas non plus partie, d'après leur contenu et durée, de l'enseignement supérieur. Ces programmes sont souvent destinés à préparer à l'enseignement supérieur des étudiants qui ont achevé le secondaire sans avoir obtenu de diplôme. Ils peuvent également correspondre à des programmes de formation technique ou professionnelle de durée relativement courte. La durée du niveau 4 est généralement comprise entre 6 mois et 2 ans, bien

que, dans certains pays (Libéria, Malawi, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles), des programmes d'une durée supérieure à 2 ans sont classés dans ce niveau.

Les programmes du niveau 4 n'existent pas dans quatorze pays d'Afrique subsaharienne. Sur les trente-cinq pays restants, seuls vingt-deux ont fourni des statistiques sur au moins un des deux types de programmes (général et technique/professionnel).

### 2.4.1 Effectifs d'étudiants par type de programme et par sexe

Le tableau 2.12 ci-dessous n'inclut que les pays qui ont fourni des informations à la fois sur les programmes d'enseignement général et ceux d'orientation technique ou professionnel.

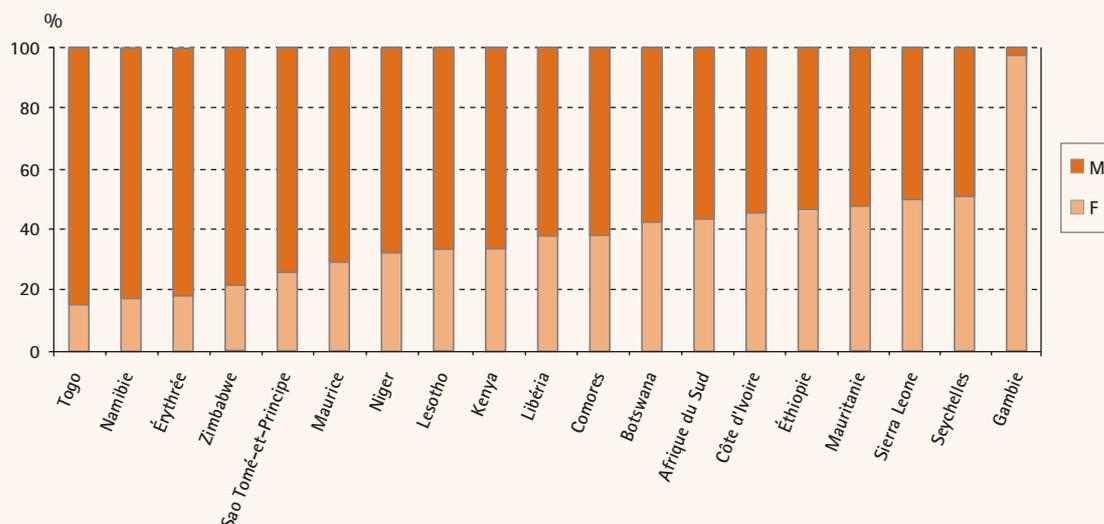
L'enseignement postsecondaire non supérieur est typiquement technique ou professionnel dans les trois quarts des pays (quatorze sur dix-neuf). Les

Tableau 2.12 – Nombre d'étudiants dans l'enseignement post-secondaire non supérieur (CITE 4) et distribution par type de programme, 1998

Pays	Nombre d'étudiants en CITE 4	Distribution par type de programme (en %)	
		Général	Tech./prof.
Afrique du Sud	142 199	.	100
Botswana	9 685	19	81
Comores	73	-	100
Côte d'Ivoire	5 570	.	100
Érythrée	727	.	100
Éthiopie	5 443	100	.
Gambie	76	100	.
Kenya	17 115	.	100
Lesotho	536	.	100
Libéria	10 610	.	100
Madagascar	306	100	.
Maurice	2 411	.	100
Mauritanie	300	100	.
Namibie	1 578	15	85
Niger	638	10	90
Sao Tomé-et-Principe	95	.	100
Seychelles	1 380	36	64
Togo	331	100	.
Zimbabwe <sup>1</sup>	871	.	100

1. Données de 1999.

Graphique 2.17 - Répartition des inscrits dans l'enseignement postsecondaire non supérieur par sexe, 1998



programmes d'orientation générale constituent l'essentiel de ce niveau d'enseignement dans cinq pays (Éthiopie, Gambie, Madagascar, Mauritanie, Togo), où ils portent sur la formation des enseignants.

Le postsecondaire accueille majoritairement des étudiants de sexe masculin, à quelques exceptions près (Gambie, Seychelles et Sierra Leone), comme l'indique le graphique 2.17. La part des garçons dans l'ensemble des effectifs, quel que soit le type de programme, varie de 52 % en Mauritanie à 85 % au Togo, pays où comme on l'a vu le postsecondaire se limite aux programmes de type général, en particulier la formation des enseignants. Autrement dit, dans ces pays, les instituts pédagogiques ou écoles normales formeraient en majorité des enseignants de sexe masculin.

### 2.4.2 Taux brut de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire non supérieur

L'enseignement postsecondaire non supérieur intéresse une petite partie du groupe d'âge concerné dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Les taux bruts de scolarisation sont inférieurs à 1 % dans près des deux tiers des pays (onze sur les dix-huit analysés). Seuls quatre pays ont des taux supérieurs à 5 % : le Libéria et Maurice (5,6 %), le Botswana (9,5 %), et la Sierra Leone (12,8 %). Il est à rappeler que ces taux ont une valeur purement indicative pour différentes raisons, la principale étant que les programmes

dispensés au niveau 4 sont destinés à des jeunes susceptibles de par leur âge d'être encore inscrits dans d'autres programmes au niveau secondaire ou supérieur. Il en résulte qu'un taux très bas dans le postsecondaire non supérieur ne signifie pas nécessairement un niveau de scolarisation bas, les

Tableau 2.13 - Taux bruts de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire non supérieur par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1998

Pays	Taux bruts de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Botswana	9,5	10,9	8,1	0,7
Comores	0,3	0,3	0,2	0,6
Côte d'Ivoire	1,8	2,0	1,7	0,8
Djibouti	0,3	0,4	0,2	0,4
Érythrée	0,5	0,9	0,2	0,2
Éthiopie	0,5	0,5	0,5	0,9
Gambie	0,2	0,0	0,3	.
Kenya	1,3	1,7	0,9	0,5
Lesotho	0,6	0,8	0,4	0,5
Libéria	5,6	6,9	4,3	0,6
Madagascar	0,1	...	...	...
Maurice	5,6	7,7	3,4	0,4
Mauritanie	0,3	0,3	0,3	0,9
Namibie	2,4	3,9	0,8	0,2
Niger	0,2	0,2	0,1	0,5
Sierra Leone <sup>1</sup>	12,8	12,9	12,7	1,0
Togo	0,2	0,3	0,1	0,2
Zimbabwe <sup>1</sup>	0,2	0,3	0,1	0,3

jeunes des âges concernés pouvant être inscrits dans d'autres niveaux et types d'enseignement.<sup>9</sup>

L'analyse des disparités entre les sexes confirme l'observation déjà faite au niveau des effectifs. L'enseignement postsecondaire est essentiellement masculin dans l'écrasante majorité des pays. Les disparités entre les sexes varient toutefois selon les pays, avec des indices de parité allant de 0,18 au Togo, où les programmes de niveau 4 sont essentiellement de type général, à 0,98 en Sierra Leone, où l'on trouve à peu près autant de garçons que de filles. Dans un seul pays, la Gambie, les disparités sont largement en faveur des filles. Dans ce pays, l'enseignement postsecondaire, exclusivement consacré à la formation des enseignants, accueille soixante-quatorze jeunes femmes sur un total de soixante-quatorze étudiants.

## 2.5 Enseignement supérieur (CITE 5A, 5B et 6)

*L'enseignement supérieur joue un rôle crucial dans le développement des pays, notamment par la formation des cadres.<sup>10</sup> Dans la Classification internationale type de l'éducation révisée en 1997, ce niveau d'éducation, auquel accèdent les étudiants ayant achevé avec succès l'enseignement secondaire ou ayant acquis une qualification comparable au niveau 4A, est divisé en deux cycles. Le premier (niveau 5 de la CITE) est composé de deux types de programmes : ceux fondés dans une large mesure sur la théorie et permettant de poursuivre des études de recherche de pointe ou d'exercer une profession exigeant de hautes compétences (niveau 5A) ; et les programmes d'études, de nature typiquement plus pratique ou technique et généralement plus courtes que celles du niveau 5A, et permettant d'accéder au marché du travail (niveau 5B). Le second cycle de l'enseignement supérieur, niveau 6 de la CITE, comprend les programmes qui conduisent à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié, au niveau du doctorat ou plus.*

Tous les pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception de Sainte-Hélène, de Sao Tomé-et-Principe et des Seychelles, possèdent une,

voire plusieurs institutions universitaires qui dispensent des programmes à au moins un des niveaux de l'enseignement supérieur définis par la CITE. L'existence d'un enseignement supérieur dans ces pays n'a pourtant pas arrêté l'émigration à l'étranger d'étudiants qui s'y rendent pour compléter leur formation, se spécialiser ou tout simplement étudier. Cette migration peut prendre des proportions parfois importantes. Il en résulte que les statistiques nationales ne renseignent que partiellement sur la réalité de la participation à l'enseignement supérieur, dans la mesure où elle ne porte que sur les étudiants inscrits dans les institutions nationales.

Le problème de la couverture des données se pose parfois également pour l'enseignement supérieur dispensé dans ces pays. Ainsi, sur les quarante-six pays de la région possédant une université ou plus généralement des institutions d'enseignement supérieur, onze n'ont pas fourni de statistiques sur le sujet.

L'étendue des informations statistiques sur l'enseignement supérieur devient particulièrement limitée pour ce qui est de la répartition des étudiants par sexe, par âge, par niveau de la CITE, par domaine d'études et pays d'origine.

### 2.5.1. Les effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur

On estime à environ 1,5 million le nombre d'étudiants dans les trente-quatre pays de la région (sur quarante-six) qui ont fourni des données sur le sujet. Les dix-sept pays d'Afrique australe et de l'Est concernés représentaient près des trois quarts de ces effectifs (74 %). Parmi les pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles, on note le Nigéria dont le poids démographique important a déjà été souligné.

Dans les vingt-sept pays où les données par sexe sont disponibles, les hommes sont plus nombreux

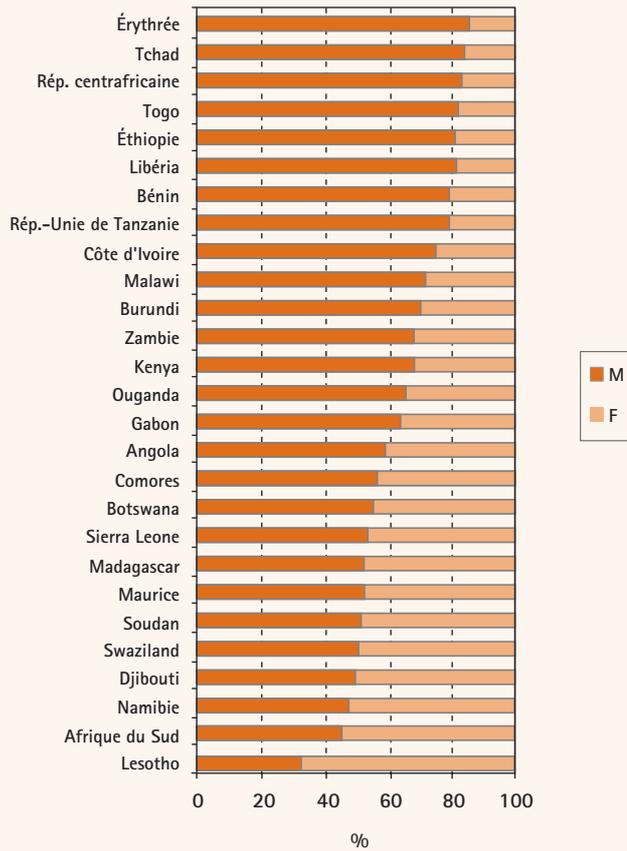
Tableau 2.14 - Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur par sexe et par sous-région, 1998

	Nombre d'étudiants	Répartition par sexe (en %)		Nombre de pays
		M	F	
Afrique subsaharienne	1 274 085	56	44	27/49
Afrique centrale et de l'Ouest	188 518	75	25	10/27
Afrique australe et de l'Est	1 085 567	52	48	17/22

9. Le groupe d'âge de référence utilisé pour le calcul de ce taux correspond à celui des programmes les plus répandus dans chaque pays. Pour une indication de la durée de ces programmes et les groupes d'âges utilisés pour le calcul des taux, voir les Profils par pays et le tableau A3 de l'annexe I.

10. Jeanne Lamoure-Rontopoulou, « L'université africaine à la croisée des chemins », *Crise de l'éducation en Afrique, La Documentation française*, p.149, 1994.

Graphique 2.18 - Répartition des inscrits dans l'enseignement supérieur par sexe, 1998



Le niveau 5B dispensant des programmes de durée généralement plus courte que celle du niveau 5A, et destiné à former les étudiants à une profession ou à un métier, semble bien implanté dans certains pays, particulièrement d'Afrique australe et de l'Est, où il accueille un nombre considérable d'étudiants. Il est plus développé que les programmes du niveau 5A, plus théoriques à Djibouti, à Maurice, en Namibie et en Sierra Leone.

La part de l'enseignement supérieur orienté vers la recherche de haut niveau (niveau 6 de la CITE) reste négligeable dans la plupart des vingt-neuf pays analysés. Ce niveau est même inexistant dans douze d'entre eux. Ainsi, les étudiants qui souhaitent effectuer des études de recherche de haut niveau doivent poursuivre leurs études à l'étranger.

que les femmes (56 % des inscrits) (tableau 2.14). La situation des femmes est plus critique dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, où elles ne constituent que le quart des effectifs alors qu'elles en représentent près de la moitié (48 %) en Afrique australe et de l'Est.

La part des femmes dans les effectifs d'étudiants varie fortement entre les pays. Elle va de 14 % en Érythrée à 64 % au Lesotho. Les femmes sont majoritaires dans trois autres pays comme le montre le graphique 2.18 : Djibouti (51 %), Namibie (53 %) et Afrique du Sud (54 %).

### Effectifs par niveau

Dans vingt des vingt-neuf pays disposant de données (tableau 2.15), plus de trois quarts des inscrits sont dans le niveau 5A de la CITE 97. C'est le seul niveau d'enseignement existant dans quatre pays (Angola, Érythrée, Libéria, Malawi).

Si les femmes restent minoritaires en termes d'effectifs dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, leur présence varie cependant selon le niveau de la CITE. Le tableau 2.17 permet d'identifier plusieurs cas de figures :

- ◆ les femmes sont en sous-nombre, quel que soit le niveau d'enseignement, cas qui regroupe la majorité des pays (vingt sur vingt-cinq) ;
- ◆ elles sont surreprésentées dans les effectifs d'un ou des deux niveaux 5A et 5B, ce qui peut traduire un phénomène de féminisation du type d'études (Afrique du Sud, Comores, Djibouti, Lesotho, Namibie, Sierra Leone) ;
- ◆ les femmes sont moins nombreuses à poursuivre des études longues, en particulier doctorales. Elles constituent une part non négligeable, mais toujours inférieure à la moitié des effectifs, dans neuf pays où les études de niveau 6 existent.

Tableau 2.15 – Répartition des inscrits dans l'enseignement supérieur par niveau de la CITE, 1998

Pays	Total	Répartition par niveau (%)		
		Niveau 5A	Niveau 5B	Niveau 6
Afrique du Sud	633 918	91	8	1
Angola	8 337	100	.	.
Bénin	16 284	80	20	0
Botswana	5 532	92	8	0
Burundi	5 037	91	9	.
Comores	649	61	39	.
Côte d'Ivoire	96 681	53	42	5
Djibouti	175	28	72	.
Érythrée	3 994	100	.	.
Éthiopie	52 305	100	.	0
Gabon	7 473	74	26	0
Lesotho	4 046	79	21	.
Libéria	20 804	100	.	.
Madagascar	31 013	80	16	4
Malawi	3 179	100	.	.
Mali	18 662	95	5	./.
Maurice	7 559	42	57	1
Namibie	11 209	22	78	0
Ouganda	40 591	49	47	4
Rép. centrafricaine	6 229	91	9	.
Rép. démocratique du Congo	**60 341	79	20	**1,7
Rép.-Unie de Tanzanie	18 867	65	34	2
Rwanda	5 678	91	9	.
Sénégal	29 303	95	5	./.
Sierra Leone <sup>1</sup>	6 744	24	76	.
Swaziland	4 880	82	19	.
Tchad <sup>1</sup>	5 901	89	7	4
Togo	15 028	100	0	./.
Zambie	22 701	58	41	1

1. Données de 1999.

./., Inclus dans le niveau 5A.

### 2.5.2 Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur

Malgré l'expansion qu'il a connue après les indépendances et la création d'universités dans ces pays, l'enseignement supérieur demeure marginal en Afrique subsaharienne. Le taux brut médian d'inscription parmi la trentaine de pays pour lesquels les données sont disponibles dépasse en effet à peine 2 %. Le niveau de participation varie selon les pays, allant de moins de 1 % (Angola, Djibouti, Guinée-Bissau, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) à un peu plus de 7 % (Côte d'Ivoire, Libéria, Maurice, Namibie et Soudan), comme l'indique le [tableau 2.17](#).

Si la participation dans le supérieur est faible, cela est encore plus vrai pour les femmes. Excepté au Lesotho et en Namibie où elles sont plus nombreuses que les hommes à poursuivre des

études universitaires, à des degrés divers les femmes sont désavantagées dans tous les pays. L'indice de disparité entre les sexes est inférieur à 0,50 – ce qui signifie que le taux féminin est moins de la moitié du taux masculin – dans treize des trente et un pays pour lesquels il a pu être calculé. Pour cinq d'entre eux, l'IPS est inférieur à 0,25 (Érythrée, Éthiopie, Libéria, Tchad et Togo). L'analyse des étudiants par domaine d'études montre que les femmes sont toutefois majoritaires dans certaines disciplines.

Le faible niveau de participation dans l'enseignement supérieur peut être un handicap pour une région où de nombreux pays n'ont pas décollé du point de vue économique (surtout les pays les moins avancés). D'autre part, le développement de ce type d'enseignement est extrêmement coûteux pour les budgets limités de ces pays. L'université africaine, outre qu'elle accueille encore peu de jeunes, est également en crise depuis une quinzaine d'années. Destinées au

départ à former les cadres et les élites nationales, les universités ont des difficultés à poursuivre cette mission dans des contextes de crises économiques et sociales en tout genre et de pénurie d'emplois.

### 2.5.3 Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur par domaine d'études

Vingt-trois pays ont fourni des données sur la répartition des étudiants de l'enseignement supérieur par domaine d'études. L'éducation et les sciences humaines et sociales sont les disciplines qui accueillent le plus d'étudiants dans la majorité des pays ([tableau 2.18](#)).

L'éducation est le principal domaine d'études au Lesotho (37 % d'inscrits), à Maurice (32 %), en Namibie (45 %), en Ouganda (44 %) et en Sierra

Tableau 2.16 - Pourcentage d'étudiantes dans chaque niveau de la CITE, 1998

Pays	Pourcentage d'étudiantes		
	Niveau 5A	Niveau 5B	Niveau 6
Afrique du Sud	53	66	36
Angola	41	.	.
Bénin	19	27	-
Botswana	46	18	-
Burundi	30	26	.
Comores	34	56	.
Côte d'Ivoire	21	33	23
Djibouti	43	54	.
Érythrée	14	.	.
Éthiopie	19	.	-
Gabon	34	42	37
Lesotho	62	70	.
Libéria	19	.	.
Madagascar	46	44	43
Malawi	28	.	.
Maurice	49	44	42
Namibie	54	53	-
Ouganda	37	32	**34
République centrafricaine	17	7	.
Rép.-Unie de Tanzanie	18	26	24
Sierra Leone <sup>1</sup>	50	44	.
Swaziland	49	43	.
Tchad <sup>1</sup>	14	28	20
Togo	17	-	./.
Zambie	38	23	14

1. Données de 1999.  
./ Inlus dans le niveau 5A.

Leone, où elle accueille plus des deux tiers des étudiants. Les sciences humaines et sociales sont plébiscitées par les étudiants dans seize pays. Le pourcentage d'inscrits dans ces disciplines va jusqu'à 87 % aux Comores. Il faut également signaler le poids du domaine de la santé et des services sociaux au Libéria (50 %), et des programmes généraux en Érythrée (40 %). Bien qu'accueillant beaucoup moins d'étudiants, certaines filières d'orientation plus scientifique ou technologique occupent une place importante dans quelques pays. C'est le cas des sciences au Botswana et au Cameroun avec respectivement 22 et 24 % d'inscrits, de l'ingénierie (ingénierie, industrie et construction) en Zambie et à Maurice (22 et 25 %).

Les femmes dépassent parfois les 50 % dans les disciplines relatives à l'éducation et aux sciences sociales et humaines, qui

Tableau 2.17 - Taux bruts d'inscription dans l'enseignement supérieur par sexe et indice de parité entre les sexes, 1998

Afrique centrale et de l'Ouest	Taux bruts d'inscription (%)				IPS (F/M)	Afrique australe et de l'Est	Taux bruts d'inscription (%)				IPS (F/M)
	MF	M	F				MF	M	F		
Angola	0,8	0,9	0,6	0,7		Botswana	3,5	3,9	3,1	0,8	
Bénin	3,4	5,5	1,4	0,3		Comores	1,0	1,2	0,9	0,8	
Burundi	1,0	1,4	0,6	0,4		Djibouti	0,3	0,3	0,3	1,0	
Cameroun	5,2	...	...	...		Érythrée	1,2	2,2	0,3	0,2	
Côte d'Ivoire	7,3	1,1	3,9	0,4		Éthiopie	1,0	1,6	0,4	0,2	
Guinée-Bissau <sup>1</sup>	0,5	...	...	...		Kenya	1,5	2,0	0,9	0,5	
Libéria	7,8	12,4	3,0	0,2		Lesotho	2,0	1,5	2,6	1,8	
Mali	1,9	...	...	...		Madagascar	2,3	2,5	2,1	0,9	
Mauritanie	5,5	...	...	...		Maurice	7,4	7,9	6,8	0,9	
Rép. démocratique du Congo	**1,4	...	...	...		Namibie	7,3	6,8	7,8	1,2	
République centrafricaine	2,0	3,5	0,6	0,2		Rép.-Unie de Tanzanie	0,7	1,1	0,3	0,3	
Rwanda	0,9	...	...	...		Soudan	7,3	7,7	6,9	0,9	
Sénégal	3,8	...	...	...		Swaziland	5,1	5,4	4,8	0,9	
Sierra Leone <sup>1</sup>	1,6	1,8	1,4	0,8		Zambie	2,7	3,6	1,7	0,5	
Tchad <sup>1</sup>	1,0	1,7	0,3	0,2		Zimbabwe <sup>1</sup>	**3,8	**5,7	**1,9	0,3	
Togo	4,0	6,6	1,4	0,2							
Médiane	2,7					Médiane	2,3				

1. Données de 1999.

Tableau 2.18 – Répartition des étudiants par grand domaine d'études, 1998

Pays	Effectif total	Répartition par grand domaine d'études (en %)								
		Programmes généraux	Éducation	Sciences hum. et soc.	Science	Ingénierie	Agriculture	Santé et serv. sociaux	Services	Non spécifié
Afrique du Sud	633 918	-	23	55	8	7	1	5	1	-
Bénin	16 284	-	2	68	19	5	1	4	0	-
Botswana	5 532	-	19	50	22	6	2	-	-	-
Cameroun	66 902	-	9	60	24	3	1	1	-	2
Comores	649	-	-	87	13	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	96 681	-	9	53	19	1	0	9	3	7
Djibouti	175	-	-	83	17	-	-	-	-	-
Érythrée	3 994	40	9	28	11	4	7	1	-	-
Éthiopie	52 305	9	28	30	5	11	9	7	-	0
Gabon	7 473	-	7	66	11	1	1	15	-	-
Lesotho	4 046	-	37	31	7	-	3	-	-	2
Libéria	20 804	-	2	35	1	6	2	50	4	1
Madagascar	31 013	-	3	64	13	6	2	11	1	-
Mali	18 662	-	4	61	10	4	5	16	-	0
Maurice	7 559	-	32	24	7	25	4	2	1	4
Namibie	11 209	2	45	33	4	2	4	8	4	-
Ouganda	40 591	-	44	32	4	11	2	4	3	1
Rép.-Unie de Tanzanie	18 867	11	14	39	4	18	7	5	0	1
Sierra Leone <sup>1</sup>	6 744	-	67	22	2	1	5	3	1	-
Swaziland	4 880	-	31	40	5	7	6	9	1	-
Tchad <sup>1</sup>	5 901	-	5	76	16	-	-	3	-	-
Togo	15 028	-	4	81	6	2	1	7	-	-
Zambie	22 701	-	32	33	8	22	2	3	-	-

Tableau 2.19 – Pourcentage d'étudiantes dans chaque grand domaine d'études, 1998

Pays	Programmes généraux	Éducation	Sciences hum. et soc.	Science	Ingénierie	Agriculture	Santé et serv. sociaux	Services	Non spécifié
Afrique du Sud	-	71	52	43	16	38	35	73	-
Bénin	-	12	21	18	15	18	34	66	-
Botswana	-	56	51	27	14	35	-	-	-
Comores	-	-	46	23	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	-	15	30	13	9	15	26	37	44
Djibouti	-	-	53	38	-	-	-	-	-
Érythrée	16	12	15	8	4	9	6	-	-
Éthiopie	12	17	27	16	9	17	18	-	17
Gabon	-	9	41	-	-	14	54	-	-
Lesotho	-	73	53	37	-	46	-	-	73
Libéria	-	17	19	31	12	4	20	27	-
Madagascar	-	40	50	33	22	35	52	63	-
Maurice	-	53	62	53	23	46	33	14	52
Namibie	63	55	49	39	38	32	73	68	-
Ouganda	-	34	42	23	17	18	40	46	36
Rép.-Unie de Tanzanie	37	21	21	13	9	22	38	1	7
Sierra Leone <sup>1</sup>	-	44	50	49	29	50	45	27	-
Swaziland	-	53	48	44	7	41	76	36	-
Tchad <sup>1</sup>	-	18	16	10	-	-	12	-	-
Togo	-	25	18	8	1	4	21	-	-
Zambie	-	47	35	22	8	15	35	-	-

1. Données de 1999.

accueillent généralement le plus d'étudiants. La santé/services sociaux et les services sont des domaines fortement féminisés dans certains pays, bien que le nombre total d'étudiants dans ces disciplines y est réduit (Afrique du Sud, Bénin, Gabon, Madagascar et Namibie) (tableau 2.19).

#### 2.5.4 Les diplômés par domaine d'études

La disponibilité et la qualité des données sur les diplômés laissent beaucoup à désirer. Dans les quatorze pays pour lesquels des données sont disponibles, la répartition des diplômés par grand domaine d'études suit en gros celle des étudiants, les sciences sociales et humaines fournissant le

plus grand nombre de diplômés, suivies de l'éducation ou des sciences (tableau 2.20). Le pourcentage de diplômés en sciences est relativement élevé au Bénin (27 %) et au Gabon (19 %). En République-Unie de Tanzanie, la filière ingénierie comptabilise le plus de diplômés (24 %) après les sciences humaines et sociales (39 %).

La proportion de femmes diplômées est relativement importante dans les disciplines où elles sont généralement fortement représentées en termes d'inscrits (éducation, sciences sociales et humaines) (tableau 2.21). C'est également le cas dans les filières telles que la science, l'agriculture et les services, très féminisées dans certains pays (Afrique du Sud, Ouganda, Sierra Leone).

Tableau 2.20 – Répartition des diplômés par grand domaine d'études, 1998

Pays	Effectif total	Répartition par grand domaine d'études (en %)								
		Programmes généraux	Éducation	Sciences hum. et soc.	Science	Ingénierie	Agriculture	Santé et serv. sociaux	Services	Non spécifié
Afrique du Sud	103 796	-	36	43	6	6	1	7	1	-
Bénin	1 000	-	1	47	27	14	2	8	-	-
Botswana	1 366	-	33	44	18	4	1	-	-	-
Comores	246	-	-	90	10	-	-	-	-	-
Djibouti	59	-	-	100	-	-	-	-	-	-
Érythrée	823	-	7	62	13	7	10	1	-	-
Éthiopie	8 555	-	23	36	6	8	17	11	-	-
Gabon	2 499	-	8	66	19	3	2	2	-	-
Libéria	1 190	-	15	63	4	-	1	-	-	17
Madagascar	5 981	-	3	66	15	5	2	9	1	-
Ouganda	10 919	-	41	36	13	5	2	2	2	-
Rép.-Unie de Tanzanie	3 922	19	6	39	2	24	7	3	0	-
Sierra Leone <sup>1</sup>	6 236	-	68	21	2	1	5	3	1	-
Togo	4 463	-	2	84	7	1	2	5	-	-

1. Données de 1999.

Tableau 2.21 – Pourcentage de femmes diplômées dans chaque grand domaine d'études, 1998

Pays	Programmes généraux	Éducation	Sciences hum. et soc.	Science	Ingénierie	Agriculture	Santé et serv. sociaux	Services	Non spécifié
Afrique du Sud	-	73	53	43	14	36	71	74	-
Bénin	-	-	26	23	14	4	49	-	-
Comores	-	-	50	36	-	-	-	-	-
Djibouti	-	-	55	-	-	-	-	-	-
Érythrée	-	3	15	13	3	6	-	-	-
Éthiopie	-	22	28	16	7	10	17	-	-
Gabon	-	22	45	...	...	12	50	-	-
Ouganda	-	33	42	32	9	27	28	72	7
Rép.-Unie de Tanzanie	40	26	22	12	7	28	22	20	-
Sierra Leone <sup>1</sup>	-	42	46	73	25	52	56	49	-
Togo	-	20	13	9	-	-	19	-	-

# Personnel enseignant

Les enseignants jouent un rôle capital dans le processus éducatif. Toute politique visant à améliorer l'accès à l'éducation ainsi que la qualité de celle-ci doit prendre en compte cette variable. Le type de données collectées par l'Institut de statistique de l'UNESCO porte sur le nombre d'enseignants à plein et temps partiel par sexe et par niveau d'enseignement. Depuis, la dernière enquête (*Enquête 2000*), les données portant sur le nombre d'enseignants certifiés, autrement dit ayant bénéficié d'une formation pédagogique initiale ou en cours d'emploi sanctionnée par un diplôme, sont également collectées par l'Institut. La disponibilité des données et la qualité des réponses sont cependant très variables selon les pays et le type d'indicateurs.

## 3.1 Personnel enseignant par niveau d'enseignement et par sexe

La disponibilité des données sur les enseignants varie selon le niveau d'enseignement. Elle est assez bonne pour l'enseignement primaire et pour le secondaire général, mais l'est moins pour les autres niveaux, le préprimaire, le postsecondaire non supérieur et l'enseignement supérieur. Les statistiques disponibles sont parfois partielles, n'incluant qu'un type d'institution, généralement celles du secteur public, ou qu'un type de programme, l'enseignement secondaire général en l'occurrence.

Les enseignements préprimaire, primaire et secondaire se déroulent généralement à plein temps pour les élèves et les enseignants, même s'il faut mentionner l'existence dans certains pays du phénomène de doubles vacations. Au niveau universitaire où l'enseignement peut être suivi ou dispensé à temps partiel, très peu de pays ont fourni des données sur le sujet et, lorsque c'était le cas, le

calcul du nombre d'étudiants et d'enseignants en équivalent plein temps n'était pas possible par manque d'informations sur la proportion du temps partiel comparé au plein temps.

La présence de femmes parmi le personnel enseignant témoigne de leur intégration dans la vie sociale, économique, voire politique des pays. Une forte présence féminine parmi les enseignants peut faciliter l'accès des filles à l'école (dans l'enseignement primaire en particulier). Cela est particulièrement vrai dans les pays où les parents hésitent à envoyer leurs enfants à l'école, les filles notamment.

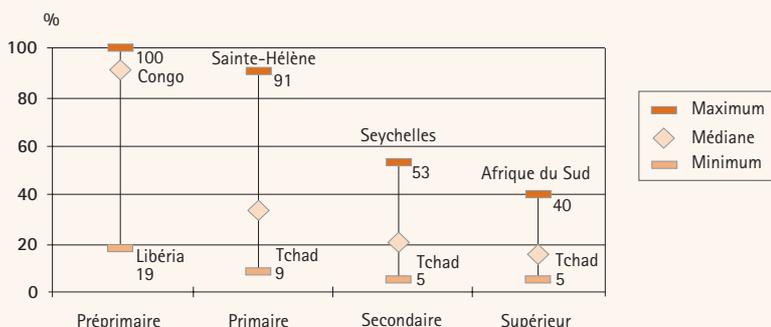
Le pourcentage de femmes parmi le personnel enseignant varie selon le niveau d'enseignement et la région, comme l'indique le [tableau 3.1](#) qui ne prend en compte que les pays qui ont fourni des données complètes par sexe (incluant tous les types d'institutions et de programmes).

L'enseignement préprimaire est dispensé par un corps enseignant composé à 90 % de femmes. Cela est très loin d'être le cas dans les autres niveaux d'enseignement où les femmes sont sous-représentées (de 28 % des effectifs totaux dans l'enseignement supérieur à 37% dans l'enseignement primaire pour l'ensemble de la région). Le pourcentage d'enseignantes dans l'éducation préprimaire, bien qu'également élevé en Afrique centrale et de l'Ouest (66 %), demeure toutefois en deçà de la forte prépondérance féminine observée en Afrique australe et de l'Est (98 %). Cette différence entre les deux sous-régions est encore plus accentuée pour les autres niveaux d'enseignement : en Afrique centrale et de l'Ouest

Tableau 3.1 – Nombre d'enseignants et pourcentage de femmes par niveau d'enseignement et par sous-région, 1998

	Personnel par niveau d'enseignement							
	Préprimaire		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Total	% F	Total	% F	Total	% F	Total	% F
Afrique subsaharienne	73 532	90	1 409 869	37	384 011	31	41 285	28
Afrique centrale et de l'Ouest	18 748	66	432 826	26	161 331	15	8 137	13
Afrique australe et de l'Est	54 784	98	977 043	42	222 680	43	33 148	32
Nombre de pays	24/49		38/49		23/49		20/46	

Graphique 3.1 – Variations de la part des femmes dans le personnel enseignant par niveau d'enseignement, 1998



– à 100 % au Congo, à Djibouti, au Lesotho, à Maurice, à Sainte-Hélène et aux Seychelles (graphique 3.1 et annexe I, tableau A1).

La part des enseignantes varie également de manière importante dans l'enseignement primaire, où elle va de 9 % au Tchad à 91 % à Sainte-Hélène où sur cinquante-sept enseignants, on ne compte que deux hommes. Près d'un tiers des pays analysés (douze sur

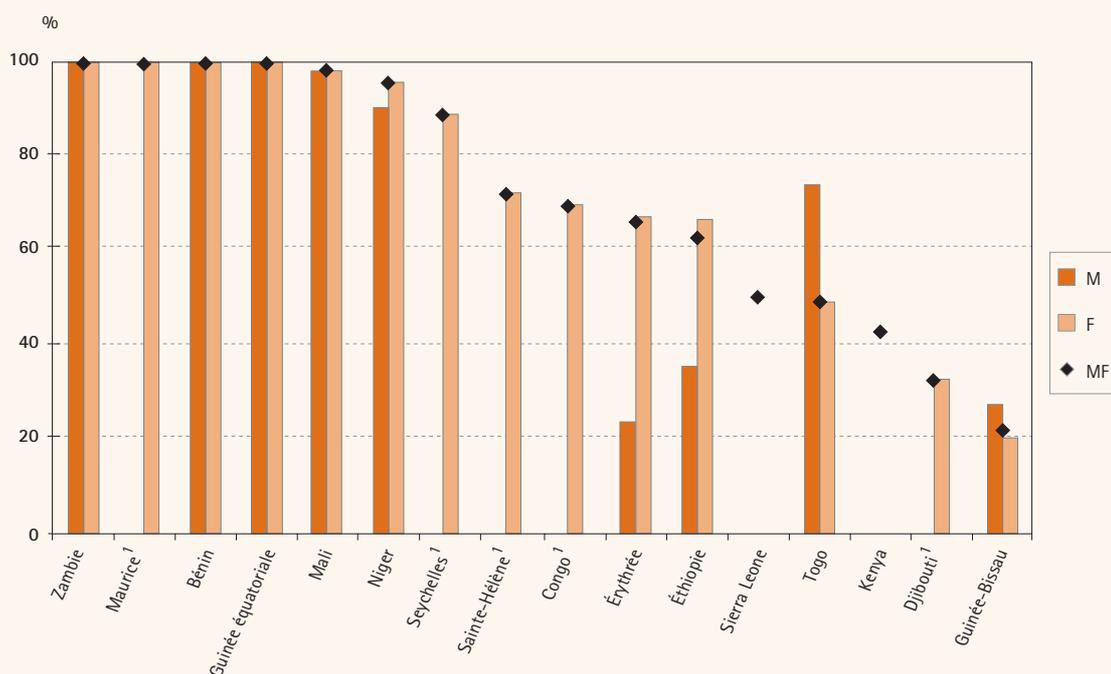
les femmes ne représentent que 26 % des enseignants dans le primaire (contre 42 % en Afrique australe et de l'Est), 15 % dans le secondaire (contre 43 %) et 13 % seulement dans l'enseignement supérieur (contre 32 %).

La présence féminine parmi le personnel enseignant varie également entre les pays. S'agissant du préprimaire, un écart important de la part des femmes va de 19 % au Libéria – qui constitue avec la Guinée équatoriale (36 %) l'un des pays où les femmes sont le moins représentées

(trente-huit) ont des pourcentages d'enseignantes inférieurs ou égaux à 25 %. En revanche dix pays ont un personnel enseignant dans le primaire majoritairement féminin (Botswana, Cap-Vert, Lesotho, Madagascar, Maurice, Namibie, Rwanda, Sainte-Hélène, Seychelles, Swaziland).

Dans les enseignements secondaire et supérieur, l'écart entre la valeur la plus faible et la plus élevée du pourcentage d'enseignantes est plus faible. Il est de 48 points pour le secondaire (5 % en République centrafricaine et au Tchad et 53 %

Graphique 3.2 – Pourcentage d'enseignants certifiés du préprimaire par sexe, 1998



1. Aucun enseignant masculin au niveau préprimaire.

aux Seychelles), et de 35 points pour le supérieur (5 % au Tchad et 40 % en Afrique du Sud).

### 3.2 Formation du personnel enseignant par sexe et par niveau d'enseignement

Développer l'éducation suppose de recruter un nombre suffisant d'enseignants, notamment des enseignants qualifiés et pédagogiquement formés. L'emploi d'enseignants certifiés est en effet l'un des moyens d'assurer aux élèves et étudiants un enseignement de qualité. Le niveau de formation requis des enseignants certifiés est défini selon les normes nationales. Ces dernières pouvant varier d'un pays à l'autre, il importe par conséquent d'être prudent lorsque l'on procède à des comparaisons internationales.

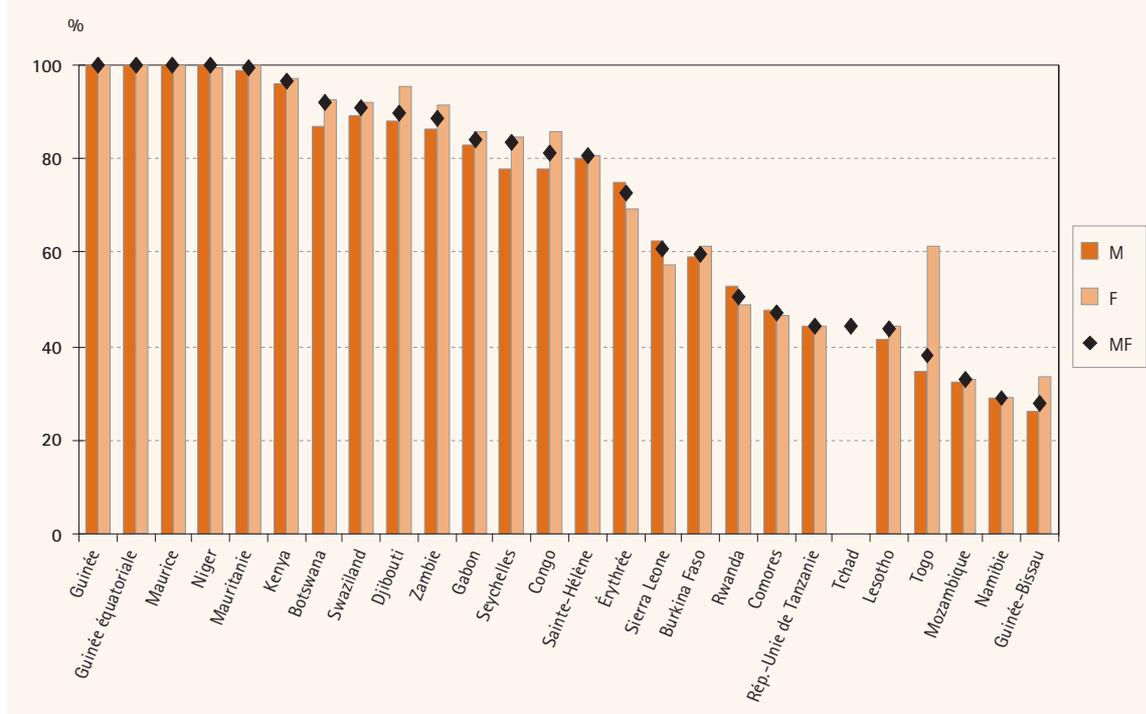
Les données collectées par l'Institut de statistique de l'UNESCO sur les enseignants certifiés ne portent que sur les enseignements préprimaire, primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. La couverture varie selon le niveau

d'enseignement. Les données sur les enseignants formés du primaire sont plus souvent disponibles que pour les autres niveaux. Mais les données sont parfois partielles, ce qui limite encore le nombre de pays examinés. L'analyse ne portera par conséquent que sur les niveaux d'enseignement préprimaire et primaire.

La pénurie générale d'enseignants ayant reçu un minimum de formation pédagogique reste un problème épineux dans la région. La situation est cependant différente selon le niveau d'enseignement et les pays. L'enseignement préprimaire emploie une proportion très faible d'enseignants formés, le pourcentage médian parmi les seize pays ayant fourni les données n'étant que de 30 %. Ce pourcentage va de 22 % en Guinée-Bissau à 100 % au Bénin, en Guinée équatoriale, à Maurice et en Zambie (graphique 3.2).

Si dans l'enseignement primaire la situation est légèrement meilleure, il n'en reste pas moins que, dans la moitié des vingt-six pays analysés, deux enseignants sur dix n'ont pas reçu de formation pédagogique, qu'il s'agisse de formation initiale ou en cours d'emploi. Comme dans le préprimaire, il

Graphique 3.3 - Pourcentage d'enseignants certifiés du primaire par sexe, 1998



existe de fortes disparités entre les pays, avec des pourcentages d'enseignants formés allant de 28 % seulement en Guinée-Bissau, à 100 % en Guinée, Guinée équatoriale et Maurice (graphique 3.3).

S'agissant des disparités entre les sexes en matière de formation, les enseignantes sont généralement aussi nombreuses que leurs collègues de sexe masculin à avoir reçu une formation pédagogique dans le préprimaire, où elles constituent une très forte majorité du personnel enseignant. Une plus grande proportion d'enseignants est certifiée (au niveau préprimaire) en Érythrée, en Éthiopie et au Niger ; l'inverse étant vrai en Guinée-Bissau et au Togo, où le pourcentage d'hommes ayant reçu une formation pédagogique est supérieur à celui des femmes (graphique 3.2).

Le constat fait au niveau du préprimaire s'impose également dans l'enseignement primaire. En effet, dans la majorité des pays traités (vingt sur vingt-cinq), les femmes sont autant sinon davantage formées que leurs collègues masculins. Autrement dit, si on observe moins de femmes enseignantes dans ce niveau d'enseignement, cette inégalité ne se retrouve pas au niveau de la formation dont elles bénéficient souvent au même titre ou plus que les hommes, sinon davantage.

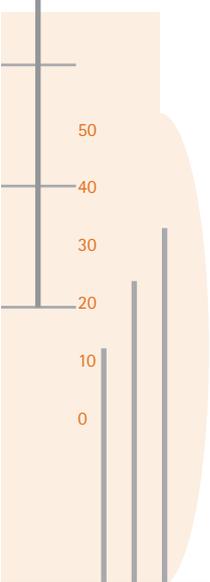
### 3.3 Taux d'encadrement dans l'enseignement primaire

Le taux d'encadrement, ou rapport élèves-enseignant, est une mesure du niveau de l'investissement en ressources humaines par rapport au nombre d'élèves. C'est l'un des indicateurs de la qualité de l'éducation. Il l'est doublement lorsqu'il est calculé sur la base du nombre d'enseignants qualifiés. En effet, une classe bondée d'élèves limite les capacités de l'enseignant de donner à chaque élève l'attention nécessaire. Une classe surchargée avec un enseignant non qualifié et non formé rend encore plus problématique l'apprentissage des élèves.

Conformément à la suggestion des pays lors des ateliers de formation organisés par l'Institut sur les statistiques et indicateurs d'éducation, l'analyse du rapport élèves-enseignant ne porte ici que sur l'enseignement primaire qui correspond le plus aux préoccupations de nombreux pays. En outre, dans l'enseignement secondaire, un taux d'encadrement global a moins de signification, compte tenu de la multiplicité des programmes pris en charge par différents enseignants, en particulier dans les programmes de type technique ou professionnel.

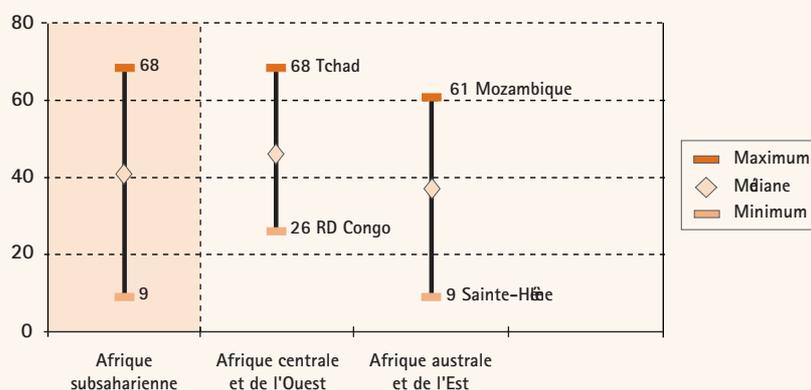
Le taux d'encadrement dans l'enseignement primaire est très variable en Afrique subsaharienne. Le nombre d'élèves par enseignant y est en effet de quarante en moyenne. Parmi les quarante pays pour lesquels les données étaient disponibles, dix avaient un rapport élèves-enseignant inférieur à 32:1. À l'autre extrême, dix pays avaient un ratio de 50:1. Ce rapport varie davantage entre les pays qu'entre les régions comme l'indiquent le tableau 3.2 ainsi que le graphique 3.4.

Les disparités les plus importantes sont observées dans les pays d'Afrique australe et de l'Est, où un rapport élèves-enseignant exceptionnellement bas est observé à Sainte-Hélène (9:1), tandis que les plus élevés sont au Mozambique (61:1) et en Ouganda (60:1). En ce qui concerne l'Afrique centrale et de l'Ouest, le taux d'encadrement le plus faible est observé au Tchad (68:1), mais des valeurs supérieures à 60:1 sont également enregistrées au Mali et au Congo. Des conditions d'enseignement particulièrement difficiles dans ces pays ont de profondes répercussions sur la qualité de l'enseignement reçu par les élèves. Il



Statistiques de l'éducation 2001

Graphique 3.4 – Variations inter et intra-régionales du rapport élèves-enseignant dans le primaire, 1998



faut souligner que des moyennes nationales de soixante élèves ou plus par enseignant signifient en fait qu'il peut y avoir dans les pays des

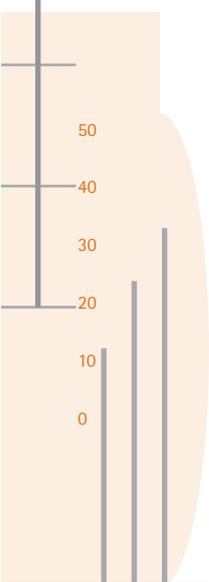
enseignants ayant en charge cent élèves ou plus. La pratique des doubles vacations, fréquente dans certains pays d'Afrique, est souvent la seule solution apportée aux problèmes de ressources limitées en personnel enseignant.

Tableau 3.2 – Nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire, 1998

Afrique centrale et de l'Ouest		Afrique australe et de l'Est	
Pays	Nombre d'élèves par enseignant	Pays	Nombre d'élèves par enseignant
Bénin	53	Botswana	28
Burkina Faso	49	Comores	35
Cameroun	52	Djibouti	40
Cap-Vert	29	Érythrée	47
Congo	61	Kenya	28
Côte d'Ivoire	43	Lesotho	25
Gabon	44	Madagascar	47
Gambie	33	Malawi <sup>1</sup>	61
Guinée	47	Maurice	26
Guinée-Bissau <sup>2</sup>	35	Mozambique	61
Guinée équatoriale	57	Namibie	32
Libéria	39	Ouganda	60
Mali	62	Rép.-Unie de Tanzanie	38
Mauritanie	47	Sainte-Hélène	9
Niger	41	Seychelles	15
Rép. démocratique du Congo	26	Swaziland	33
Rwanda	54	Zambie	45
Sao Tomé-et-Principe	36	Zimbabwe <sup>2</sup>	41
Sénégal	49		
Sierra Leone <sup>2</sup>	30		
Tchad	68		
Togo	41		
<b>Moyenne</b>	<b>40</b>	<b>Moyenne</b>	<b>42</b>

1. Données de 1997.

2. Données de 1999.



Statistiques de l'éducation 2001

# Financement et dépenses de l'éducation

Dans le débat sur le développement de l'éducation, la question de son financement figure en bonne place. La part des dépenses allouées à l'éducation est une indication de l'effort national et, par conséquent, le signe d'une volonté politique en la matière. Comme d'autres aspects de l'éducation, la disponibilité de données cohérentes et fiables est cruciale pour évaluer l'effort accompli par les pays et identifier les besoins. Il est toutefois très difficile d'obtenir des statistiques sur le financement et les dépenses d'éducation qui soient complètes, fiables et comparables au niveau international. Contrairement aux données sur les élèves et les enseignants qui peuvent être collectées directement au niveau des écoles, celles sur les dépenses d'éducation proviennent de différentes sources, à la fois publiques et privées. En ce qui concerne les sources publiques par exemple, les rapports annuels des ministères de l'éducation, l'une des principales sources de ce type de statistiques, donnent souvent une idée incomplète de la réalité. En effet, les dépenses engagées par d'autres ministères et départements, autorités locales, et par des institutions autonomes telles que les universités, ne sont souvent pas enregistrées dans leur totalité. Le financement public de l'éducation au niveau central est souvent ainsi mieux identifié que celui effectué au niveau régional ou local. En outre, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, comme dans d'autres régions du monde, ont très peu d'informations sur les dépenses provenant des sources privées.

Compte tenu de ces problèmes, les données sur les dépenses de l'éducation analysées dans cette publication se réfèrent uniquement à celles provenant des sources publiques. En effet, seuls quatre pays dans la région ont pu fournir des données sur les dépenses privées et deux autres ont indiqué des sommes négligeables.

### 4.1 Dépenses publiques totales de l'éducation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et des dépenses totales de l'État

#### Dépenses publiques totales de l'éducation en pourcentage du PIB

Les dépenses publiques de l'éducation (dépenses de fonctionnement et en capital), exprimées en pourcentage du PIB, indiquent, par rapport au revenu du pays, la part qui est allouée à l'éducation. Cet indicateur, qui permet des comparaisons internationales, a pu être calculé pour trente-six des quarante-neuf pays de la région. La moitié de ces pays consacrent à l'éducation moins de 4 % de leur PIB, et sept d'entre eux moins de 2 %. Parmi l'autre moitié, sept pays, tous situés en Afrique australe et de l'Est (Afrique du Sud, Kenya, Lesotho, Namibie, Seychelles, Swaziland et Zimbabwe), lui consacrent plus de 6 % de leur revenu. La valeur médiane de cet indicateur dans cette sous-région est de 4,8 % contre 2,6 % en Afrique centrale et de l'Ouest.

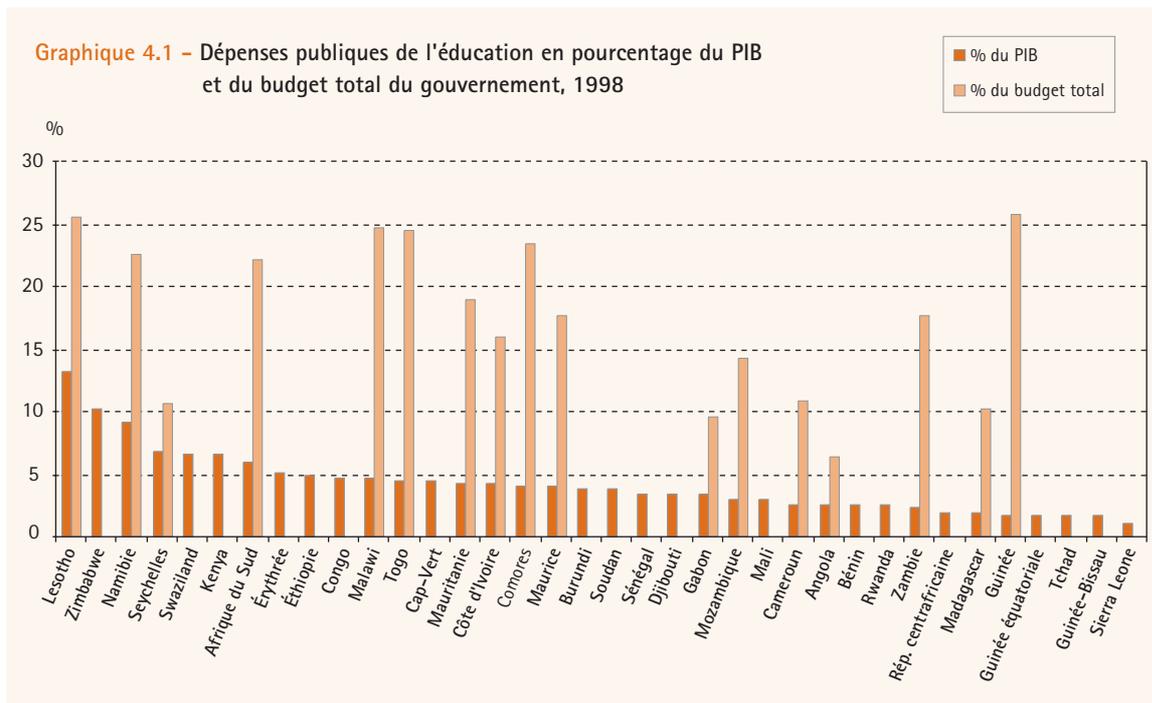
Dans l'ensemble de la région, le pourcentage du PIB consacré à l'éducation varie de manière significative entre les pays, allant de 1 % en Sierra Leone à plus de 10 % au Zimbabwe (10,1%) et au Lesotho (13,2%) (graphique 4.1).

#### Dépenses publiques totales de l'éducation en pourcentage des dépenses totales de l'État

Cet indicateur, en principe, est plus approprié pour évaluer l'effort des gouvernements en faveur de l'éducation. Toutefois, les données sur les dépenses totales de l'État sont, au plan international, moins comparables que le PIB, car l'importance du secteur public dans les économies nationales varie d'un pays à l'autre. Dans les dix-sept pays pour lesquels les données étaient disponibles, la part de l'éducation dans le budget de l'État va de 6,4 % en Angola à 26 % en Guinée (graphique 4.1). Ce pourcentage est supérieur à 22 % dans sept de ces pays (Afrique du Sud, Namibie, Comores, Togo, Malawi, Lesotho et Guinée).

S'il est vrai que la part du budget de l'État allouée à l'éducation est souvent proportionnelle à celle du PIB allouée à l'éducation, on note quelques exceptions, d'une part, la Guinée et la Zambie dont la part du budget de l'État (respectivement 25,8 % et 17,6 %) est nettement plus importante que celle du PIB (1,8 % et 2,3 %) et, d'autre part, les Seychelles où on observe la situation inverse, c'est-à-dire un pourcentage du PIB alloué à l'éducation qui est loin d'être négligeable (6,8 %) alors que l'enseignement reçoit une proportion assez faible des dépenses de l'État (10,7 %).

En 1998, les dépenses publiques consacrées à l'éducation étaient principalement destinées au



fonctionnement du système de l'éducation. En effet, dans les vingt-trois pays pour lesquels les données étaient disponibles, les dépenses ordinaires qui incluent principalement les salaires des enseignants, mais également l'achat des matériels pédagogiques, etc., variaient de 60,5 % de l'ensemble des dépenses en Éthiopie à 99,9 % aux Comores, au Swaziland et au Tchad (Annexe 1, tableau A4). Parmi ces vingt-trois pays dix-neuf ont attribué au moins 80 % de leurs dépenses au fonctionnement, tandis que les quatre autres ont consacré une part relativement importante à leurs dépenses en capital : la Mauritanie (24 %), le Lesotho (26 %), l'Érythrée (31 %) et l'Éthiopie (40 %).

## 4.2 Dépenses publiques totales de l'éducation par niveau d'enseignement

La répartition des dépenses publiques par niveau d'enseignement donne un aperçu de la part des dépenses publiques allouée à chaque niveau d'éducation de la CITE 97. En analysant cette répartition, il est bon d'avoir à l'esprit que la durée de la scolarité à chaque niveau varie d'un pays à l'autre, et l'attribution des ressources à chaque niveau peut varier en conséquence. Ensuite, la part des dépenses non réparties peut affecter la

répartition des dépenses par niveau. Cette proportion est assez importante dans certains pays comme le Gabon et les Seychelles, où elle représente 16 et 18 % respectivement (tableau 4.1) et, dans certains autres pays qui n'apparaissent pas dans le tableau 4.1, elle est encore plus importante.

L'effort financier des gouvernements est principalement axé sur l'enseignement primaire, y compris le préprimaire, suivi de l'enseignement secondaire. L'enseignement primaire est présenté ici avec le préprimaire, pour lequel il n'est pas toujours aisé d'identifier les dépenses, qui sont toutefois marginales par rapport au primaire, comme le sont les effectifs (voir Partie 2). Les trois niveaux, préprimaire, primaire et secondaire, concentrent à eux seuls au moins 70 % des dépenses publiques dans douze des seize pays analysés. Plus de la moitié des dépenses publiques est consacrée à l'ensemble des enseignements primaire et préprimaire dans six pays de la région, ce pourcentage allant jusqu'à 60 % au Malawi.<sup>11</sup>

La part des dépenses affectée à l'enseignement secondaire va des valeurs assez basses du Malawi (9,5 %) à des valeurs supérieures à 30 % dans six pays (Afrique du Sud, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Seychelles).

Tableau 4.1 - Dépenses publiques de l'éducation par niveau de la CITE, 1998

Pays	Répartition des dépenses publiques totales de l'éducation (en %)				
	CITE 0 et 1	CITE 2 et 3	CITE 4	CITE 5 et 6	Non réparties
Afrique du Sud	45	34	-	15	6
Bénin	57	18	./.	13	13
Comores	42	41	4	3	10
Côte d'Ivoire	43	33	-	24	0
Gabon	44	30	./.	10	16
Lesotho	50	22	7	22	-
Madagascar	40	32	1	17	10
Malawi	60	10	2	14	13
Namibie	59	27	2	12	-
Sénégal	43	25	3	23	6
Seychelles <sup>1</sup>	23	41	10	8	18
Sierra Leone	40	24	9	28	-
Swaziland	33	27	./.	32	8
Tchad <sup>2</sup>	58	26	.	17	-
Togo	45	29	.	22	5
Zimbabwe	56	29	./.	15	-

./. Les données sur les dépenses du niveau 4 sont incluses dans les niveaux 5 et 6 de la CITE.

1. Les données concernant la CITE 5 et 6 se réfèrent aux bourses d'études à l'étranger.

2. La répartition n'inclut pas les dépenses du niveau 0 de la CITE.

11. Les dépenses consacrées au primaire se réfèrent plus exactement à l'éducation de base qui est d'une durée de 8 ans et inclut le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique 4.2 - Dépenses publiques de l'éducation par élève en pourcentage du PIB par habitant, tous niveaux d'enseignement confondus, 1998



Le pourcentage des dépenses publiques affecté à l'enseignement postsecondaire non supérieur et à l'enseignement supérieur est moindre dans l'ensemble. Mais ces deux niveaux combinés concentrent dans certains pays une part des dépenses parfois supérieure à celle affectée à l'enseignement secondaire : c'est le cas au Lesotho, au Malawi, au Sénégal, en Sierra Leone et au Swaziland.

### 4.3 Dépenses publiques par élève en pourcentage du PIB par habitant

Cet indicateur mesure le coût moyen d'un élève par rapport au revenu moyen par habitant dans chaque pays. Il s'agit d'une mesure approximative de la capacité d'un pays à financer l'éducation, qui a l'avantage d'éviter les problèmes liés aux comparaisons internationales résultant de la conversion des dépenses en une monnaie commune.

Les dépenses par élève, tous niveaux d'enseignement confondus, représentaient entre 7 % et 56 % du PIB par habitant dans les vingt-deux pays dans lesquels les valeurs estimées étaient considérées comme fiables. La Guinée et la Sierra Leone sont les pays où les coûts unitaires par élève

par rapport au revenu par habitant sont les plus bas, et le Lesotho, le pays où ce coût est le plus élevé. Ce pourcentage est supérieur ou égal à 20 % dans plus de la moitié des pays (graphique 4.2).

Les dépenses par élève par rapport au revenu moyen varient selon le niveau d'enseignement (tableau 4.2). Ce pourcentage augmente avec le niveau d'enseignement, excepté au Malawi où il est plus bas dans le secondaire que dans l'ensemble du préprimaire et du primaire. Bien que les dépenses attribuées au primaire, qui accueille la plus forte proportion d'élèves, soient généralement une part importante des dépenses publiques de l'éducation, le coût moyen par élève est habituellement plus élevé dans le secondaire et davantage encore dans l'enseignement supérieur. À ce niveau, les dépenses moyennes par étudiant sont largement supérieures au PIB par habitant dans tous les pays figurant au tableau 4.2, à l'exception de l'Afrique du Sud. L'enseignement supérieur coûte très cher dans ces pays, le coût d'un étudiant pouvant représenter plus de dix fois le PIB par habitant (notamment au Malawi, au Lesotho et aux Comores). Cela pourrait s'expliquer, d'une part, par le faible nombre d'inscrits entraînant des coûts unitaires excessivement élevés et, d'autre part, par le grand nombre d'étudiants à poursuivre leurs études à l'étranger (allocation de bourses).

Tableau 4.2 - Dépenses publiques par élève en pourcentage du PIB par habitant, par niveau d'enseignement, 1998

Pays	Dépenses publiques par élève en % du PIB/habitant			
	Total	CITE 0 et 1	CITE 2 et 3	CITE 5 et 6
Afrique du Sud	18	13	18	57
Comores	24	13	39	1393
Côte d'Ivoire	23	13	34	140
Lesotho	56	33	81	1472
Madagascar	11	5	26	156
Malawi	16	14	5	2158
Namibie	30	23	37	162
Sénégal	23	12	33	245
Seychelles	23	9	26	-
Sierra Leone	7	4	8	190
Tchad	13	9	26	350
Togo	16	9	24	279

## Références

*Bilan de l'éducation de base en Afrique subsaharienne, 1990-2000*, UNESCO-Programme SISED (ADEA), Harare, 2000.

*Classification internationale type de l'éducation, version révisée 1997 (CITE 97)*, UNESCO, Paris, 1997.

*Éducation pour tous, bilan à l'an 2000*. Directives techniques, UNESCO : Forum consultatif international sur l'éducation pour tous, Paris, UNESCO, 1998, 48 pages.

Jeanne Lamoure-Rontopoulou, «*L'université africaine à la croisée des chemins*», dans *Crise de l'éducation en Afrique*, La Documentation française, Paris, 1994.

République fédérale islamique des Comores - Ministère de l'éducation nationale, *Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000*, Moroni, 2000.

# ANNEXES

- **ANNEXE 1** - Tableaux statistiques
- **ANNEXE 2** - Définitions des indicateurs
- **ANNEXE 3** - Glossaire
- **ANNEXE 4** - CITE 97

Tableau A1 - Éducation préprimaire (CITE 0) et autres programmes d'éveil de la petite enfance (PEPE), 1998

Pays	Éducation préprimaire		Nombre d'institutions	Élèves inscrits					Taux brut de scolarisation dans le préprimaire et autres PEPE (%)		
	Age d'entrée	Durée (années)		Éducation préprimaire			Autres PEPE		Total	M	F
				Total	F	% Privé	Total	F			
Afrique du Sud <sup>1</sup>	6	1	./.	*248 469	*122 969	17	...	...	...	...	...
Angola	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénin	4	2	336	17 891	8 649	20	.	.	5	5	5
Botswana	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Burkina Faso	4	3	154	19 850	9 920	34	...	...	...	...	...
Burundi	4	3	...	4 938	2 483	49	...	...	...	...	...
Cameroun	4	2	1 371	103 908	50 271	57	.	.	12	12	11
Cap-Vert <sup>1</sup>	4	2	...	...	...	...	.	.	...	...	...
Comores	3	3	...	1 312	669	100	95 440	46 729	166	169	164
Congo	3	3	95	6 033	3 695	85	.	.	2	2	3
Côte d'Ivoire	3	3	276	35 553	17 387	46	.	.	3	3	3
Djibouti	4	2	2	171	102	100	.	.	0,5	0,4	0,6
Érythrée	5	2	88	11 581	5 413	97	.	.	5	6	5
Éthiopie	4	3	793	90 321	44 230	100	...	...	...	...	...
Gabon <sup>1</sup>	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Gambie	3	3	264	28 823	13 618	...	...	...	...	...	...
Ghana	4	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée	3	4	...	...	...	...	.	.	...	...	...
Guinée-Bissau <sup>3</sup>	4	3	54	4 159	2 132	62	.	.	4	4	4
Guinée équatoriale <sup>1</sup>	3	4	180	16 645	8 475	37	.	.	...	...	...
Kenya	3	3	23 977	1 016 606	522 230	100	...	...	...	...	...
Lesotho	3	3	...	36 079	*19 063	100	.	.	20	19	22
Libéria	3	3	...	111 590	47 324	39	...	...	...	...	...
Madagascar	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malawi <sup>1,4</sup>	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mali	4	3	212	25 141	15 085	*1	...	...	...	...	...
Maurice	4	2	1 132	42 279	21 023	83	.	.	100	99	101
Mauritanie	3	3	...	...	...	...	.	.	...	...	...
Mozambique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Namibie	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Niger	4	3	133	11 564	5 779	33	.	.	1,1	1,1	1,1
Nigéria	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouganda <sup>1</sup>	4	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République centrafricaine	4	2	...	...	...	...	.	.	...	...	...
Rép. démocratique du Congo	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
République-Unie de Tanzanie	5	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rwanda	4	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sainte-Hélène <sup>5</sup>	4	1	8	53	...	-	.	.	...	...	...
Sao Tomé-et-Principe <sup>5</sup>	6	1	...	5 103 <sup>6</sup>	2 503 <sup>6</sup>	-	./.	./.	...	...	...
Sénégal	4	3	313	24 299	12 030	68	...	...	...	...	...
Seychelles <sup>5</sup>	4	2	35	3 304	1 604	4	.	.	...	...	...
Sierra Leone <sup>3</sup>	3	3	154	16 520	8 578	100	...	...	...	...	...
Somalie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Soudan	4	2	5 984	365 723	196 083	100	.	.	24	22	26
Swaziland	3	3	...	...	...	...	.	.	...	...	...
Tchad	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Togo	3	3	319	11 241	5 601	53	.	.	3	3	3
Zambie	3	4	443	*30 000	*16 263	100	...	...	...	...	...
Zimbabwe <sup>3</sup>	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...

1. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

2. Les données sont incluses dans le niveau 1 de la CITE (cf. tableau A2).

3. Les données se réfèrent à l'année scolaire 1999.

4. Les données se réfèrent à l'année scolaire 1997.

5. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés par manque de données démographiques par âge.

6. Les données sur les autres programmes d'éveil de la petite enfance sont incluses dans le niveau 0 de la CITE.

Éducation préprimaire												
Taux brut de scolarisation (%)			Taux net de scolarisation (%)			Personnel enseignant		Pourcentage d'enseignants certifiés			Nombre d'élèves par enseignant	
Total	M	F	Total	M	F	Total	F	Total	M	F		
...	...	...	...	...	...	. <sup>2</sup>	. <sup>2</sup>	. <sup>2</sup>	. <sup>2</sup>	. <sup>2</sup>	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
5	5	5	3	3	3	638	386	100	100	100	28	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
1,8	1,7	1,8	...	...	...	**485	**420	...	...	...	41	
0,8	0,8	0,8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
12	12	11	...	...	...	4 438	4 312	...	...	...	23	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2	2	2	2	2	2	...	...	...	...	...	...	
2	2	3	2	2	3	606	606	68	.	68	10	
3	3	3	...	...	...	1 580	1 519	.	.	.	23	
0,5	0,4	0,6	0,4	0,3	0,5	6	6	33	.	33	29	
5	6	5	4	4	4	321	312	65	22	66	36	
1,5	1,6	1,5	...	...	...	2 487	2 301	63	37	65	36	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
26	28	25	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
4	4	4	3	3	3	194	142	22	27	20	21	
...	...	...	...	...	...	387	141	100	100	100	43	
39	37	40	...	...	...	37 752	37 374	42	...	...	27	
20	19	22	...	...	...	1 970	1 970	.	.	.	18	
48	55	41	...	...	...	6 158	1 184	...	...	...	18	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2	2	3	...	...	...	1 050	839	98	98	98	24	
100	99	101	71	71	72	2 551	2 551	100	.	100	17	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	533	523	94	90	94	22	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	7	7	71	.	71	8	
...	...	...	...	...	...	139	132	.	.	.	...	
3	3	3	...	...	...	1 272	988	...	...	...	19	
...	...	...	...	...	...	194	194	88	.	88	17	
4	4	4	...	...	...	702	632	50	...	...	24	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
24	22	26	...	...	...	8 796	8 463	...	...	...	42	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
3	3	3	3	3	3	566	551	49	73	49	20	
3	2	3	...	...	...	700	400	100	100	100	43	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	

Tableau A2 - Enseignement primaire (CITE 1) et espérance de vie scolaire, 1998

Pays	Enseignement primaire		Population d'âge scolaire (000)	Nombre d'institutions	Élèves inscrits			Taux brut d'admission (%)			Taux net d'admission (%)		
	Age d'entrée	Durée (années)			Total	F	% Privé	Total	M	F	Total	M	F
Afrique du Sud <sup>1</sup>	7	7	6 300	*21 367 <sup>2</sup>	*7 997 945	*3 934 217	1	...	...	...	...	...	...
Angola	6	4	1 480	...	1 342 116	611 672	5	88	100	77	**24	**27	**22
Bénin	6	6	1 035	3 773	872 217	342 595	7	...	...	...	...	...	...
Botswana	6	7	305	721	321 271	159 430	4	111	113	108	**22	**20	**23
Burkina Faso	7	6	1 930	4 519	816 393	330 077	11	44	51	36	19	22	15
Burundi	7	6	1 115	1512 <sup>3</sup>	557 344 <sup>3</sup>	250 265 <sup>3</sup>	...	**70	**77	**62	**25	**27	**23
Cameroun	6	6 <sup>#</sup>	2 362	9 459	2 133 707	957 306	28	...	...	...	...	...	...
Cap-Vert <sup>1</sup>	6	6	63	...	91 636	44 915	-	...	...	...	...	...	...
Comores	6	6	109	348	82 789	37 538	12	71	76	67	16	16	16
Congo	6	6	482	1 168	276 451	134 805	10	35	36	34	**10	**11	**10
Côte d'Ivoire	6	6	2 452	8 082	1 910 820	813 346	12	74	82	66	30	34	27
Djibouti	6	6	98	80	38 194	15 726	9	34	39	29	25	29	21
Érythrée	7	5	492	593	261 963	118 385	11	55	60	49	17	18	16
Éthiopie	7	4	6 900	11 051 <sup>4</sup>	4 367 929	1 660 014	5	85	100	69	22	25	20
Gabon <sup>1</sup>	6	6	172	1 175	265 244	131 720	17	...	...	...	...	...	...
Gambie	6	6	185	331	150 403	69 043	...	89	92	87	**10	**10	**10
Ghana	6	6	3 243	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée	7	6	1 234	34 906	726 561	276 708	15	55	62	49	21	23	20
Guinée-Bissau <sup>5</sup>	7	6	183	759	149 530	60 129	18	110	127	94	33	38	29
Guinée équatoriale <sup>1</sup>	7	5	57	483	74 940	32 975	33	...	...	...	...	...	...
Kenya	6	7	5 951	17 611	5 480 689	2 709 826	...	106	108	104	...	...	...
Lesotho	6	7	364	1 264	369 515	191 384	97	94	93	94	16	16	15
Libéria	6	6	478	...	395 611	167 658	38	65	80	51	**39	**48	**31
Madagascar	6	5	2 163	14 438	2 012 416	988 130	22	103	104	102	**51	**56	**46
Malawi <sup>1,6</sup>	6	4	1 223	**3 160	**2 102 424	**1 045 151	...	...	...	...	...	...	...
Mali	7	6	1 806	2 871 <sup>7</sup>	958 935	393 192	22	**54	**61	**46	...	...	...
Maurice	6	6	121	285	130 505	64 471	24	105	105	105	27	27	27
Mauritanie	6	6	416	2 676	346 222	167 550	2	...	...	...	...	...	...
Mozambique	6	5	2 687	6 263	1 918 400	807 389	2	82	90	73	12	13	12
Namibie	6	7	307	1 362	386 647	193 478	4	117	115	119	65	63	67
Niger	7	6	1 712	3 597	529 806	207 559	4	41	50	33	26	32	21
Nigéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouganda <sup>1</sup>	6	7	4 276	10 597	6 591 429	3 124 337	6	...	...	...	...	...	...
République centrafricaine	6	6	575	...	284 398 <sup>3</sup>	116 284 <sup>3</sup>	...	**43	**50	**36	...	...	...
Rép. démocratique du Congo	6	6	8 743	17 585	4 022 411	1 905 659	19	47	46	49	21	20	22
République-Unie de Tanzanie	7	7	6 237	11 339	4 042 568	2 009 287	0,2	69	70	68	**12	**11	**13
Rwanda	7	6	1 127	...	1 288 669	643 834	...	150	151	149	...	...	...
Sainte-Hélène <sup>8</sup>	5	6	...	7	506	221	.	...	...	...	...	...	...
Sao Tomé-et-Principe <sup>8</sup>	7	6	...	72	23 769	11 564	-	...	...	...	...	...	...
Sénégal	7	6	1 483	4 256	1 034 065	462 998	12	71	...	...	39	...	...
Seychelles <sup>8</sup>	6	6	...	25	9 738	4 791	4	...	...	...	...	...	...
Sierra Leone <sup>5</sup>	6	6	771	2 370	442 915	214 279	1	70	72	69	70	72	69
Somalie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Soudan	6	6	4 446	11 982 <sup>4</sup>	**2 478 309	**1 129 250	4	65	70	61	...	...	...
Swaziland	6	7	181	539	**212 052	**103 175	2	99	101	98	42	41	43
Tchad	6	6	1 250	3 326	839 932	308 613	25	77	91	64	23	27	19
Togo	6	6	768	4 701	953 886	410 894	36	100	105	94	40	43	38
Zambie	7	7	1 802	4 221	1 557 257	746 384	...	91	91	91	41	40	42
Zimbabwe <sup>5</sup>	6	7	2 259	...	2 460 323	1 208 790	88	122	124	120	40	39	40

1. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

2. Les données incluent le niveau 0 de la CITE (cf. tableau A1).

3. Les données se réfèrent seulement à l'enseignement public.

4. Les données incluent le niveau 2 de la CITE (cf. tableau A3).

5. Les données se réfèrent à l'année scolaire 1999.

6. Les données se réfèrent à l'année scolaire 1997.

Taux brut de scolarisation (%)			Taux net de scolarisation (%)			Pourcentage de redoublants			Personnel enseignant		Pourcentage d'enseignants certifiés			Nombre d'élèves par enseignant	Espérance de vie scolaire (en années)
Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	F	Total	M	F		
...	...	...	...	...	...	8	9	7	*223 001 <sup>2</sup>	*174 208 <sup>2</sup>	*63 <sup>2</sup>	*66 <sup>2</sup>	*62 <sup>2</sup>	...	...
91	99	83	**57	**61	**53	35	33	38	...	...	...	...	...	...	...
84	102	66	...	...	...	...	...	...	16 335	3 699	...	...	...	53	...
105	106	105	81	79	82	3	4	3	11 654	9 539	92	87	93	28	**11,7
42	50	34	34	40	28	18	18	18	16 660	4 114	60	59	61	49	...
**51	**56	**46	**38	**41	**34	**25	**26	**25	12 107 <sup>3</sup>	6 499 <sup>3</sup>	87 <sup>3</sup>	...	...	...	...
90	99	82	...	...	...	...	...	...	41 142	14 607	...	...	...	52	...
...	...	...	...	...	...	12	13	10	3 190	1 975	...	...	...	29	...
76	82	70	50	54	46	26	26	25	2 381	612	47	48	46	35	...
57	59	56	...	...	...	39	40	38	4 515	1 890	81	78	86	61	...
78	89	66	59	67	51	24	...	...	44 731	8 949	...	...	...	43	...
39	46	32	32	37	27	17	...	...	966	268	90	88	96	40	...
53	58	48	34	36	31	19	18	21	5 576	1 951	73	75	69	47	**4,3
63	79	48	35	41	30	11	11	12	112 405 <sup>4</sup>	31 302 <sup>4</sup>	91 <sup>4</sup>	91 <sup>4</sup>	92 <sup>4</sup>	...	**4,1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	6 022	2 507	84	83	86	44	...
81	88	75	61	65	57	11	11	10	4 578	1 350	...	...	...	33	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
59	72	45	46	54	37	26	25	27	15 512	3 873	100	100	100	47	...
82	98	67	53	62	44	24	24	25	4 306	889	28	26	34	35	6,3
...	...	...	...	...	...	12	9	15	1 322	375	100	100	100	57	...
92	92	92	...	...	...	...	...	...	192 306	80 899	97	96	97	28	...
102	97	106	60	56	64	20	23	17	14 555	11 644	44	41	45	25	**9,2
83	95	70	**41	**46	**35	...	...	...	10 047	1 931	...	...	...	39	...
93	94	92	63	62	63	33	34	32	42 678	24 905	...	...	...	47	**6,3
...	...	...	...	...	...	**16	**16	**16	**340 375	**130 881	**54	**57	**49	61	...
**53	**63	**44	**42	**49	**34	**18	**18	**18	*15 447	*3 522	...	...	...	62	...
108	108	108	93	93	93	4	4	3	5 065	2 692	100	100	100	26	**12
83	86	81	60	62	58	...	...	...	7 366	1 888	99	99	100	47	...
71	83	60	41	45	37	**26	**25	**27	31 512	7 706	33	33	33	61	**5,0
126	125	127	86	83	90	12	14	11	11 992	7 982	29	29	29	32	13,0
31	38	24	26	32	20	12	12	12	12 901	3 974	100	100	99	41	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	**7	**7	**6	109 733	35 811	...	...	...	60	...
**57	**69	**46	**53	**64	**43	**33	**33	**32	3 125 <sup>3</sup>	694 <sup>3</sup>	100 <sup>3</sup>	100 <sup>3</sup>	100 <sup>3</sup>	...	...
46	48	44	32	33	31	16	19	12	154 618	33 198	...	...	...	26	**4,3
65	65	65	48	47	49	3	3	3	106 329	46 850	44	44	44	38	...
114	115	114	91	90	92	29	29	29	23 730	12 988	50	53	49	54	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	57	52	81	80	81	11	...
...	...	...	...	...	...	31	33	29	660	...	...	...	...	36	...
70	76	63	59	64	54	14	14	14	21 277	...	...	...	...	49	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	656	580	84	78	84	15	...
57	60	55	57	60	55	.	.	.	14 924	5 979	61	63	58	30	5,0
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
56	60	51	**46	**50	**42	**12	**11	**12	113 026 <sup>4</sup>	76 526 <sup>4</sup>	52 <sup>4</sup>	79 <sup>4</sup>	39 <sup>4</sup>	...	...
117	121	114	**77	**76	**78	**15	**18	**13	6 425	4 845	91	89	92	33	**10,0
67	85	49	55	68	42	26	26	26	12 373	1 156	44	...	...	68	5,0
124	141	107	88	99	78	31	31	32	23 107	3 110	38	34	61	41	10,3
86	89	84	73	74	72	6	6	6	34 810	16 530	89	86	92	45	**8,0
109	111	107	90	90	91	.	.	.	59 973	28 339	...	...	...	41	**10,0

7. Les données n'incluent pas les écoles Medersas.

8. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés par manque de données démographiques par âge.

# Le système d'enseignement permet une structure de 6-7 ans dans les provinces anglophones.

Tableau A3 - Enseignement secondaire (CITE 2 et 3) et enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4), 1998

Pays	Enseignement secondaire général		Population d'âge scolaire (000)	Élèves inscrits dans l'enseignement secondaire								
	Age d'entrée	Durée (années)		Total			Général			Technique / Professionnel		
				Total	F	% Privé	Total	F	% Privé	Total	F	% Privé
Afrique du Sud <sup>1</sup>	14	5	4 095	* 4 244 415	* 2 251 847	1	*4 084 064	*2 181 293	1	*160 351	*70 554	.
Angola	10	7	2 064	...	...	...	267 399 <sup>3</sup>	...	11	...	...	...
Bénin	12	7	996	213 474	66 945	18	188 035	57 342	11	25 439	9 603	72
Botswana	13	5	193	147 525	76 904	6	143 503	75 832	6	4 022	1 072	.
Burkina Faso	13	7	1 779	173 205	65 018	33	160 096	58 112	30	13 109	6 906	72
Burundi	13	7	1 005	61 482 <sup>4</sup>	...	...	56 872 <sup>4</sup>	26 268 <sup>4</sup>	...	4 610 <sup>4</sup>	...	...
Cameroun	12	7	2 297	463 561	202 765	32	341 439	154 034	30	122 122	48 731	37
Cap-Vert <sup>1</sup>	12	6	59	40 314 <sup>5,6</sup>	...	-	39 403 <sup>6</sup>	...	-	911 <sup>5</sup>	...	-
Comores	12	7	116	28 718	12 731	46	28 559	12 692	46	159	39	-
Congo	12	7	440	...	...	...	114 450	43 281	8	...	...	...
Côte d'Ivoire	12	7	2 519	** 586 431	** 203 091	36	565 850	193 742	35	**20 581	**9 349	39
Djibouti	12	7	98	15 511	6 447	14	13 304	5 172	10	2 207	1 275	34
Érythrée	12	6	485	115 393	47 183	7	114 554	47 046	7	839	137	.
Éthiopie	11	8	10 890	1 859 406	710 235	2	1 856 032	709 510	2	3 374	725	8
Gabon <sup>1</sup>	12	7	158	86 543	40 097	29	80 382	37 974	32	6 161	2 123	-
Gambie	12	6	150	47 106	18 750	...	46 769	18 525	...	337	225	...
Ghana	12	6	2 738	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée	13	7	1 168	...	...	...	165 934	43 336	7	...	...	...
Guinée-Bissau <sup>9</sup>	13	5	128	25 324	8 997	13	25 034	8 925	13	280	72	-
Guinée équatoriale <sup>1</sup>	12	7	65	...	...	...	18 802	4 846	25	...	...	...
Kenya	13	5	3 773	...	...	...	1 139 569	542 439	...	...	...	...
Lesotho	13	5	228	72 235	42 171	89	71 262	41 692	89	973	479	100
Libéria	12	6	467	113 878	44 355	37	94 126	38 367	39	19 752	5 988	28
Madagascar	11	7	2 207	...	...	...	334 250	165 616	45	...	...	...
Malawi <sup>1, 10</sup>	10	8	1 957	** 946 309	**414 538	3	**946 309	**414 538	3	.	.	.
Mali	13	6	1 530	217 700	74 416	...	190 916	63 702	10	26 784	10 714	...
Maurice	12	7	143	101 517	50 384	74	94 364	48 382	75	7 153	2 002	55
Mauritanie	12	6	353	61 711 <sup>4</sup>	25 371 <sup>4</sup>	...	60 029 <sup>4</sup>	24 837 <sup>4</sup>	...	1 682 <sup>4</sup>	534 <sup>4</sup>	...
Mozambique	11	7	3 018	...	...	...	254 540	104 638	9	...	...	...
Namibie	13	5	185	110 076	58 873	5	110 076	58 873	5	.	.	.
Niger	13	7	1 525	104 933	39 842	16	98 362	37 234	15	6 571	2 608	43
Nigéria	12	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouganda <sup>1</sup>	13	6	2 897	465 605	182 313	38	427 492	170 997	41	38 113	11 316	.
République centrafricaine	12	7	558	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rép. démocratique du Congo	12	6	6 752	1 234 528	423 320	11	862 725	307 830	9	371 803	115 490	18
République-Unie de Tanzanie	14	6	4 287	...	...	...	226 903	105 474	45	...	...	...
Rwanda	13	6	968	91 219	45 272	49	77 425	38 337	41	13 794	6 935	92
Sainte-Hélène <sup>12</sup>	11	6	...	...	...	...	374	206	...	...	...	...
Sao Tomé-et-Principe <sup>12</sup>	13	6	...	...	...	...	4 997	1 080 <sup>3</sup>	-	...	...	...
Sénégal	13	7	1 395	237 454	92 356	28	230 043	89 742	28	7 411	2 614	11
Seychelles <sup>12</sup>	12	5	...	8 027	3 931	3	8 027	3 931	3	.	.	.
Sierra Leone <sup>9</sup>	12	6	631	136 861	61 968	3	...	...	...	...	...	...
Somalie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Soudan	12	5	3 512	1 010 060	485 493	15	984 020	476 182	15	26 040	9 311	11
Swaziland	13	5	109	60 830	30 602	16	...	...	...	...	...	...
Tchad	12	7	1 149	123 408	25 530	14	120 523	24 648	14	2 885	882	3
Togo	12	7	701	231 948	66 383	18	216 484	62 542	15	15 464	3 841	57
Zambie	14	5	1 095	290 085	125 093	...	...	...	...	...	...	.
Zimbabwe <sup>9</sup>	13	6	1 718	834 880	391 813	39	834 880	391 813	39	.	.	.

1. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

2. Les données se réfèrent seulement à l'enseignement général.

3. Les données se réfèrent seulement au niveau 2 de la CITE.

4. Les données se réfèrent seulement à l'enseignement public.

5. Les données n'incluent pas les écoles d'infirmières.

6. Les données n'incluent pas les écoles d'instituteurs.

7. Les données se réfèrent seulement au niveau 3 de la CITE; celles relatives au niveau 2 sont incluses dans le niveau 1 de la CITE (cf. tableau A2).

Enseignement secondaire						Pourcentage de redoublants dans l'enseignement général			Personnel enseignant		Pourcentage d'enseignants certifiés			Nombre d'élèves par enseignant	Enseignement postsecondaire non supérieur			
Taux brut de scolarisation (%)			Taux net de scolarisation (%)			Total	M	F	Total	F	Total	M	F		d'entrée	Durée moyenne (années)	Élèves inscrits	
Total	M	F	Total	M	F									Total			F	Total
...	...	...	...	...	...	11	11	11	*143 804	*72 059	**89	**86	**93	30	19	2	*142 199	*62 568
**16	**19	**13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
21	30	13	**16	**22	**10	22	21	24	**10 691	**1 402	**33	**31	**42	20	...	...	...	...
77	73	80	**57	**52	**62	0,5	0,1	0,9	**8 469	**3 870	82	85	79	17	18	2	9 685	4 127
10	12	7	9	11	6	29	28	32	6 215	...	...	...	...	28	...	...	...	...
**7	...	...	...	...	...	...	...	...	**3 546 <sup>4</sup>	...	...	...	...	17 <sup>4</sup>	...	...	...	...
20	23	18	...	...	...	...	...	...	19 515	5 474	...	...	...	24	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 665	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25	27	22	...	...	...	10	10	11	...	...	...	...	...	...	19	2	73	28
...	...	...	...	...	...	25	27	22	5 094 <sup>2</sup>	516 <sup>2</sup>	**39 <sup>2</sup>	**38 <sup>2</sup>	**52 <sup>2</sup>	22	...	...	...	...
**23	**30	**16	...	...	...	...	...	...	20 124	...	...	...	...	29	19	1	5 570	2 531
16	19	13	...	...	...	10	...	...	680	147	58	57	61	23	19	2	73 <sup>2</sup>	21 <sup>2</sup>
24	28	19	**19	**21	**17	16	12	22	2 278	265	56	55	66	51	19	2	727	138
17	21	13	**16	**19	**12	12	10	16	13 626 <sup>7</sup>	1 158 <sup>7</sup>	...	...	...	...	19	1	5 443	2 536
...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 078	511	...	...	...	28	...	...	...	...
31	38	25	23	27	20	2	2	3	1 948	287	...	...	...	24	18	2	76	74
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
**15	**21	**8	**8	**14	**18	...	...	...	5 356 <sup>2</sup>	575 <sup>2</sup>	100 <sup>2</sup>	100 <sup>2</sup>	100 <sup>2</sup>	31 <sup>2</sup>	...	...	...	...
20	26	14	10	12	7	19	18	20	**1 913	**158	**56	**56	**54	13	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	16	13	22	763 <sup>2</sup>	33 <sup>2</sup>	...	...	...	25 <sup>2</sup>	...	...	...	...
**31	**32	**29	...	...	...	...	...	...	43 694 <sup>2</sup>	1 546 <sup>2</sup>	93 <sup>2</sup>	61 <sup>2</sup>	10 <sup>2</sup>	26 <sup>2</sup>	18	2	17 115	5 787
32	26	37	**14	**10	**19	10	10	11	*3 126	...	...	...	...	23	18	2	**536	**181
24	30	19	...	...	...	...	...	...	6 621	1 060	...	...	...	17	18	3	10 610	4 039
**16	**16	**16	**13	**12	**13	18	19	18	**18 987 <sup>2</sup>	**8 509 <sup>2</sup>	...	...	...	18 <sup>2</sup>	18	2	306	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	18 197	5 545	...	...	...	30	18	3	8 300 <sup>2</sup>	2 300 <sup>2</sup>
14	19	10	...	...	...	...	...	...	7 663	1 080	...	...	...	28	...	...	...	...
71	70	71	**63	**63	**63	14	15	13	5 065	2 361	...	...	...	20	19	2	2 411	717
**18	**21	**15	...	...	...	...	...	...	2 185 <sup>4</sup>	184 <sup>4</sup>	...	...	...	28 <sup>4</sup>	18	2	300	145
**9	**1	**7	**7	**9	**6	...	...	...	8 073 <sup>2</sup>	1 403 <sup>2</sup>	...	...	...	32 <sup>2</sup>	...	...	...	...
59	55	64	31	25	38	7	7	8	5 093	2 418	51	51	52	22	18	2	1 578	279
7	9	5	**6	**7	**5	21	21	21	4 303	776	**84	**85	**82	24	20	2	638	211
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 982	5 135	...	...	...	19	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
18	24	13	12	15	9	24 <sup>13</sup>	25 <sup>13</sup>	22 <sup>13</sup>	89 461	9 045	...	...	...	14	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	11 691 <sup>2</sup>	3 206 <sup>2</sup>	90 <sup>2</sup>	88 <sup>2</sup>	95 <sup>2</sup>	19 <sup>2</sup>	...	...	...	...
9	10	9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	52 <sup>2</sup>	21 <sup>2</sup>	90 <sup>2</sup>	61 <sup>2</sup>	133 <sup>2</sup>	7 <sup>2</sup>	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19	3	95	25
17	21	13	...	...	...	15	15	16	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	-	-	-	555	295	88	85	89	14	17	3	1 380	709
22	24	19	22	24	19	-	-	-	5 924	2 552	90	84	98	23	18	2	23 665	11 853
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
29	30	28	...	...	...	...	...	...	18 131 <sup>7</sup>	8 447 <sup>7</sup>	...	...	...	...	...	...	...	...
56	56	55	**35	**38	**32	8 <sup>13</sup>	8 <sup>13</sup>	7 <sup>13</sup>	3 416	1 573	99	99	99	18	...	...	...	...
11	17	4	7	12	3	16	16	17	3 619	195	...	...	...	34	...	...	...	...
33	47	19	23	32	14	23	23	23	6 595	866	...	...	...	35	19	2	331	51
27	30	23	**22	**21	**20	3	2	4	10 000	2 640	89	98	65	29	...	...	...	...
49	52	46	45	48	43	...	...	...	30 572 <sup>2</sup>	11 419 <sup>2</sup>	...	...	...	27 <sup>2</sup>	17	2	871	193

8. Les données se réfèrent uniquement à l'enseignement général du niveau 2 de la CITE.

9. Les données se réfèrent à l'année scolaire 1999.

10. Les données se réfèrent à l'année scolaire 1997.

11. Les données n'incluent pas les écoles Medersas.

12. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés par manque de données démographiques par âge.

13. Les données se réfèrent à l'ensemble de l'enseignement secondaire (général et technique).

Tableau A4 - Enseignement supérieur (CITE 5 et 6) et dépenses publiques de l'éducation, 1998

Pays	Enseignement supérieur										
	Étudiants inscrits		Taux brut d'inscription (%)			Répartition des étudiants par niveau de la CITE (%)			Pourcentage d'étudiantes à chaque niveau de la CITE		
	Total	F	Total	M	F	Niveau 5A	Niveau 5B	Niveau 6	Niveau 5A	Niveau 5B	Niveau 6
Afrique du Sud <sup>1</sup>	633 918	340 842	...	...	...	91	8	0,9	53	66	36
Angola	8 337	3 425	0,8	0,9	0,6	100	.	.	41	.	.
Bénin	16 284	3 346	3,4	5,5	1,4	80	20	0,2	19	27	-
Botswana	5 532	2 436	3,5	3,9	3,1	92	8	0,0	46	18	-
Burkina Faso	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Burundi	5 037	1 488	1,0	1,4	0,6	91	9	.	30	26	.
Cameroun	66 902	...	5,2	...	...	...	...	...	...	...	...
Cap-Vert <sup>1</sup>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Comores	649	277	1,0	1,2	0,9	61	39	.	34	56	.
Congo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Côte d'Ivoire	96 681	25 398	7,3	10,7	3,9	53	42	5	21	33	23
Djibouti	175	89	0,3	0,3	0,3	28	72	.	43	54	.
Érythrée	3 994	540	1,2	2,2	0,3	100	.	.	14	.	.
Éthiopie <sup>5</sup>	52 305	9 769	1,0	1,6	0,4	100	.	0,0	19	.	-
Gabon <sup>1</sup>	7 473	2 667	...	...	...	74	26	0,4	34	42	37
Gambie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ghana	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée-Bissau <sup>8</sup>	463	...	0,5	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée équatoriale <sup>1</sup>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Kenya	44 411	14 175	1,5	2,0	0,9	...	...	...	...	...	...
Lesotho	4 046	2 579	2,0	1,5	2,6	79	21	.	62	70	.
Libéria	20 804	3 987	7,8	12,4	3,0	100	.	.	19	.	.
Madagascar	31 013	14 187	2,3	2,5	2,1	80	15	4	46	44	43
Malawi <sup>1</sup>	3 179	876	...	...	...	100	.	.	28	.	.
Mali	18 662	...	1,9	...	...	95 <sup>9</sup>	5	./.	...	...	...
Maurice	7 559	3 488	7,4	7,9	6,8	42	57	1,3	49	44	42
Mauritanie	12 912	...	5,5	...	...	...	...	...	...	...	...
Mozambique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Namibie	11 209	5 971	7,3	6,8	7,8	22	78	0,0	54	53	-
Niger	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Nigéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouganda <sup>1</sup>	40 591	**14 005	...	...	...	49	47	4	37	32	**34
République centrafricaine	6 229	1 002	2,0	3,5	0,6	91	9	.	17	7	.
Rép. démocratique du Congo	** 60 341	...	**1,4	...	...	79	20	**2	...	...	...
République-Unie de Tanzanie	18 867	3 970	0,7	1,1	0,3	65	34	2	18	26	24
Rwanda	5 678	...	0,9	...	...	91	9	.	...	...	.
Sainte-Hélène <sup>10</sup>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Sao Tomé-et-Principe <sup>10</sup>	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Sénégal	29 303	...	3,8	...	...	95 <sup>9</sup>	5	./.	...	...	...
Seychelles <sup>10</sup>	.	.	.	...	.	.	.	.	.	.	.
Sierra Leone <sup>8</sup>	6 744	3 049	1,6	1,8	1,4	24	76	.	50	44	.
Somalie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Soudan	200 538	94 654	7,3	7,7	6,9	...	...	...	...	...	...
Swaziland	4 880	2 337	5,1	5,4	4,8	82	18	.	49	43	.
Tchad <sup>8</sup>	5 901	885	1,0	1,7	0,3	89	7	4	14	28	20
Togo	15 028	2 615	4,0	6,6	1,4	100 <sup>9</sup>	0,1	./.	17 <sup>9</sup>	-	./.
Zambie	22 701	7 181	2,7	3,6	1,7	58	41	0,8	38	23	14
Zimbabwe <sup>8</sup>	40 850 <sup>13</sup>	10 347 <sup>13</sup>	**3,8	**5,7 <sup>13</sup>	**1,9	...	...	...	...	...	...

1. Les taux d'inscription n'ont pas été calculés à cause d'incohérences entre les effectifs scolaires et les données démographiques.

2. Les données sur les dépenses du niveau 4 sont incluses dans les niveaux 5 et 6 de la CITE.

3. Les données n'incluent pas les dépenses des niveaux 4, 5 et 6 de la CITE.

4. Les données se réfèrent seulement aux dépenses publiques ordinaires.

5. Les données sur les dépenses se réfèrent à l'année 1999.

6. Les données sur les dépenses des niveaux 0, 1 et 4 sont incluses dans les niveaux 2 et 3 de la CITE.

7. Les données se réfèrent aux dépenses des niveaux 0 et 1 sont incluses dans les niveaux 2 et 3 de la CITE.

Enseignement supérieur				Dépenses publiques de l'éducation			Répartition des dépenses publiques de l'éducation par niveau de la CITE (en %)				
Étudiants étrangers		Personnel enseignant		En % du produit intérieur brut	En % des dépenses de l'État	Dépenses ordinaires en % du total	Niveaux 0 et 1	Niveaux 2 et 3	Niveau 4	Niveaux 5 et 6	Non réparties par niveau
Total	F	Total	F								
15 494	7 127	19 751	7 985	6,0	22,2	98,1	45,0	33,7	-	15,2	6,1
50	27	776	167	2,6	6,4	88,7	...	...	.	...	...
...	...	...	...	2,5	...	93,8	56,6	17,7	./. <sup>2</sup>	13,0 <sup>2</sup>	12,7
727	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
147	...	379	...	** 3,9	...	...	...	...	.	...	...
...	...	2 645	...	** 2,6	** 10,9	...	64,2 <sup>3,4</sup>	35,8 <sup>3,4</sup>	...	...	...
...	...	...	...	** 4,4	...	...	...	...	.	...	...
.	.	67	7	4,1	23,5	99,9	41,6	41,2	3,7	3,3	10,1
...	...	...	...	4,7	...	...	...	...	...	...	...
5 542	...	...	...	4,3	15,9	88,3	43,2	33,3	-	23,5	0,0
-	-	20	6	** 3,4	...	...	...	...	...	...	...
92	15	184	24	5,0	...	69,5	49,1 <sup>4</sup>	13,5 <sup>4</sup>	0,6 <sup>4</sup>	8,9 <sup>4</sup>	27,8 <sup>4</sup>
...	...	2 228	137	4,8	...	60,5	./. <sup>6</sup>	65,2 <sup>6</sup>	./. <sup>6</sup>	10,2	24,6
422	...	585	100	3,3	9,6	87,3	44,1	30,1	./. <sup>2</sup>	9,8 <sup>2</sup>	16,0
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	** 1,8	** 25,8	...	...	...	.	...	...
-	-	...	...	1,7	...	...	...	...	.	...	...
...	...	...	...	1,8	...	84,5	./. <sup>7</sup>	60,5 <sup>7</sup>	.	18,4	21,1
...	...	...	...	6,5	...	95,5	...	...	...	...	...
985	453	436	...	13,2	25,5	74,1	49,6	21,6	6,9	21,9	-
...	...	633	93	...	...	...	...	...	...	...	...
1 070	...	1 471	456	1,9	10,2	79,6	40,3	32,0	0,5	17,2	10,0
-	-	509	129	4,6	24,6	81,8	60,2	9,5	2,4	14,4	13,4
1 221	...	960	...	3,0	...	89,6	./. <sup>7</sup>	85,4 <sup>7</sup>	.	14,6	-
...	...	...	...	4,0	17,7	91,1	33,4 <sup>4</sup>	36,7 <sup>4</sup>	1,8 <sup>4</sup>	13,2 <sup>4</sup>	14,8 <sup>4</sup>
...	...	...	...	4,3	18,9	76,4	44,2 <sup>4</sup>	29,5 <sup>4</sup>	3,8 <sup>4</sup>	19,0 <sup>4</sup>	3,6 <sup>4</sup>
...	...	...	...	** 3,0	** 14,3	...	...	...	.	...	...
...	...	619	...	9,1	22,5	93,9	58,5	27,3	2,2	12,0	-
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	2 218	388	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	300	15	** 1,9	...	...	...	...	...	...	...
...	...	3 788	225	...	...	...	...	...	.	...	...
...	...	2 064	286	...	...	...	...	...	...	...	...
65	...	412	41	** 2,5	...	...	...	...	.	...	...
.	.	.	.	...	...	...	...	...	.	...	...
.	.	.	.	...	...	...	...	...	...	.	...
...	...	...	...	3,4	...	...	42,5	25,3	3,0	23,1	6,1
.	.	.	.	6,8	10,7	84,4	23,1	40,8	10,0	8,1 <sup>11</sup>	18,0
...	...	850	319	1,0	...	98,5	39,5	23,6	8,8	28,1	-
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	4 407	1 018	** 3,8	...	...	...	...	.	...	...
124	...	229	74	6,6	...	99,9	33,2	26,9	./. <sup>2</sup>	32,1 <sup>2</sup>	7,8
...	...	409	19	1,8	...	99,9	57,5 <sup>12</sup>	25,9 <sup>12</sup>	.	16,6 <sup>12</sup>	-
545	178	384	40	4,5	24,4	96,8	44,6	28,7	.	21,8	4,9
...	...	...	...	2,3	17,6	99,4	...	...	...	...	...
...	...	2 387 <sup>13</sup>	364 <sup>13</sup>	10,1	...	...	56,1	29,2	./. <sup>2</sup>	14,8 <sup>2</sup>	-

8. Les données se réfèrent à l'année 1999.

9. Les données sur le niveau 6 sont incluses dans le niveau 5A de la CITE.

10. Les taux de scolarisation n'ont pas été calculés par manque de données démographiques par âge.

11. Les données se réfèrent aux bourses d'études à l'étranger.

12. La répartition n'inclut pas les dépenses du niveau 0 de la CITE.

13. Les données n'incluent pas le niveau 6 de la CITE.

# Définitions des indicateurs

**Coefficient d'efficacité.** Nombre idéal d'années de scolarité nécessaires pour qu'une cohorte achève un niveau ou cycle d'études (par exemple le cycle primaire), sans redoublements ni abandons, divisé par le nombre total d'années d'études réellement effectuées par cette cohorte.

**Dépenses publiques de l'éducation en pourcentage du PIB.** Rapport entre l'ensemble des dépenses publiques consacrées à l'éducation par les différents niveaux de l'administration habilités dans un pays donné (pouvoirs centraux, régionaux et locaux) et le produit intérieur brut, exprimé en pourcentage.

**Dépenses publiques de l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales.** Rapport entre l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation par les différents niveaux d'administration de l'État, c'est-à-dire par les pouvoirs centraux, locaux et régionaux, et l'ensemble des dépenses publiques de tous les secteurs confondus (dont la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.), exprimé en pourcentage.

**Dépenses publiques ordinaires par élève en pourcentage du PIB par habitant.** Dépenses publiques ordinaires par élève (écolier ou étudiant) à chaque niveau d'enseignement par rapport au PIB par habitant.

**Espérance de vie à la naissance.** Nombre théorique d'années qu'un nouveau-né va vivre si les taux de mortalité par âge observés au moment de sa naissance restent constants. Cela représente pour une année donnée la somme des taux de mortalité pour tous les âges. L'espérance de vie à la naissance présentée dans ce rapport se réfère à la période 1995-2000.

**Espérance de vie scolaire.** Nombre probable d'années qu'un enfant est appelé à passer dans le système scolaire et universitaire, y compris les années de redoublement. C'est la somme des taux de scolarisation aux différents âges dans l'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire non supérieur et supérieur.

**Indice de parité entre les sexes.** Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.

**Indice global de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme.** Le nombre théorique de naissances pour une femme durant sa période de fécondité en considérant les taux de fécondité aux différents âges comme constants. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité spécifiques à chaque groupe d'âge pour toutes les femmes durant leur période de fécondité (15-49 ans).

**Nombre d'élèves par maître.** Nombre moyen d'élèves par enseignant dans un niveau d'enseignement donné et pour une année scolaire donnée. Lorsque les données sont disponibles, on calcule le rapport élèves/maître à partir du nombre d'enseignants et d'élèves exprimé en équivalent plein temps.

**Pourcentage de nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire ayant suivi un type quelconque de programme organisé d'éveil de la petite enfance.** Rapport entre le nombre d'élèves inscrits pour la première fois dans l'enseignement primaire et qui ont suivi un programme organisé d'éveil de la petite enfance quel qu'il soit, équivalant à 200 heures au moins, et l'ensemble des nouveaux inscrits en première année du primaire, exprimé en pourcentage.

**Pourcentage de redoublants.** Proportion d'élèves qui s'inscrivent dans la même année (ou niveau) d'études que l'année précédente, exprimée en pourcentage de l'ensemble des effectifs scolarisés dans l'année d'étude considérée.

**Pourcentage des enseignants des écoles primaires certifiés pour enseigner au regard des normes nationales.** Rapport entre le nombre d'enseignants qui, ayant reçu la formation pédagogique organisée minimale (avant ou en cours d'emploi) exigée, sont habilités à enseigner dans un niveau d'éducation donné, et le nombre total d'enseignants dans ce niveau d'éducation, exprimé en pourcentage.

**Pourcentage d'une cohorte qui atteint la cinquième année, ou taux de survie en cinquième année.** Pourcentage d'une cohorte qui entame le cycle primaire et qui atteindra la cinquième année d'études.

**Produit intérieur brut par habitant.** Produit intérieur brut en dollars courants des États-Unis divisé par le nombre total d'habitants d'un pays.

**Produit national brut par habitant.** Produit national brut en dollars courants des États-Unis divisé par le nombre total d'habitants d'un pays.

**Rémunération des enseignants en pourcentage des dépenses ordinaires de l'éducation.** Rapport entre les dépenses publiques ordinaires consacrées au traitement et à d'autres éléments de rémunération des enseignants et l'ensemble des dépenses publiques ordinaires de l'éducation, exprimé en pourcentage.

**Taux brut d'admission dans l'enseignement primaire.** Rapport entre le nombre d'élèves inscrits pour la première fois en première année de l'enseignement primaire, quel que soit leur âge, et la population ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire, exprimé en pourcentage.

**Taux brut de scolarisation.** Nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement.

**Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur.** Ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur, indépendamment de l'âge des inscrits, exprimé en pourcentage de la population appartenant au groupe d'âge qui correspond aux cinq années suivant la fin du cycle secondaire.

**Taux (estimé) d'alphabétisme.** Rapport entre le nombre d'adultes sachant lire et écrire et l'ensemble de la population adulte âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage. Une personne est considérée comme étant alphabète si elle sait lire et écrire, en comprenant, un texte simple sur sa vie quotidienne.

**Taux de croissance annuel moyen de la population.** Croissance annuelle moyenne de la population pour la période 1995-2000, exprimée en pourcentage.

**Taux de mortalité infantile.** Nombre de décès d'enfants âgés de moins de 1 an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année donnée.

**Taux net d'admission dans l'enseignement primaire.** Rapport entre le nombre d'enfants ayant l'âge officiel requis pour commencer leur scolarité et qui sont admis comme nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire et la population du même âge, exprimé en pourcentage.

**Taux net de scolarisation.** Rapport entre le nombre d'élèves du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage.

# Glossaire

**Abandons scolaires.** Élèves qui abandonnent leurs études au cours d'une année scolaire donnée.

**Âge d'admission** (théorique). Âge auquel les élèves ou étudiants entameraient un programme donné ou une année d'étude donnée, en admettant qu'ils aient commencé leur scolarité à l'âge d'admission officiel au niveau d'études le

plus bas, qu'ils aient étudié à plein temps tout au long de leur vie scolaire et qu'ils aient évolué dans le système scolaire sans redoubler ni sauter de classe. Il faut noter que l'âge d'admission théorique pour un programme ou une classe donné(e) peut être très différent de l'âge réel, voire de l'âge d'admission le plus fréquemment observé ou le plus courant.

## Dépenses de l'éducation :

**Dépenses publiques de l'éducation.** Dépenses ordinaires et en capital consacrées à l'éducation effectuées par les administrations locales, régionales et nationales, y compris les municipalités. Les contributions des ménages en sont généralement exclues.

**Dépenses ordinaires de l'éducation.** Dépenses au titre de biens et de services consommés dans l'année en cours et qui devraient être renouvelées, si nécessaire, l'année suivante. Elles comprennent la rémunération et les avantages annexes du personnel ; les services contractuels ou acquis ; les autres ressources, dont les livres et autres matériels pédagogiques ; les services sociaux et les autres dépenses courantes, tels que les fournitures et équipements, les menues réparations, le carburant et autre combustible, les télécommunications, les déplacements, les assurances et les loyers.

**Dépenses en capital de l'éducation.** Dépenses destinées à des biens ou services qui durent plus d'un an. Elles comprennent les dépenses consacrées à la construction, à la rénovation et aux réparations importantes des bâtiments, ainsi qu'à l'acquisition de gros équipements ou de véhicules.

## Domaines d'études dans l'enseignement supérieur :

**Programmes généraux.** Programmes de base ; alphabétisation et apprentissage du calcul ; développement personnel.

**Éducation.** Formation des enseignants et sciences de l'éducation.

**Lettres et arts.** Lettres ; religion et théologie ; beaux-arts et arts appliqués.

**Sciences sociales, commerce et droit.** Sciences sociales et du comportement ; journalisme et information ; commerce et administration ; droit.

**Science.** Sciences de la vie ; sciences physiques ; mathématiques ; statistiques et sciences informatiques.

**Ingénierie, industries de transformation et production.** Ingénierie et techniques apparentées ; industries de transformation et de traitement, architecture et bâtiment.

**Agriculture.** Agriculture, sylviculture et halieutique ; sciences vétérinaires.

**Santé et protection sociales.** Médecine et services sanitaires ; services sociaux.

**Services.** Services aux particuliers ; services de transport ; protection de l'environnement ; services de sécurité.

**Autres non précisés ou inconnus.**

**Durée d'études.** Nombre d'années d'études d'un cycle d'éducation donné.

**Éducation de base.** Ensemble des différents programmes d'activités éducatives visant à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, tels que les définit la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien,

Thaïlande, 1990). Elle comprend donc à la fois l'enseignement primaire formel et parfois du premier cycle du secondaire, et un ensemble très divers d'activités éducatives non formelles et informelles, publiques et privées, qui visent à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux spécifiques de groupes de personnes de tous âges.

**Effectifs scolarisés.** Nombre d'élèves (écoliers ou étudiants) inscrits dans un niveau ou une année d'études, quel que soit leur âge.

#### **Enseignants :**

*Enseignants ou personnel enseignant.* Personnes employées à plein temps ou à temps partiel au sein d'effectifs constitués dans le but de guider et de diriger le parcours didactique des écoliers et étudiants, indépendamment de leurs qualifications et du mécanisme de transmission des connaissances (autrement dit, soit en face-à-face et/ou à distance). Cette définition exclut le personnel enseignant qui n'a pas de fonctions pédagogiques au moment considéré (par exemple les directeurs ou chefs d'établissements scolaires qui n'enseignent pas) et les personnes qui travaillent ponctuellement ou bénévolement dans des établissements d'enseignement (par exemple les parents d'élèves).

*Enseignants certifiés.* Enseignants qui ont reçu la formation pédagogique organisée minimale (avant ou en cours d'emploi) requise pour enseigner dans un niveau donné et dans un pays donné.

*Enseignants à plein temps.* Personnes chargées d'enseigner pendant un certain nombre d'heures de travail réglementaire considéré comme un plein temps dans un niveau d'éducation donné.

*Enseignants à temps partiel.* Enseignants dont le volume d'heures de travail réglementaire est inférieur à celui qui est exigé des enseignants à plein temps.

*Nombre d'enseignants en équivalent plein temps.* Généralement exprimé en personnes-années. L'unité de mesure d'un équivalent temps plein est un emploi à temps plein. La proportion de temps de travail par rapport à un temps plein des enseignants qui travaillent à temps partiel est déterminé en rapportant leur volume d'heures travaillées au nombre réglementaire d'heures travaillées d'un enseignant à temps plein au cours d'une année scolaire. Par exemple, un enseignant qui travaille un tiers du nombre d'heures réglementaire d'un enseignant à temps plein est égal à un tiers d'équivalent temps plein.

**Enseignement primaire universel.** Scolarisation de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (taux de scolarisation net de 100 %).

#### **Établissements :**

*Établissements privés.* Établissements d'enseignement scolaire ou universitaire sous la direction et l'administration d'une institution non étatique (église, syndicat, entreprise commerciale ou autre type d'organisation non gouvernementale), qu'ils bénéficient ou non d'un soutien financier de la part de l'État.

*Établissements publics.* Établissements d'enseignement scolaire ou universitaire sous la tutelle et l'administration d'une autorité ou d'un organe étatique (au plan national ou fédéral, au plan d'un État ou d'une province, ou au plan local), quelle que soit l'origine de leurs ressources financières.

**Étudiants étrangers.** Étudiants inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays où ils ne résident pas de manière permanente.

**Nouveaux inscrits.** Élèves ou étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un programme éducatif dans un niveau ou sous-niveau d'études donné.

**Orientation des programmes éducatifs :**

**Enseignement général.** Enseignement principalement conçu pour amener les élèves à mieux comprendre une matière ou un groupe de matières, afin, en particulier, mais non nécessairement, de les préparer à poursuivre d'autres études (complémentaires) au même niveau ou à un niveau plus élevé. Les programmes de cette catégorie sont généralement dispensés en milieu scolaire et peuvent comprendre ou non des éléments d'enseignement professionnel. Ils peuvent être ou non sanctionnés par une qualification ou un titre académique, que les élèves pourront faire valoir sur le marché du travail. Cependant, ils ne permettent pas d'une manière générale aux élèves qui l'achèvent avec succès d'entamer une carrière ou d'entrer dans une branche ou dans une catégorie professionnelle particulières sans une formation complémentaire préalable.

**Enseignement technique et professionnel.** Enseignement principalement destiné à préparer les élèves directement à un métier ou à une branche professionnelle particuliers (ou à une catégorie de professions ou d'activités professionnelles). L'élève qui achève avec succès un programme de ce type obtient une qualification exploitable sur le marché du travail et reconnue par les instances compétentes du pays où elle est délivrée (par exemple le Ministère de l'éducation, les associations d'employeurs, etc.).

**Population d'âge scolaire.** Population du groupe d'âge correspondant selon les normes officielles en vigueur à un niveau d'éducation donné.

**Population non scolarisée.** Enfants ou adolescents ayant l'âge scolaire officiel et qui ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire.

**Produit intérieur brut.** Somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe imposée sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits.

**Produit national brut.** Somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe imposée sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits, plus (ou moins) les paiements nets en provenance (ou en direction) de l'étranger. Selon que le solde des paiements de l'étranger et vers l'étranger est positif ou négatif, le PNB est supérieur ou inférieur au PIB.

**Programmes d'éveil de la petite enfance.** Programmes comprenant une gamme d'activités didactiques structurées et systématiques dans un établissement d'enseignement formel (préprimaire ou du niveau 0 de la CITE) ou bien dans le cadre d'un programme non formel d'éveil de l'enfant. Les programmes d'éveil de la petite enfance s'adressent en règle générale aux enfants âgés de 3 ans ou plus et comportent des activités didactiques structurées qui les occupent en moyenne l'équivalent d'au moins deux heures par jour et cent jours par an.

**Redoublants.** Élèves inscrits dans la même classe pendant deux années successives ou plus.

**Scolarisation obligatoire.** Nombre d'années ou période d'âge pendant lesquelles les enfants et les adolescents sont tenus au regard de la loi de bénéficier d'un enseignement en milieu scolaire.

# ANNEXE 4

## CITE 97

<b>0 ÉDUCATION PRÉPRIMAIRE</b>		<b>Critères principaux</b>
Première étape de l'instruction organisée, visant essentiellement à préparer les très jeunes enfants à un environnement de type scolaire.	Doit être dispensé dans une école ou dans un autre centre d'accueil, et être conçu pour répondre aux besoins d'apprentissage et de développement des enfants de 3 ans au moins. Le personnel enseignant doit être suffisamment formé (c.à.d. diplômé) pour dispenser un programme éducatif.	
<b>1 ENSEIGNEMENT DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ (PRIMAIRE)</b>		<b>Critères principaux</b>
Normalement conçu pour donner aux élèves un solide enseignement de base en lecture, écriture et mathématiques.	Début des études systématiques caractéristiques de l'enseignement primaire, notamment en lecture, écriture et mathématiques. Accès aux établissements ou aux programmes d'enseignement primaire créés à l'échelon national. Le début des activités de lecture ne constitue pas à lui seul un critère suffisant pour classer un programme d'enseignement au niveau 1 de la CITE.	
<b>2 ENSEIGNEMENT DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE</b>		<b>Critères principaux</b>
Le premier cycle de l'enseignement secondaire prolonge en général le programme de base du primaire, bien qu'il soit d'ordinaire plus axé sur les disciplines enseignées et suppose souvent l'intervention d'enseignants plus spécialisés qui donnent leurs cours dans leur domaine de spécialisation.	<p>Au début du niveau 2, les programmes doivent être ceux dans lesquels l'enseignement commence à être plus monovalent (un enseignant par discipline) et pour lesquels on fait appel à des enseignants plus spécialisés qui dispensent leur domaine de spécialisation.</p> <p>Si ce point de transition dans l'organisation ne correspond pas à une coupure normale dans les systèmes éducatifs nationaux, il convient de subdiviser les programmes au stade où ceux-ci commencent à refléter ce changement d'organisation.</p>	
<b>3 ENSEIGNEMENT DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE</b>		<b>Critères principaux</b>
Phase finale de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. L'enseignement est souvent plus organisé par discipline qu'au niveau 2 et les enseignants doivent en général posséder un diplôme de niveau plus élevé ou plus spécialisé qu'au niveau 2.	<p>La frontière séparant les premier et second cycles du secondaire dans les différents pays devrait être l'élément déterminant pour distinguer le niveau 2 du niveau 3.</p> <p>Pour accéder à ces programmes d'enseignement, il faut d'ordinaire avoir achevé une formation de niveau 2, ou une formation de base qui, conjuguée aux acquis de l'expérience vécue, démontre l'aptitude à maîtriser les disciplines enseignées au niveau 3 de la CITE.</p>	
<b>4 ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR</b>		<b>Critères principaux</b>
<p>Ces programmes se trouvent à la limite entre le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire et le postsecondaire, même si, d'un point de vue national, ils peuvent clairement être rattachés soit à l'un, soit à l'autre de ces deux niveaux.</p> <p>Souvent ces programmes ne sont pas d'un niveau beaucoup plus avancé que ceux classés au niveau 3, mais ils permettent d'élargir les connaissances des participants qui ont déjà achevé une formation à ce niveau. Les élèves sont en général plus âgés que ceux des programmes de niveau 3.</p> <p>Durée des programmes : les programmes de niveau 4 durent en général entre 6 mois et 2 ans.</p>	Les élèves accédant à des programmes de niveau 4 de la CITE ont en général achevé le niveau 3.	
<b>5 ENSEIGNEMENT DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SUPÉRIEUR</b>		<b>Critère de classification retenus pour le niveau et les sous-catégories (5A et 5B)</b>
Les programmes de niveau 5 ont des contenus d'enseignement plus approfondis que ceux proposés aux niveaux 3 et 4.	L'accès à ces programmes exige normalement d'avoir terminé avec succès une formation de niveau 3A ou 3B, ou de posséder une qualification équivalente de niveau 4A.	
CITE 5A : programmes fondés sur un enseignement largement théorique et axés sur l'acquisition de compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant de grandes qualifications.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les programmes ont une durée théorique cumulée minimale (dans le supérieur) de trois ans.</li> <li>2. En général, les enseignants doivent être titulaires d'un diplôme de recherche de haut niveau.</li> <li>3. La réalisation d'un projet de recherche ou la soutenance d'une thèse peut s'avérer nécessaire.</li> <li>4. Les programmes assurent le niveau de formation requis pour accéder à une profession exigeant de grandes compétences ou à un programme de recherche de haut niveau.</li> </ol>	
CITE 5B : programmes ayant des contenus généralement plus pratiques et techniques, et une finalité professionnelle plus précise que ceux de niveau 5A.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les programmes ont une orientation plus pratique et une finalité professionnelle plus précise que les programmes de niveau 5A et ne préparent pas les étudiants à accéder directement à des formations à la recherche de haut niveau.</li> <li>2. Ils ont une durée minimale de 2 ans.</li> <li>3. Leurs contenus sont en général conçus pour préparer les étudiants à intégrer une profession précise.</li> </ol>	
<b>6 ENSEIGNEMENT DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SUPÉRIEUR (CONDUISANT À UN DIPLÔME DE RECHERCHE APPROFONDIE)</b>		
Ce niveau est réservé aux programmes du supérieur qui conduisent à l'obtention d'un diplôme de recherche de haut niveau. Les programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ce niveau exige la soutenance d'une thèse ou d'un mémoire publiable qui soit le produit de travaux de recherche originaux et représente une contribution appréciable à la connaissance.</li> <li>2. Ne doit pas reposer uniquement sur le travail effectué en cours.</li> <li>3. Prépare les étudiants à enseigner dans les établissements proposant des formations de niveau 5A et à faire de la recherche dans le secteur public et l'industrie.</li> </ol>	

Critères subsidiaires		Sous-catégories	
Le personnel enseignant doit être titulaire des diplômes correspondants ; mise en oeuvre d'un programme ayant des contenus éducatifs.			
Critères subsidiaires			
Dans les pays où l'âge de scolarité obligatoire (ou au moins l'âge auquel la quasi-totalité des élèves commencent leur formation) est postérieur au début de l'étude systématique des disciplines mentionnées, c'est la première année de la scolarité obligatoire qui doit être utilisée pour déterminer la limite entre les niveaux 0 et 1 de la CITE.			
Critères subsidiaires	Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme	
<p>En l'absence, toutefois, de coupure distincte marquant ce changement d'organisation, il convient de créer une subdivision artificielle dans les programmes après la 6<sup>e</sup> année d'enseignement primaire pour marquer le passage du niveau 1 au niveau 2 de la CITE.</p> <p>Dans les pays où il n'y a pas de coupure dans le système entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles de l'enseignement secondaire, et dans ceux où le 1<sup>er</sup> cycle dure plus de 3 ans, seules les 3 premières années qui suivent l'enseignement primaire doivent être comptées dans le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.</p>	A Programmes conçus pour préparer les élèves à accéder directement au niveau 3 dans une filière pouvant déboucher ultérieurement sur l'enseignement supérieur, autrement dit à des formations classées aux niveaux 3A ou 3B de la CITE.	Générale	Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
	B Programmes conçus pour préparer les élèves à accéder directement au niveau 3C.	Professionnelle	Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.
	C Programmes (dits parfois "finals") principalement conçus pour accéder directement au marché du travail à la fin de ce niveau.		
Programmes modulaires	Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme	
<p>Pour obtenir un diplôme dans un programme modulaire, il faut associer des blocs d'enseignements, ou modules, pour en faire un programme répondant à des exigences précises.</p> <p>Un seul module, toutefois, peut n'avoir ni débouché précis dans le système éducatif ou sur le marché du travail ni orientation particulière.</p>	A CITE 3A : programmes de niveau 3 conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5A de la CITE.	Générale	Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
	B CITE 3B : programmes de niveau 3 conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5B de la CITE.	Professionnelle	Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.
	C CITE 3C : programmes de niveau 3 qui, dans leur conception, ne conduisent pas directement au niveau 5A ou 5B. Par conséquent, ils débouchent directement sur le marché du travail, sur les programmes de niveau 4 ou d'autres programmes de niveau 3.		
Types de programmes pouvant faire partie du niveau 4	Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme	
<p>Premier type : formations professionnelles courtes dont les contenus ne sont pas assimilés à un enseignement "supérieur" dans de nombreux pays ou les programmes qui ne répondent pas au critère de durée retenu pour le niveau 5B de la CITE - au moins 2 années.</p> <p>Ces programmes sont souvent conçus pour les élèves qui ont terminé le niveau 3, mais leur accès n'est pas nécessairement subordonné à la possession d'un diplôme de niveau 3.</p> <p>Second type : programmes affectés par les pays à l'enseignement du 2<sup>e</sup> cycle, même si les élèves qui y accèdent ont en général déjà achevé un autre programme à ce niveau d'enseignement (deuxième cursus par exemple).</p>	A Programmes de niveau 4 conçus pour donner directement accès au niveau 5A ou 5B de la CITE.	Générale	Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
	B Programmes de niveau 4 qui, dans leur conception, ne conduisent pas directement au niveau 5A ou 5B de la CITE. Ils débouchent directement sur le marché du travail ou sur d'autres formations de niveau 4.	Professionnelle	Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.
Durée théorique cumulée des études du supérieur		Position dans la structure nationale de délivrance de titres et diplômes	
	A Catégories de durées : moins de 5 ans ; 5 ans ou plus.	A	Catégories : premier diplôme ; deuxième diplôme ou +.
	B Catégories de durées : aucune.	B	Catégories : aucune.

# Remerciements

Ce rapport régional s'appuie sur les données fournies par les pays dans le cadre de l'*Enquête 2000*. Nous voudrions profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui, dans chaque pays, ont pris le temps de répondre aux questionnaires de l'ISU, à nos demandes d'éclaircissements, ainsi que pour leur participation aux ateliers régionaux de l'*Enquête 2000* et leurs commentaires et suggestions concernant cette publication. Nous aimerions également exprimer nos remerciements aux organisations internationales, en particulier aux Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies, à la Banque mondiale, à l'Organisation de coopération et de développement économiques et à d'autres institutions spécialisées, qui ont fourni des informations et statistiques supplémentaires pour compléter celles collectées par l'ISU.

Ce rapport a été préparé par les membres de l'équipe de l'*Enquête 2000* au sein de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et plus spécialement par Nicole Bella, Sabrina D'Amico et Marie-Paule Gicquel-Zachariadis. Nous aimerions enfin remercier Vittoria Cavicchioni, John Simpson, John Smyth et Gregory Perotin pour leurs précieuses contributions.